

# LA VIE ÉCONOMIQUE

DU SUD-OUEST

## LOT-ET-GARONNE

Véhicules électriques :  
Goupil voit encore  
plus grand

## BÉARN

Holight dans la lumière

## HAUTES-PYRÉNÉES

Lourdes, le nouveau  
visage du commerce



GAUTHIER  
DE MALET

Directeur de l'aéroport  
de Bergerac

Aéroport de Bergerac  
**Aller plus haut**



## À la une

4 Aéroport de Bergerac : aller plus haut

## Dordogne

- 10 Agrafeuil prend de la hauteur
- 11 Plateforme Green Go, l'hébergement au vert
- 12 Écoles de la CCI : l'international au menu
- 13 Nouvelles Brèves

## Haute-Garonne

- 18 Tourisme : nouveau départ pour Henri Trip
- 20 Toulouse se refait une beauté
- 22 Forum économique de Toulouse : la distribution en question
- 23 GIE Garonne Développement, 10 ans et toujours innovant
- 24 Formation : pouvoir aux femmes
- 25 Ad'Occ mise sur l'innovation
- 26 Nouvelles Brèves

## Gironde

- 30 Cité numérique : opération séduction
- 32 Nouvelles Brèves

## Landes

- 34 Canard gras : premières vaccinations, nouveaux espoirs
- 36 Pulseo : des prix « à point nommé »
- 37 Nouvelles Brèves

## Lot-et-Garonne

- 38 Saint-Pierre-de-Clairac : des moines bien chaussés
- 40 Véhicules électriques : Goupil voit encore plus grand
- 42 Nouvelles Brèves

## Béarn

- 46 Holight dans la lumière
- 48 Le Crédit Agricole se met au vert
- 49 La nouvelle grande école de la CCI
- 50 Nouvelles Brèves

## Pays basque

- 52 Le groupe Idoane en fort développement
- 56 Lait de brebis, du goût et des recettes
- 57 Les pros du maïs à Anglet
- 58 Nouvelles Brèves

## Hautes-Pyrénées

- 60 Sartorius Stedim Biotech, capacités doubles
- 62 Chantier au sommet
- 65 Transition énergétique : les prisons aussi concernées
- 66 Les ciels étoilés préservés
- 68 Lourdes, le nouveau visage du commerce
- 70 Nouvelles Brèves

## Le Cercle des Experts

- 74 Économie française : jusqu'ici tout va bien...

## Tendances Business

- 78 Logement : les notaires veulent innover

## 80 Cinéma

## 82 Annonces Légales



# Aéroport de Bergerac

# Aller plus haut

GWENVAEL  
**RON SIN-HARDY**  
Ex-directeur de l'aéroport  
de Bergerac

GAUTHIER  
**DE MALET**  
Nouveau directeur de  
l'aéroport de Bergerac

L'aéroport de Bergerac accueille des vols internationaux depuis plus de 20 ans. Son développement a été rapide depuis l'ouverture de la toute première ligne commerciale en 1970 jusqu'à 13 lignes régulières aujourd'hui. Cette année, du 1<sup>er</sup> janvier au 31 août dernier, la fréquentation affiche une hausse de 7 % par rapport à 2022. Et le potentiel est encore grand pour aller plus haut...

Par Marie LEMAITRE



**A** la sortie de l'aéroport de Bergerac, des publicités dans la langue de Shakespeare attirent l'œil. Ici l'anglais est roi. Et pour cause : l'infrastructure se dédie avant tout à l'accueil de touristes étrangers, et non à un trafic d'exportation. Une réussite pour l'année 2023 puisque du 1<sup>er</sup> janvier au 31 août, 163 000 voyageurs ont foulé le tarmac, soit une hausse de 7 % par rapport à 2022.

### 11 DESTINATIONS BRITANNIQUES

De bons résultats qui s'inscrivent dans la politique menée par l'aéroport, dirigé jusqu'au 24 septembre par Gwenvael Ronsin-Hardy : développer les lignes, actuellement 13 destinations régulières proposées (11 en Grande-Bretagne), ainsi que Porto et Rotterdam -, et augmenter le nombre de passagers. Pour cela, l'aéroport Bergerac Dordogne Périgord, de son nom commercial, regarde avant tout vers le Royaume-Uni, l'Irlande et l'Europe du Nord. Accompagné de son successeur, Gauthier de Malet, le directeur n'en dit pas plus sur les destinations dans le



viseur de l'établissement. Habilité à accueillir des Boeing 737 et des Airbus A320, l'aéroport n'est en revanche pas destiné aux long-courriers, et ne le vise pas.

### AUGMENTER L'AVIATION D'AFFAIRES

Ce qui tend à se développer, c'est l'aviation d'affaires. Ces vols représentent entre 200 et 300 mouvements par an, contre 800 à 1 000 pour les vols commerciaux, mais sont « assez rémunérateurs », note Gwenvael Ronsin-Hardy. Une offre qui permettrait de développer l'activité sur l'année, pour l'infrastructure qui compte 40 salariés, aidés de saisonniers l'été. « Mais l'aéroport a une vocation touristique, et aujourd'hui, la demande





## UNE ÉCOLE À L'AÉROPORT

La rentrée 2023 a aussi été marquée par l'ouverture d'une école de pilotes de ligne : Icare Flight Academy. Gérée par Patrick Marquant, la formation est vue comme un avantage par la direction de l'aéroport. « Un établissement de cette taille se doit d'être diversifié, et cela permet de faire tourner les avions, mais aussi d'avoir une activité et une économie en attirant un nouveau public », résume Gwenvael Ronsin-Hardy. L'école, qui accueille les élèves à partir de 17 ans, avec une sélection à l'entrée, propose des formations de 18 mois à deux ans. Après une partie théorique de huit à dix mois, la pratique se fait sur des DR400, des monomoteurs puis des DA40 capables de voler dans des conditions givrantes.

est là l'été, nous sommes tributaires du climat », relève l'ancien directeur. En effet, entre la saison haute et basse, le ratio de vols est de 1 à 8 voire 1 à 9.

## MISER SUR L'ACTIVITÉ COMMERCIALE

Pour compléter cette activité, Gwenvael Ronsin-Hardy et Gauthier de Malet misent sur le développement des activités non aériennes. Ainsi, des terrains et bâtiments sont proposés à la location, notamment pour l'hébergement d'avions. L'activité commerciale est également une source de revenus importante pour l'infrastructure où un res-





sente autant que les revenus aéronautiques, pour la structure dont le chiffre d'affaires sur un an est d'environ 5,5 millions d'euros.

### UNE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC

L'impact et le développement économique : telle est la mission que doivent remplir les directeurs de l'aéroport qui se succèdent. Une charge qui leur est confiée par les propriétaires des lieux : les collectivités territoriales (le Département de la Dordogne, la Région Nouvelle-Aquitaine et les commu-

nautés de communes de Bergerac et Périgueux). Ensemble, elles ont réalisé une délégation de service public par régime concessif à EGC Aero, gestionnaire de la plateforme. Il s'agit d'un consortium composé de la CCI de la Dordogne à 55 % et d'Egis à 45 %. « C'est à nous de faire tourner la boutique, et de remplir les objectifs qui nous sont fixés », résume Gwenvael Ronsin-Hardy, directeur et salarié Egis, tout comme son successeur. En tant que gestionnaire, la société EGC Aero est responsable de la sécurité au sein de l'infrastructure



© Loïc Mazairey

taurant et des boutiques se sont ouverts, et sont sous concédées à Relay-Lagardère. Un succès qui en appelle d'autres puisqu'un duty free devrait voir le jour en 2024.

Outre la restauration, l'aéroport vend en propre des espaces publicitaires, concède des locaux aux entreprises de location de voiture, et exploite lui-même les parkings de l'aéroport. Une part d'activité non négligeable puisqu'elle repré-

“ Habilité à accueillir des Boeing 737 et des Airbus A320, l'aéroport n'est en revanche pas destiné aux long-courriers et ne le vise pas ”



ture et de la qualité des services. C'est également le consortium qui a la charge des certifications de l'aéroport.

### RENOUVELER L'ÉQUIPEMENT

Ce mode de gestion permet à EGC Aero de ne pas porter seul les frais de fonctionnement de l'aéroport. « Certains financements structurants sont portés par les collectivités territoriales », relève le directeur. Cela représente environ la moitié des coûts de fonctionnement de la structure. « Mais cela implique également des droits, et des devoirs », souligne Gwenvael Ronsin-Hardy. Qui précise : « Nous avons des engagements contractuels vis-à-vis des puissances qui nous concèdent, des missions inhérentes à la puissance publique comme la sécurité des biens et des personnes et la sûreté des risques attentats, et des

## « Un duty free devrait voir le jour en 2024 »

engagements contractuels comme le développement économique, le renouvellement des certifications, et l'entretien et la maintenance ».

Ce sont en effet les chantiers qui attendent le nouveau directeur, Gauthier de Malet. 2,4 millions d'euros doivent être investis d'ici 2026 pour des travaux et le renouvellement d'équipements, notamment de nouveaux camions de pompier ou encore du changement dans l'équipement d'exploitation de l'infrastructure. Aucuns travaux d'agrandissement ne sont en revanche prévus, ni sur la piste de 2 000 mètres, ni dans les bâtiments. « La volumétrie est suffisante pour atteindre

les 350 000 passagers annuels. » En effet, 2019, année record, déjà 301 000 passagers avaient été accueillis.

### VERDIR L'ACTIVITÉ

Les prochains changements concerneront également l'environnement, et le développement durable, une thématique au cœur du secteur aéronautique. L'aéroport s'est fixé, en accord avec des objectifs européens, de baisser ses émissions de gaz à effet de serre de 50 % d'ici 2030 en misant sur une autoconsommation électrique, et le changement de ses véhicules à énergie fossile. « L'aéroport est très bien optimisé, et émet peu de gaz à effet de serre, il y a peu de trafic l'hiver, donc on chauffe peu, et il n'y a pas de vol la nuit. L'empreinte carbone est raisonnable », souligne le directeur. D'ici 2026, la moitié de la surface du parking devrait également être







## L'AÉROPORT DE BERGERAC EN 5 DATES :

**Années 1930 :**  
Création de l'aéroport

**1962 :**  
Construction de la piste en dur

**1970 :**  
Première ligne commerciale

**2002 :**  
Première ligne internationale

**2009 :**  
Nouvel aérogare et arrivée de RyanAir

équipée de panneaux photovoltaïques. « Avec les réglementations, on va être forcés, c'est mieux que l'on anticipe et qu'on aille dans cette dynamique », détaille-t-il. « L'image du transport aérien fait qu'on se doit de verdir l'activité. »

## UN BON CRU POUR FIN 2023

Avec un début d'année déjà très positif, l'aéroport de Bergerac mise sur une fin d'année qui le sera tout autant. En octobre, deux vols vacances sont au programme : un vers la Jordanie d'ores et déjà complet, et pour Rhodes. Par ailleurs, la compagnie British Airways opérera des vols pendant la période des fêtes de fin

“ 2,4 millions d'euros doivent être investis d'ici 2026 pour des travaux et le renouvellement d'équipements ”

d'année, au départ de London City et Southampton, offrant la possibilité de se rendre dans la capitale britannique.

## CHANGEMENT DE MAINS

La grande nouveauté de la rentrée pour l'aéroport de Bergerac est l'arrivée d'un nouveau directeur. Gwenvael Ronsin-Hardy est parti en direction de Papeete, et a été remplacé par Gauthier de Malet. Tous deux salariés d'Egis, ils sont habitués aux mutations qui surviennent généralement tous les trois ans, comme le souligne le directeur sortant. Arrivé en février 2020, la direction de Gwenvael Ronsin-Hardy a été marquée par la pandémie. « Il fallait maintenir l'entreprise à flot pour sa survie. » Il en a profité pour « réorganiser l'aéroport et qu'il soit plus efficace, rationaliser l'entreprise pour faire recette, ça a été très violent mais il en sort plus solide ». Le nouveau directeur, Gauthier de Malet, qui a dirigé l'aéroport de Mayotte, souhaite continuer le développement de l'aéroport. « Il faut tenir la barre et maintenir l'équilibre économique sans oublier les obligations que nous avons vis-à-vis des collectivités. » ■

# Agrafeuil prend de la hauteur

Invitée surprise du chantier de Téléo, le téléphérique mis en service au-dessus de l'agglomération toulousaine en mai 2022, l'entreprise Agrafeuil, basée à Tursac, en Périgord noir, veut aujourd'hui conquérir de nouveaux marchés publics d'envergure.

Par Léontine AMART

**L**es travaux de terrassement du téléphérique Téléo mis en service au-dessus de l'agglomération toulousaine en mai 2022 n'est pas le premier chantier d'envergure de l'entreprise Agrafeuil. Mais c'est celui qui a durablement modifié l'ADN de la PME, cantonnée jusqu'alors à intervenir essentiellement chez des particuliers en Dordogne. « J'ai toujours voulu réorienter l'activité de l'entreprise vers les grands marchés publics et l'occasion de le faire m'a été donnée au cours de l'année 2022 », indique Jérôme Agrafeuil, dirigeant de la société, qui a succédé en 2012 à son père, victime d'un accident.

## CHANTIER DE LA DÉVIATION DE BEYNAC

Juchée sur les hauteurs de la vallée de la Vézère, la PME avait déjà amorcé sa révolution en rejoignant le chantier de la déviation de Beynac comme « locataire » de camions pour l'entreprise Bouygues. Une première dont elle n'a guère eu le temps de profiter. Le 18 décembre 2018, quelques mois seulement après le début des travaux, la justice a dû suspendre la construction du contournement appelé de ses vœux par le Conseil départemental pour désengorger la vallée de la Dordogne. « Du jour au lendemain, on s'est retrouvé



sans planning, sans trésorerie. On a été obligé de renvoyer la majorité de nos 25 employés à la maison », raconte Jérôme Agrafeuil.

## DANS LE SILLAGE DE BOUYGUES

La situation aurait pu conduire la société à la banqueroute si les bonnes fées de Bouygues construction ne s'étaient manifestées. « Le constructeur venait d'être retenu dans le cadre de l'appel à projets lancé par l'Agglomération de Toulouse. Il m'a proposé de le suivre sur ce vaste chantier », glisse l'entrepreneur, qui a convaincu ses employés de lui emboîter le pas. La PME a profité de l'opportunité pour investir dans l'achat de machines perfectionnées et créer un laboratoire pour le recyclage des matériaux sur place. Des outils qui l'ont qualifié pour assurer le terrassement d'un nouveau site d'enfouissement charentais ou l'aménagement de la surface destinée à accueillir une plateforme de panneaux photovoltaïques. « Le chantier du téléphérique Teleo a été une aubaine. Notre état d'esprit a changé. Aujourd'hui, tous les salariés de l'entreprise sont d'accord pour évoluer sur des chantiers d'envergure situés à l'extérieur du département. » ■

# Plateforme Green Go L'hébergement au Vert



MATHIEU  
RAVARD

Périgourdin pur souche, Mathieu Ravard a lancé en 2021 avec trois amis : Green Go. Une start-up innovante qui propose des hébergements durables en France. Rencontre.

Par Marie LEMAITRE

**La Vie Economique : Comment est né Green Go, « l'alternative responsable et française à Booking et Airbnb », comme vous vous définissez ?**

**Mathieu Ravard :** « On était à la recherche de sens dans nos travaux respectifs, et on avait conscience du réchauffement climatique qui s'accélérait, alors on a voulu agir. Le domaine du tourisme était un secteur qui nous plaisait, et il y a beaucoup à faire sur l'impact individuel. On a donc décidé de mettre en lien voyageurs et hébergeurs sur une plateforme avec une démarche écoresponsable. »

**LVE : Quels critères les hébergements doivent-ils remplir pour être inscrits ?**

**M. R. :** « On a deux piliers. Le premier, c'est l'expérience proposée. Car les gens veulent avant tout passer un bon moment, tout en réduisant l'impact de leur voyage. Ensuite, on demande aux hébergeurs quelles sont leurs démarches environnementales. Ils

nous expliquent et on juge si c'est suffisant. Une fois qu'ils sont inscrits, on leur propose une centaine de critères qu'ils peuvent remplir. Pour chaque hébergement, on détermine le coût en CO<sub>2</sub> de la nuit. Aujourd'hui, 80 % des hébergeurs viennent vers nous. Nous accueillons plus de 7 500 logements pour plus de 3 500 hébergeurs. »

**LVE : La Dordogne tire-t-elle son épingle du jeu en termes de tourisme vert ?**

**M. R. :** « La Dordogne est le troisième département qui compte le plus d'hébergeurs, après l'Ardèche et le Finistère. Et avec 245 logements, c'est le premier département de France. »

**LVE : Depuis 2021, votre entreprise s'est bien développée...**

**M. R. :** « En 2023, nous en sommes déjà à plus de 1,2 million de visiteurs uniques, et 70 000 nuitées confirmées. Nous sommes passés des quatre fondateurs à une vingtaine de salariés. En 2022, on a fait une levée de fonds participative, qui nous a ramené 400 micro-actionnaires, représentés dans la SAS par une personne de la plateforme de financement lita.co et nous avons 40 business angels, dont 4 sont au comité de direction. Cela nous a permis de lever 1,2 million d'euros.

**LVE : Et d'autres projets en vue ?**

**M. R. :** « 2023 a été une année importante avec trois innovations. D'abord, nous proposons désormais une formation pour les hébergeurs, en e-learning. Ensuite, nous avons l'ambition, en plus d'être le leader de l'hébergement durable en France, d'être le leader du voyage durable en Europe, donc nous avons lancé en juin un comparateur de transports. Enfin, pour finir l'année, on voudrait se lancer dans les coffrets cadeaux. Ce seraient des coffrets physiques, disponibles chez des distributeurs, comme Smartbox ou Wonderbox, mais avec un voyage éthique et durable. Ça nous permettrait de gagner en notoriété et d'être sur un marché qui n'est pas encore développé. » ■

“ En 2023, nous sommes à plus d'1,2 million de visiteurs uniques et 70 000 nuitées confirmées ”



# Écoles de la CCI L'international au menu

Pour cette rentrée les écoles de la CCI misent sur la nouveauté avec deux formations professionnalisantes supplémentaires, et des partenariats avec la Chine.

Par Marie LEMAITRE

**P**our cette rentrée, les effectifs des écoles de la CCI gonflent. Et parmi les quelque 550 étudiants, 22 ont opté pour les nouvelles formations proposées en alternance : le BAC+2 d'attaché commercial et l'équivalent bac vendeur conseil omnicanal option buraliste. La première, qui se fait en un an, est un titre de formation professionnelle équivalent au BTS Négociation et digitalisation de la relation client.

## FORMER LES BURALISTES DE DEMAIN

Le second répond à une demande des buralistes de Dordogne, qui rencontrent des difficultés à trouver des professionnels ayant les compétences requises. Une option a donc été ajoutée à la formation vendeur conseil omnicanal d'un an, avec un cours de snacking et un module juridique. « Ces titres sont développés par la CCI et il n'y a que des modules opérationnels », note Cathy Ranoux, directrice. La rentrée s'est aussi faite sous le signe de la Chine : des contrats de collaboration ont été signés avec quatre écoles. L'objectif ? Développer l'enseignement culinaire occidental en Chine.

## FORMER DES ÉTUDIANTS CHINOIS

Le plus important dispositif a été signé avec trois établissements et consiste en l'élaboration de winter ou summer schools. L'école va accueillir pendant trois semaines des étudiants chinois, en formation. « Comme nous sommes en Dordogne, on se focalise sur la valorisation de nos produits locaux, ainsi que des cours de boulangerie, de pâtisserie, de sommellerie et d'œnologie », résume la directrice, Cathy Ranoux. Le



## UNE ÉCOLE ENGAGÉE

Pour cette rentrée, l'établissement a reçu le label éco-école niveau argent, récompensant les engagements écoresponsables et solidaires des écoles. L'école a notamment ouvert un Soli'shop : un magasin où les étudiants et apprenants peuvent trouver de la nourriture, des produits d'hygiène ou encore des vêtements à petit prix récoltés par des dons. Il sera officiellement inauguré le 19 octobre.

deuxième accord signé permet pour l'école hôtelière d'envoyer, pendant 15 jours, un chef en immersion en Chine afin de donner des cours. Enfin, des accords pour des échanges de formateurs ont été convenus. Des enseignants français pourraient partir en Chine enseigner l'art de la table, tandis que des professeurs chinois pourraient venir en Dordogne pour enseigner l'art du temps, par exemple. ■



Terrasson-Lavilledieu  
**UNE CONFÉRENCE  
POUR LES CRÉATIONS  
D'ENTREPRISES**

L'ERIP Périgord noir propose, jeudi 12 octobre, une conférence participative sur comment créer une entreprise engagée dans la transition sociale et environnementale, avec un focus donc sur l'ESS, dans les locaux de la mission locale de Terrasson. Pendant une heure et demie, de 9 h à 10 h 30, Nicolas Perez de la Cress (Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire) répondra aux questions des participants, en les aidant à construire leur projet, à identifier les bons partenaires, à savoir quels sont les financements possibles... Ensuite, de 10 h 45 à 13 h, des entretiens individuels, gratuits et confidentiels avec les partenaires de la création seront proposés.

**Informations au 05 53 31 56 00.**

Sarlat

**LE PROJET D'ABATTOIR SE DESSINE**

Une unité d'abattage et de découpe de volaille grasse doit voir le jour d'ici 2025 à Sarlat. L'objectif : structurer et consolider la filière locale du gras, et pérenniser la filière oie en Dordogne, la seule restante en France. Aujourd'hui, les producteurs locaux de volailles grasses, regroupés au sein de la SCICA « Les Plumes du Périgord Noir » utilisent les installations de l'abattoir de Prats-de-Carlux, appartenant à Althéa.

Ce nouvel abattoir serait dans l'enceinte de l'entreprise Rougié, à Sarlat. Le projet immobilier est sous la maîtrise d'ouvrage du SIDES (syndicat intercommunautaire de développement économique du Sarladais) et le fonctionnement et la gestion seraient portés par la SCICA qui aura la charge d'équiper l'abattoir. L'abattoir devrait avoir une capacité de 300 000 volailles et l'investissement immobilier atteint les 2,5 millions d'euros.





## Terrasson-Lavilledieu LE RETOUR DU SALON DES MÉTIERS D'ART NAMMA

L'office de tourisme Vézère-Périgord noir organise la troisième édition de Namma, salon des métiers d'art qui a réuni 60 artisans l'an passé et reçu plus de 4 000 visiteurs. Un prix du public et un prix du jury seront décernés lors de la manifestation. Au-delà du site d'exposition, aux abords de la ville ancienne, c'est l'occasion de découvrir tout un réseau d'échoppes : souffleur de verre, céramiste, tourneur sur bois, tapissière en ameublement, coutelière, créatrice de mode, y travaillent sur place. **Du vendredi 13 au dimanche 15 octobre, entrée gratuite.**

## Périgueux CINQ BOUGIES POUR LA PARFUMERIE NICOLE

Le groupe Novi vient de fêter les 5 ans de son enseigne Parfumerie-Institut Nicole : les équipes bordelaise et périgourdine, les représentants des marques et partenaires de l'enseigne, ont partagé ce moment festif avec la clientèle de ce commerce de référence. Et ce en présence de Nicole Georges, fondatrice de la première parfumerie du groupe familial. Ce concept de néo-parfumerie haut de gamme, avec accessoires et maroquinerie de grandes marques, est né en 2017 et a été inauguré en 2018 à Périgueux.



**Dordogne  
DEUX FILMS  
DANS LES CAMPAGNES**

La Région a soutenu la production de deux longs-métrages (200 000 et 150 000 euros) actuellement à l'affiche et en partie tournés en Dordogne. Pour *Le Règne animal*, second long-métrage de Thomas Cailley, film de fiction entièrement tourné en Nouvelle-Aquitaine, on reconnaît Le Fleix et le château de Bridoire (Ribagnac). Pour *L'autre Laurens*, long-métrage policier de Claude Schmitz, le tournage s'est déroulé au château de Rastignac (La Bachellerie), au château de Fleurac, à Douville et au Centre hospitalier de Lanmary (Antonne-et-Trigonant).



© WrongMen-Chevaldeuxtrois



© Laugery-Marqueyssac

**Vézac  
DÉTENTE  
NATURE AUX  
JARDINS DE  
MARQUEYSSAC**

Quel meilleur endroit que ces jardins suspendus entre ciel et terre pour une séance de yoga en plein air ? C'est la proposition faite pour une heure de détente, sans supplément de prix d'entrée, les mercredis et dimanches matin jusqu'à la Toussaint, à partir de 16 ans. Les éléments sont au cœur de ce site exceptionnel et de la philosophie du yoga, dont la pratique en extérieur, dans l'ambiance intimiste du théâtre de verdure de la Rotonde, favorise les sensations bienfaitantes. De quoi respirer la nature à pleins poumons et écouter la musique des oiseaux lors de la pratique douce proposée par Juliette.



© Shutterstock

## Domme DÉVIATION POUR ACCÉDER À LA BASTIDE

Jusqu'au 15 décembre, des travaux sont réalisés sur la route d'accès à la bastide de Domme pour remettre en état la RD49 qui s'était effondrée lors d'événements pluvieux et restait en circulation alternée. La route est fermée et des déviations en place. Le Département s'est appuyé sur l'expertise de bureaux d'études spécialisés pour cette zone Natura 2000 qui s'inscrit dans la vallée de la Dordogne et du Céou. Création de bassins de rétention des eaux pluviales, soutènement renforcé et sécurisation côté falaise sont en cours (réfection de la couche de roulement au printemps prochain) pour cette opération départementale estimée à 1,2 million d'euros.

## Dordogne DES LAURÉATS ENGAGÉS POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les trophées du développement durable Dordogne-Périgord permettent d'identifier les acteurs engagés et de valoriser leurs actions afin d'inspirer les initiatives en faveur de la transition écologique : un terreau pour d'autres bonnes pratiques. La 4<sup>e</sup> édition, ouverte au monde associatif, aux collectivités, aux entreprises et établissements scolaires (1<sup>er</sup> degré et collèges) a récompensé dix lauréats parmi trente candidatures. Dans la catégorie entreprises, l'Hôtel *Le Centenaire* (Les Eyzies) propose des chambres « zéro déchets ». Le plateau de courtoisie est conçu avec du vrac, des verres et bouteilles lavés chaque jour. Les Cafés Layac (Vitrac) ont reçu le prix du public pour leur torréfaction au feu de bois. Bocaux de Liens (Brantôme) se distingue en Production et consommation durables comme restaurant-traiteur écoresponsable.



© D.Nicolas-CD24



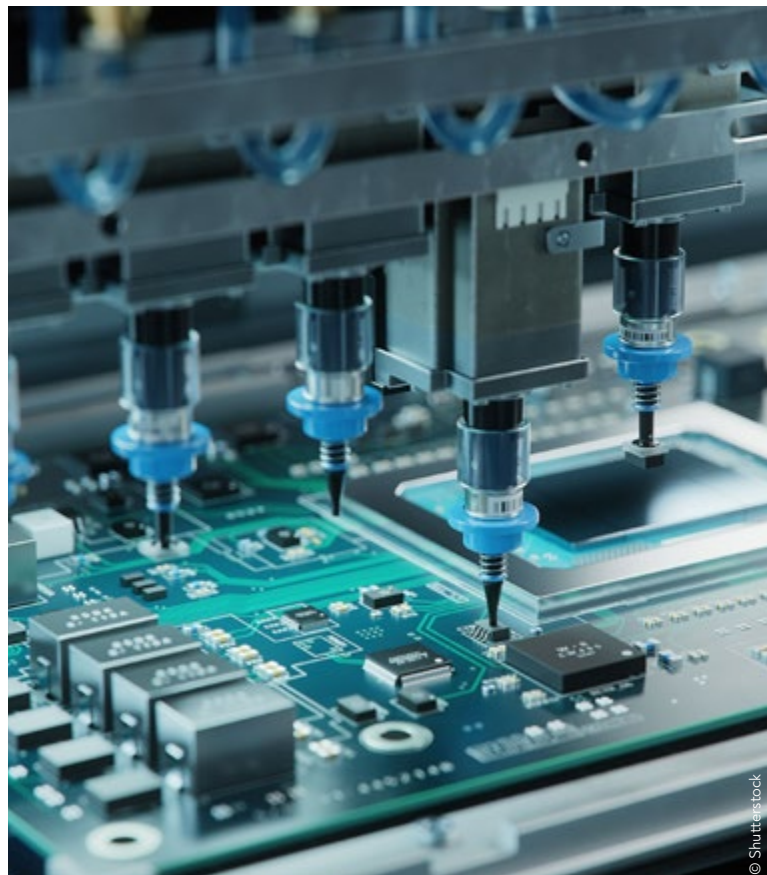


Agglomération  
périgourdine  
**AUGMENTER  
LES MOBILITÉS**

Le réseau Péribus, appartenant au Grand Périgueux, ne couvre pas les 43 communes de l'agglomération. Dans le cadre du plan Grand Périgueux 2040, la volonté a émergé de mettre à disposition des municipalités plus isolées et rurales, des minibus. Ainsi, 12 véhicules doivent être achetés par l'Agglo, et être mis à disposition de groupement de communes qui se partageraient les véhicules et les feraient circuler en fonction des besoins. Si le projet est en cours, et a été présenté aux élus, aucune date pour sa mise en place n'a encore été donnée par le président de la communauté de communes, Jacques Auzou, les délais de livraison étant très incertains, et longs.

Val-de-Louyre-et-Caudeau  
**LE GRAND  
PÉRIGUEUX SOUTIENT  
LA FEDD**

En amont du conseil communautaire du Grand Périgueux, le 28 septembre, Jacques Auzou, président de l'Agglo, a annoncé qu'une aide allait être apportée à la FEDD pour un investissement immobilier. Afin d'augmenter le volume et la cadence de production, l'entreprise avait besoin d'un nouveau local, et de matériel. Un investissement de 11 millions d'euros, dont 9 pour le bâtiment. L'infrastructure est financée par le Grand Périgueux, qui a reçu 4 millions d'euros de la région Nouvelle-Aquitaine. Les 5 millions restants ont été empruntés par l'Agglo à la banque des territoires et les mensualités seront couvertes par le loyer payé par la FEDD. Des travaux qui devraient permettre l'emploi de 80 salariés supplémentaires pour l'entreprise de fabrication de matériel électronique.



# Tourisme Nouveau départ pour Henri Trip

Après un départ prometteur, Henri Trip, start-up toulousaine qui a développé une application dédiée au tourisme, a frôlé la banqueroute au printemps dernier. La société, qui a su prendre les bonnes décisions, repart aujourd'hui sur de bons rails.

Par Bérengère BOSI



Maxime Lagrèze  
et Grégory Muratorio,  
cofondateurs d'Henri Trip

**L**e voyage avait pourtant bien démarré. Fondé en août 2020 par Grégory Muratorio et Maxime Lagrèze, Henri Trip voguait à ses débuts sur une mer calme, porté par un vent favorable. La start-up, qui a développé une plateforme pour planifier des voyages et une technologie permettant d'utiliser son smartphone comme un audio-guide, a connu un succès immédiat. « En décembre 2022, nous comptons 17 collaborateurs chez Henri Trip », relate Grégory Muratorio qui avait dû rapidement embaucher pour répondre à la demande. Début 2023, la société toulousaine affronte toutefois des remous inattendus. Sur l'activité audio-guide, qui avait séduit de gros acteurs du tourisme culturel (musées, salles d'exposition...), « un gros client n'a pas renouvelé son contrat de 200 000 euros annuels, tandis qu'un second, en liquidation judiciaire, n'a jamais honoré une facture de 98 000 euros ».

“ Henri Trip est aussi un « Routard » numérique qui recense sur son application plus de 100 000 sites touristiques ”

## TOUCHÉE MAIS PAS COULÉE

En difficulté, la société doit se séparer de 10 de ses collaborateurs. Un déchirement pour le jeune entrepreneur de 28 ans.

# “Plusieurs chaînes d’hôtels dont Accor ont sollicité Henri Trip”

Si Henri Trip est touché, l’entreprise n’est pas coulée. Ses deux cofondateurs se mobilisent pour trouver des solutions. Eux qui avaient investi 250 000 euros en fonds propres arrêtent de se payer pendant plusieurs mois. « Nous avons réussi à obtenir du chômage partiel pour nos collaborateurs, nous nous sommes fait accompagner par un mandataire judiciaire et nos fournisseurs ont été d’une grande aide, acceptant des échéanciers afin que nous ne tombions pas en cessation de paiement. Le navire était bien abîmé, mais nous avons su le ramener au port et le réparer, encore plus solidement, pour mieux repartir », explique le dirigeant.

## NOUVELLE STRATÉGIE

Henri Trip revoit alors sa stratégie. La société met de côté l’activité audio-guide pour se recentrer sur l’activité initialement disponible gratuitement : le guide de voyage. Car Henri Trip est aussi un « Routard » numérique, qui recense sur son application plus de 100 000 sites touristiques. Les entrepreneurs décident alors de commercialiser des « expériences » de voyage. « Il s’agit d’un carnet de voyage numérique personnalisé créé en fonction des préférences de l’utilisateur. » Grâce à une technologie développée par Henri Trip, faisant intervenir l’intelligence artificielle, différents circuits de voyage, avec diverses activités ou sites à visiter, peuvent être proposés selon que le voyageur s’intéresse plus à la culture, à la nature, à l’histoire ou encore aux activités sportives. « Nous fabriquons et testons toutes les expériences nous-mêmes, en partenariat avec des influenceurs voyage. »

Une « expérience » - c’est-à-dire le guide touristique numérique personnalisé - coûte entre

13,90 euros (pour un voyage de deux jours) et 49 euros (pour 10 jours de voyage). Elle permet à l’utilisateur d’avoir accès, via son smartphone, à un plan géographique de son séjour, avec chaque étape localisée et présentée (informations pratiques, description du lieu, anecdotes historiques...) jour par jour. Un système de géolocalisation permet également de faciliter les déplacements d’une étape à la suivante. Henri Trip propose aussi tout un tas d’astuces pour payer moins cher les entrées sur les sites, choisir les bons horaires de visites, se restaurer dans un établissement recommandé à proximité des sites de visite... Le voyageur peut aussi réserver ses activités directement depuis l’application.

## DES HÔTELS PARTENAIRES

Une innovation qui commence à séduire : plusieurs chaînes d’hôtels dont Accor ont sollicité Henri Trip.

« Le groupe nous a contacté cet été car il souhaite proposer notre solution aux clients qui réservent dans leurs hôtels », se félicite Grégory Muratorio. Comme les sites de réservation d’avion suggèrent de louer un véhicule auprès d’entreprises partenaires, Accor invitera ses hôtes à commander des expériences Henri Trip. Un formidable coup de projecteur pour la jeune pousse toulousaine.

Si pour l’heure, Henri Trip ne propose qu’une dizaine d’« expériences » autour de destinations telles que Séville, Lyon, Reykjavik, Marseille, Toulouse ou Dublin, l’entreprise veut étoffer rapidement son catalogue. « Nous aimerions pouvoir proposer 200 expériences d’ici au 2<sup>e</sup> semestre 2024. » Pour ce faire, les deux cofondateurs souhaitent désormais lever 500 000 euros. L’opération devrait s’articuler en deux temps : « une première phase en BSA Air pour lever rapidement 60 000 euros auprès de petits investisseurs, puis une seconde phase pour le reste de la levée ». La tempête semble désormais être derrière Henri Trip qui vogue vers un avenir que ses dirigeants espèrent radieux. ■

# PORTO

Le guide ultime de la perle lusitanienne pour un city break réussi.

À retrouver sur [www.henritrip.fr](http://www.henritrip.fr) ou dans les stores.

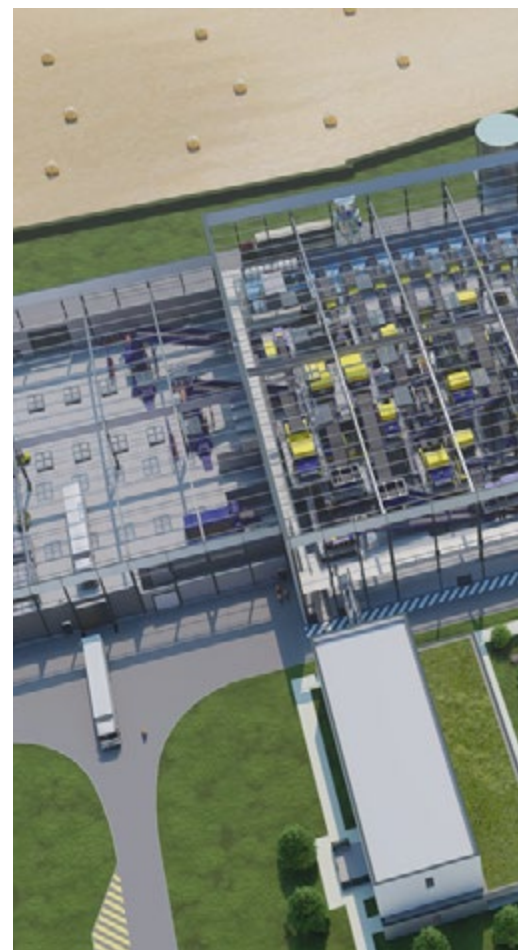


© Henri Trip

# Toulouse se refait une beauté

Entre la construction du plus grand centre de tri de France à Bessières, à 30 km au nord de Toulouse, et la reconstruction de l'incinérateur du Mirail d'ici 2032, la collecte des déchets va considérablement évoluer pour la Ville rose et ses alentours.

Par Maxime FAYOLLE



**C**est le plus gros marché français des ordures ménagères du moment. Environ 1 milliard d'euros pour les délégations de service public des deux incinérateurs de Decoset, le syndicat des déchets qui regroupe Toulouse Métropole et 7 autres collectivités (152 communes, plus d'un million d'habitants). Un montant colossal qui englobe surtout de gros investissements à porter, notamment à Toulouse, où l'incinérateur du quartier du Mirail est obsolète. « Il faut reconstruire l'unité de valorisation entièrement », explique le président de Decoset, Vincent Terrail-Novès. Celle-ci verra le jour à quelques encablures du site actuel et entrera en service en 2032. L'investissement est très lourd, puisque la construction va coûter plus de 300 millions d'euros, à la charge de l'opérateur qui sera désigné l'été prochain.

## AMÉNAGEMENTS TEMPORAIRES

Le nouveau modèle de l'incinérateur sera un peu différent d'aujourd'hui. « Sa capacité sera de 240 000 tonnes, c'est presque 30 % plus petit que notre incinérateur actuel », note le président de Decoset. Il faut dire que Toulouse accueille toujours une partie des déchets des

“ La construction va coûter plus de 300 millions d'euros ! ”

Hautes-Pyrénées. Mais plus pour longtemps. « Les associations de défense de l'environnement nous ont fait comprendre que la solidarité territoriale avait ses limites. Nos voisins vont donc devoir trouver des solutions pour cette partie des déchets ménagers d'ici 2032. »

En attendant ce nouvel incinérateur, l'ancienne unité du Mirail doit tout de même être aménagée et modernisée. « Il y a des règles en ce qui concerne les rejets polluants. On ne pouvait pas attendre 10 ans qu'une nouvelle usine voie le jour. On a investi 46 millions d'euros pour limiter ces polluants. On a notamment mis en place un système sec qui consomme moins d'eau », détaille Vincent Terrail-Novès. Les riverains du Mirail ne verront donc plus le panache blanc s'élever de la grande cheminée.

## PAPREC DANS TOUS LES COUPS

Parmi les candidats à la construction et l'exploitation du futur incinérateur du Mirail, on retrouve la société Paprec.



Le groupe aux 2,5 milliards de chiffre d'affaires en 2022 a déjà mis la main sur la construction du nouveau centre de tri sélectif de Decoset, à Bessières, à 30 km au nord de Toulouse, prévu pour 2025. Il sera le plus grand de France avec 70 000 tonnes de déchets traités par an. « Nous avons deux centres qui ont plus de 20 ans », explique Vincent Terrail-Novès. « Nous manquons de place pour nos déchets recyclables. De plus, les installations sont trop anciennes pour satisfaire les nouvelles consignes de tri. » En effet, depuis plusieurs mois, les habitants peuvent jeter tous types de plastiques dans leur poubelle jaune. « Une grosse partie du tri est réalisée à Toulouse, mais pour affiner correctement, nous avons passé un marché avec une société basée à Mende », explique le patron de Decoset.

### MEILLEURE VALORISATION DES PLASTIQUES

Afin d'éviter aux poubelles jaunes de naviguer entre la Haute-Garonne et la Lozère, le nouveau centre de tri bénéficiera des dernières technologies. « Il y aura des trieurs optiques qui vont déterminer la qualité des plastiques et les séparer », explique Stéphane Leterrier,

“Toulouse  
accueille toujours une  
partie des déchets  
des Hautes-Pyrénées mais  
plus pour longtemps”

le directeur général adjoint de Paprec. Au total, plus de 95 % du tri est effectué par la machine. « Mais il reste des humains ! », rassure le DGA de Paprec. Les 52 salariés des centres de tri existants seront repris et Paprec prévoit une vingtaine d'embauches.

Ces machines modernes vont permettre une meilleure valorisation des plastiques. « Aujourd'hui, on mélange un flux de différents plastiques pour fabriquer des jardinières ou des plastiques de tuyau... c'est un recyclage de moins bon niveau que ce qu'on pourra faire demain », promet Stéphane Leterrier qui va gérer le site de Bessières pendant 5 ans et pour lequel Decoset a investi 53 millions d'euros.

### RÉDUIRE SES DÉCHETS À L'AVENIR

Mais l'objectif de ces nouvelles consignes de tri est avant tout de réduire le poids de la poubelle noire. « Même si ça ne va pas encore assez vite », déplore Stéphane Leterrier. Impossible toutefois de savoir comment vont évoluer nos poubelles à l'avenir. « Qui aurait prédit une telle diminution des journaux papier et des publicités en boîte aux lettres ? Est-ce que le vrac va se développer demain ? *Quid* du réemploi ? », questionne Stéphane Leterrier. À ces problématiques va s'ajouter celle de l'obligation du compostage à partir de janvier 2024. « Nous allons tester l'implantation de composteurs collectifs dans un quartier de Blagnac », annonce Vincent Terrail-Novès. Les 2 500 habitants du quartier pourront apporter leurs épluchures de légumes directement dans un point d'apport volontaire. Les biodéchets seront ensuite valorisés en engrais ou en biogaz. À Blagnac, pour cette expérimentation, c'est la société EMZ Environnement, basée en Moselle, qui fournira les bacs de tri et les sachets aux habitants. ■



**DOMINIQUE SCHELCHER**  
 PDG de Système U, au Forum économique de Toulouse

Forum  
 économique  
 de Toulouse

# La distribution en question

Entre inflation et prise de conscience écologique, on ne consomme pas aujourd'hui comme on le faisait hier. Grand Témoin du Forum économique de Toulouse le 3 octobre, le PDG de Système U, Dominique Schelcher, a fait part de son analyse.

Par Bérengère BOSI

« **P**endant 40 à 50 ans, on a vécu un système de consommation de masse. Aujourd'hui, nous sommes en train de changer de logiciel », prévient Dominique Schelcher. Le PDG de Système U, l'enseigne coopérative qui rassemble 1 700 magasins et emploie 73 000 personnes en France, était le Grand Témoin du 12<sup>e</sup> Forum économique organisé le 3 octobre par la CCI de Toulouse Haute-Garonne en partenariat avec l'agence d'attractivité de Toulouse. Devant un parterre de 1 000 dirigeants et acteurs institutionnels réunis au casino Barrière, il a fait part de son constat : les premiers signaux de déconsommation observés s'accroissent.

## CONSOMMER AUTREMENT

« Le mouvement avait démarré discrètement avant le Covid pour des enjeux de sobriété. Certains Français veulent contribuer à la lutte contre le réchauffement climatique en consommant moins et autrement ». Mais si la tendance se renforce aujourd'hui, c'est bien à cause de l'inflation. « Elle se stabilise autour de 5 % au niveau général. Pour les produits alimentaires, on est à 20 % sur deux ans. C'est énorme ! » Et le PDG

de Système U, lui-même directeur d'un magasin dans l'Est de la France, constate les conséquences. « Un tiers des Français est en grande difficulté, un tiers – la classe moyenne – consomme différemment et doit faire des choix, et le dernier tiers – qui n'a jamais été si resserré – conserve un pouvoir d'achat confortable. »

## IMPÉRATIF ÉCOLOGIQUE

Dominique Schelcher a également abordé la question de la transition écologique appliquée au secteur de la distribution. « On pense souvent que pour réduire notre empreinte environnementale, on doit changer le mode de transport de la distribution, avec des camions qui roulent à l'hydrogène par exemple. En réalité, 85 % de l'impact carbone dans nos métiers incombe à l'offre produit. C'est avec les fournisseurs qu'il va falloir travailler pour décarboner l'offre », affirme le PDG. Et pour encourager – ou contraindre – les agroindustriels à proposer des produits plus vertueux, Dominique Schelcher plaide pour un affichage en magasin de l'impact environnemental des produits. « C'est comme ça que l'on va faire bouger les lignes », martèle-t-il. Et de conclure : « Je rêve que chez Système U on puisse le faire prochainement ». ■

# GIE Garonne Développement **10 ans** et toujours innovant

En une décennie, le GIE Garonne Développement a contribué à la construction de plus de 10 000 logements. Malgré les difficultés du secteur immobilier, il entend bien poursuivre sa mission au service du « vivre ensemble ».

Par Bérengère BOSI

ses 10 ans d'existence. Initialement créé par trois bailleurs sociaux pour partager leur savoir-faire, le GIE, qui emploie 50 personnes, rassemble aujourd'hui neuf bailleurs : la SA des Chalets, la Coopérative de la Haute-Garonne, l'OPH31, le Toit familial de Gascogne, CDC Habitat, CDC Habitat Social, Ysalia, Notre Maison et l'OPH09. En une décennie, il a construit pas moins de 10 000 logements, dont 8 000 logements locatifs sociaux. De quoi abriter 25 000 personnes et « favoriser la mixité sociale ». Le GIE a par ailleurs réhabilité 3 000 logements. Un travail qui devrait permettre de diminuer de 87 000 tonnes la quantité de carbone émise en 20 ans, affirme l'organisme.



**JEAN-MICHEL FABRE**  
 président du GIE  
 Garonne Développement

## ENCORE DES PISTES DE DÉVELOPPEMENT

Dans un contexte tendu – « Nous sommes face à l'une des pires crises du logement depuis 40 ans », alerte Jean-Michel Fabre, faisant référence à la hausse des coûts des matières premières, la hausse du taux du livret A ou encore la réforme des APL – le GIE veut maintenir et même renforcer son activité. Il devrait livrer cette année 972 logements neufs, soit un chiffre conforme à sa moyenne qui tourne depuis 10 ans autour de 800 à 1 000 logements livrés chaque année.

Le GIE veut également renforcer son activité de rénovation et souhaite développer ses projets de structures publiques pour

« **N**ous, acteurs de l'habitat social, sommes sans cesse en train d'essayer d'anticiper la prochaine crise. Aujourd'hui, faisons-nous plaisir et prenons le temps de regarder ce que nous avons accompli. » C'est ainsi que Jean-Michel Fabre, président du GIE (groupement d'intérêt économique) Garonne Développement, a accueilli le 27 septembre les membres et partenaires de l'organisme qui fêtait

le compte de collectivités ou de services de l'État. Garonne Développement a par exemple réhabilité dernièrement un site appartenant au Conseil Départemental de Haute-Garonne, anciennement dédié aux logements de fonction. Deux millions d'euros ont été investis pour désamianter le bâtiment, situé route de Launaguet, et aménager ce Centre Départemental d'Accueil Mère Enfants (CDAME). Composé de 19 studios et 8 T2, il héberge aujourd'hui 25 mères isolées et leurs enfants de moins de 3 ans. ■

# Formation. **Pouvoir** aux **femmes**

L'organisme de formation Simplon démarre une formation gratuite dédiée aux femmes pour devenir conceptrice-développeuse d'applications. Une façon de féminiser ces métiers, trop souvent réservés aux hommes.

Par Maxime FAYOLLE



**CÉCILE COUDERC**  
responsable du  
campus Simplon à Toulouse

**U**n chiffre vaut souvent mieux qu'une longue démonstration. « Dans les métiers techniques du numérique, les femmes représentent 17 % des emplois, c'est trop peu », souligne Cécile Couderc, responsable du campus Simplon à Toulouse. C'est la raison pour laquelle l'organisme de formation Simplon – qui fête ses 10 ans cette année – a mis en place cette formation au métier de développeuse d'applications spécialement conçue pour les femmes. « On a tout type de profils. On ne demande aucun prérequis mais on sélectionne nos candidates sur leur envie et leur détermination. »

## **FORMATION 100 % GRATUITE**

L'objectif est d'accompagner la montée en compétences jusqu'à l'entrée en entreprise. La formation commence par 5 semaines théoriques puis 3 mois de formation technique. Il y a ensuite une alternance qui dure 18 mois. Le tout est entièrement gratuit. « On va chercher les financements », explique Cécile Couderc. « On a des mécènes qui financent la fondation Simplon et puis on récolte aussi la taxe d'apprentissage. Microsoft et L'Oréal sont par exemple deux partenaires forts de nos projets inclusifs. »

## **46 FEMMES**

Au total, 46 femmes ont rejoint les deux formations ouvertes à Montpellier et Toulouse. Un signe positif pour la responsable de l'antenne toulousaine. « On essaie d'aller dans les écoles pour faire essayer le code aux filles. On leur dit que c'est possible. Les femmes manquent de confiance en elles, elles se disent qu'elles ne vont pas y arriver. Les hommes ne se posent pas autant de questions mais ça ne veut pas dire qu'ils sont meilleurs ! » Faut-il pour autant passer par des quotas dans les entreprises du numérique ? « C'est une vraie question. Les entreprises se fixent des objectifs, c'est bien, mais il faut se donner les moyens pour que les choses bougent. »

Reste désormais à trouver des entreprises pour prendre ces candidates en alternance. « On secoue les entreprises ! On est allé les voir lors de la Mêlée Numérique pour leur dire qu'il faut prendre des femmes afin de développer des applications et prendre aussi en compte leurs besoins ! » Aujourd'hui, 9 algorithmes sur 10 sont encore programmés par des hommes. Mais l'histoire pourrait changer. « On a 80 % de sorties positives dans nos formations, soit vers un emploi pérenne soit pour continuer vers un Bac + 5 », conclut Cécile Couderc. ■



# Ad'Occ mise sur l'innovation

L'Agence de la région met en place depuis 2018 un accompagnement des entreprises occitanes pour aider leur développement économique. L'an passé, plus de 3 000 structures en ont bénéficié.

Par Maxime FAYOLLE

**T**out débute par une idée. « On voulait créer un vitrage qui bloque le soleil l'été mais le laisse entrer l'hiver. Comme ça, on met moins de clim et de chauffage et on limite les émissions de gaz à effet de serre. » Le projet de Patrick Callec paraît simple et révolutionnaire. Mais comment le mettre en œuvre dans les meilleures conditions ? « On est allé taper à la porte d'Ad'Occ en 2016 », raconte celui qui a créé l'entreprise ImmoBlade. À l'époque, le projet n'est pas encore mature. Ad'Occ met en place un suivi individualisé de l'entreprise. « On a structuré le projet qu'ils nous ont amené et ensuite on a cherché des financements », explique Claire Lafossas en charge de la transition énergétique à l'agence.

## STRUCTURATION, FINANCEMENT, VISIBILITÉ

ImmoBlade rencontre donc une série d'experts qui vont proposer des solutions adaptées. « Ad'Occ a un réseau important. Ils ont regardé le projet et soulevé des questions auxquelles on n'avait pas pensé. Nous, on était obnubilé par le financement mais avant cela, il faut que le projet tienne debout », détaille Patrick Callec. Son entreprise sera aussi aidée pendant la période Covid pour continuer la recherche et développement. Puis, une levée de fonds sera bouclée avec l'aide d'Ad'Occ. La dernière étape, c'est la visibilité. « On a participé à des conventions d'affaires grâce à l'agence. On a rencontré pleins de futurs clients », s'enthousiasme le chef d'entreprise qui équipe aujourd'hui des écoles, des bureaux de poste et des logements collectifs partout en France et affiche 400 000 euros de chiffre d'affaires.



**JALIL BENABDILLAH**  
vice président en charge  
de l'économie et de l'emploi  
à la Région Occitanie

**NICOLAS SCHAEFFER**  
directeur général  
d'Ad'Occ

## 46 IMPLANTATIONS EXTÉRIEURES EN 2022

En plus d'aider les entreprises régionales, Ad'Occ accompagne aussi l'implantation d'entreprises extérieures à la région. En 2022, 46 entreprises se sont installées en Occitanie, dont 25 à Toulouse. Et la région lorgne aussi sur l'international. « Nous sommes la 4<sup>e</sup> région en termes d'accueil des investisseurs étrangers », pointe le directeur d'Ad'Occ, Nicolas Schaeffer. Une délégation japonaise a été accueillie pendant le match de Coupe du Monde face aux Samoa et un club Occitanie - Japon a été lancé. « 33 entreprises sont déjà membres et on en ambitionne trois fois plus ! », parie le directeur de l'agence. ■



**FRÉDÉRIC VOLPI**  
le fondateur de Stack Labs

## Toulouse **STACK LABS DÉCROCHE UN PRIX DÉCERNÉ PAR GOOGLE**

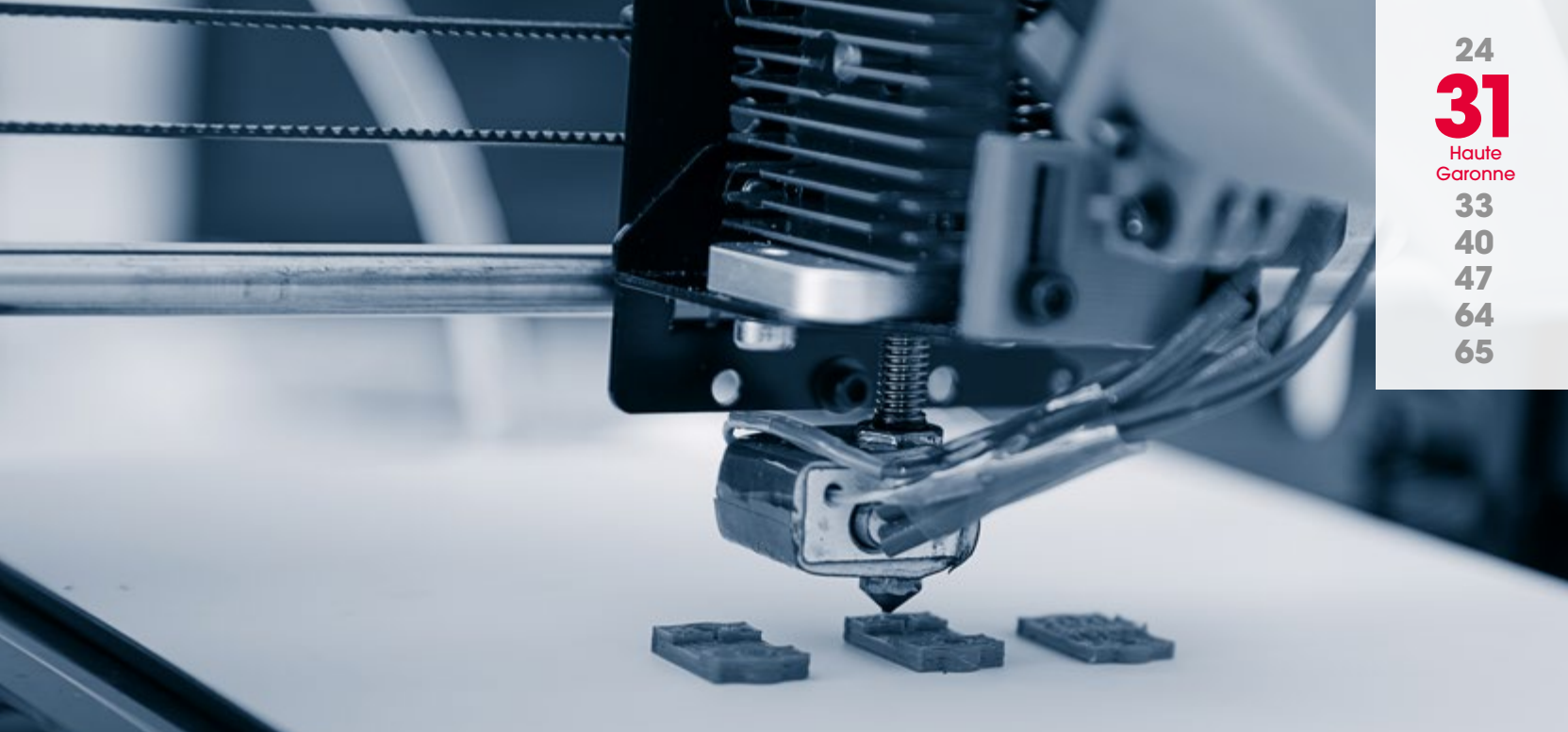
L'entreprise toulousaine Stack Labs est spécialisée dans les services cloud. Cela signifie qu'elle accompagne ses clients pour la migration de leurs applications et infrastructures via l'écosystème Google Cloud. Elle vient de recevoir le prix 2023 Google Cloud Sales Partner of the Year. Ce prix remis par le géant américain récompense l'expertise de l'entreprise toulousaine et sa capacité à satisfaire ses clients. « Nous sommes honorés de recevoir ce prix », déclare le fondateur de Stack Labs, Frédéric Volpi. L'entreprise toulousaine, fondée en 2017, a ouvert un second bureau à Paris l'an passé et compte aujourd'hui une cinquantaine de salariés. D'ici 2025, elle vise une croissance de 50 % et un chiffre d'affaires de 12 millions d'euros. Une vingtaine de recrutements sont à l'étude.

## Toulouse **DOMOCORE RACHETÉ PAR LE GROUPE ALSACIEN E'NERGYS**

L'expert toulousain de la domotique Domocore vient d'être racheté par le groupe alsacien E'nergys. L'objectif de cette acquisition est d'accélérer le maillage territorial de sa filiale Genersys, expert de la gestion intelligente des bâtiments et de l'énergie. Domocore devient d'ailleurs l'Agence Sud-Ouest de Genersys. L'opération s'inscrit dans une volonté de démocratiser la gestion intelligente des bâtiments industriels et tertiaires afin de les rendre plus économes en énergie. « Notre entrée dans le groupe E'nergys nous assure une assise financière et un panel étendu de compétences afin de répondre à l'ensemble des besoins des entreprises du Sud-Ouest », se félicite le fondateur de Domocore, Jean-Baptiste Galan. Il rejoint un groupe qui cumule près de 250 salariés et 43 millions d'euros de chiffre d'affaires.

**JEAN-BAPTISTE GALAN**  
Dirigeant et Fondateur de Domocore





© Shutterstock

## Toulouse **L'AÉRONAUTIQUE MISE SUR L'IMPRESSION 3D**

Le salon de l'impression 3D dans l'aéronautique – aussi appelée fabrication additive – s'est tenu au MEETT de Toulouse fin septembre. L'occasion pour les experts et professionnels de présenter cette technique qui prend de l'ampleur dans l'industrie. « Airbus et Boeing étaient présents, c'est un signe positif », se réjouit Emmanuel Dunouvion, organisateur du salon pour le Pôle Aerospace Valley. Aujourd'hui, on compte 5 000 pièces imprimées en 3D qui volent chez Airbus, notamment des pièces plastiques à l'intérieur des cabines. « La technologie met du temps à s'imposer mais elle va permettre de remplacer des blocs de pièces par une seule. L'avantage, c'est qu'elle sera produite plus rapidement, sera moins chère et surtout moins lourde », explique Emmanuel Dunouvion qui prévoit une croissance du secteur de 19 % sur les 10 prochaines années.



© Thales Alenia Space

## Carnet **UNE NOUVELLE DIRECTRICE POUR LE SITE TOULOUSAIN DE THALES ALENIA SPACE**

Nathalie Font a été nommée directrice du site de Thales Alenia Space à Toulouse. Elle succède à ce poste à Denis Allard depuis le 1<sup>er</sup> octobre. En poste chez TAS depuis 2007 en tant qu'ingénieure au sein des activités d'ingénierie charges utiles flexibles, Nathalie Font est ensuite partie aux États-Unis. Revenue en France par Cannes depuis 2017, elle a rejoint Toulouse en 2020 à la tête du département antennes au sein du Centre de Compétences Électroniques. Elle va désormais gérer le site toulousain et ses 2 800 salariés. Outre le développement de Thales Alenia Space et la coordination du site toulousain avec les 9 autres en Europe, Nathalie Font veut mettre l'accent sur les projets innovants, le développement durable et l'attractivité multigénérationnelle.



© Nailloux Outlet Village

## Haute-Garonne RECORD DE FRÉQUENTATION POUR NAILLOUX OUTLET VILLAGE

Le village de marques Nailloux Outlet Village a accueilli 300 000 visiteurs sur les deux mois de juillet et août, soit 19 % de plus qu'en 2022 avec un « retour massif de clients étrangers », notamment espagnols, britanniques et allemands. Le chiffre d'affaires du centre commercial situé à 30 km au sud-est de Toulouse a quant à lui augmenté de 16 % comparé à l'été 2022. Ouvert en 2011, le village de marques géré par Advantail s'étend sur une surface de 22 000 m<sup>2</sup> et compte environ 70 boutiques. Parmi les dernières marques accueillies : Dockers, Le Creuset ou Sketchers. « D'autres ouvertures sont également prévues pour la fin de l'année », indique la directrice du centre Anne-Claude Sylvain. En 2022, Nailloux Outlet Village avait accueilli 1,2 million de visiteurs.

## Carnet M<sup>E</sup> JONATHAN ROUSSEL, NOUVEAU PRÉSIDENT DU CERCLE DES JEUNES NOTAIRES

À 36 ans, M<sup>e</sup> Jonathan Roussel est nommé président du Cercle des Jeunes Notaires de la chambre des notaires de la Cour d'Appel de Toulouse. Il succède à M<sup>e</sup> Carlène Lacan, première présidente de l'organisation créée en février 2021 à l'initiative de l'ancienne présidente de la chambre, M<sup>e</sup> Christine Dechaumont qui souhaitait « faire des jeunes notaires des ambassadeurs de la profession ». Généraliste du droit notarial, Jonathan Roussel a suivi ses études de droit à Toulouse et officie à Bourg-Saint-Bernard, en Haute-Garonne. En tant que président du Cercle des Jeunes Notaires, il souhaite communiquer auprès des étudiants, « sur une profession qui a beaucoup évolué et qui recrute largement ».

Ouvert aux notaires de moins de 40 ans installés sur le territoire de la chambre (Haute-Garonne, Tarn-et-Garonne, Tarn et Ariège), le Cercle des Jeunes Notaires compte une dizaine de membres.



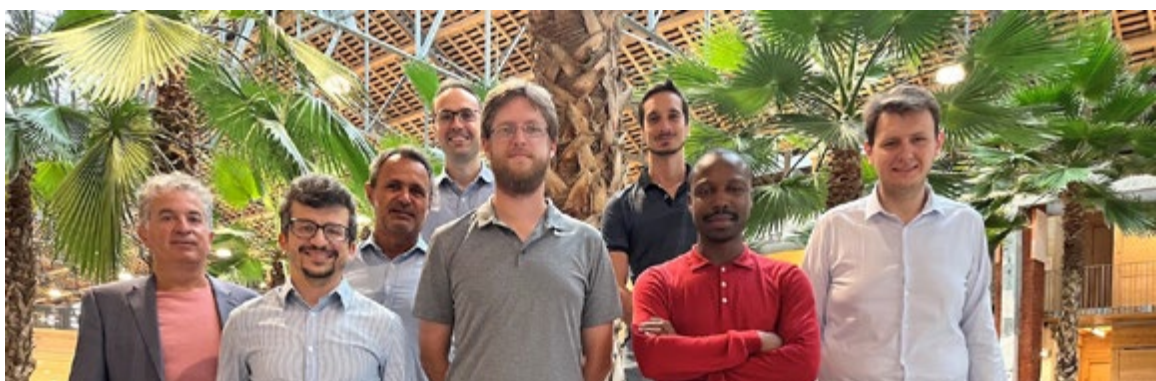
© Sylvain Geilmeau



Toulouse  
**NOUVELLE LEVÉE POUR LE COMPTOIR DES PHARMACIES**

Après avoir levé 1,5 million d’euros en 2020, le Comptoir des Pharmacies finalise un second tour de table de 2 millions d’euros, auprès de ses clients historiques – les pharmaciens – et de Marc Adamowicz, en partenariat avec SideAngels, un fonds d’investissement qui suit la start-up toulousaine depuis ses débuts. Fondé en 2016, le Comptoir des Pharmacies a créé une marketplace dédiée aux pharmaciens. Elle vise à fluidifier l’approvisionnement de ces derniers, optimiser la gestion des stocks et « renforcer la santé financière des officines ».

La levée va permettre à la société de financer l’élargissement de son offre, d’investir dans le développement technologique de sa plateforme pour la rendre plus performante et d’ étoffer son équipe de 25 collaborateurs. Le Comptoir des Pharmacies revendique 11 000 pharmacies inscrites sur sa plateforme et une centaine d’officines partenaires.



Occitanie  
**NUBBO ACCUEILLE SA NOUVELLE PROMOTION DE START-UPS**

Nubbo, incubateur à mission d’Occitanie installé à Toulouse, accueille sa nouvelle promotion de six start-ups. Cinq jeunes pousses intègrent le programme d’incubation : un accompagnement de 12 mois assorti d’une aide sous forme d’avance remboursable allant jusqu’à 50 000 euros. Il s’agit de Bam (optimisation de la vie des batteries au lithium), Dokey (dématérialisation de l’émargement étudiant), Fumiwo (digitalisation de la microfinance), Magic Genomix (logiciel l’IA d’aide à la décision clinique en oncologie) et de Siza (robot agricole de semis et désherbage mécanique). La start-up Smartcatch intègre quant à elle le programme d’accélération donnant également accès à un soutien de 50 000€. La start-up toulousaine fondée par Aline Cerf a développé une technologie permettant de capturer des cellules tumorales et de détecter ainsi les cancers à des stades très précoces.



# Cité numérique **Opération séduction**

La Cité numérique continue de se réinventer pour attirer les entreprises et le public. Événements, services, nouveaux projets...

Benoît Chauvi, de l'EPA Euratlantique, et Cédric Vicente, responsable de site Covivio, esquissent l'avenir de ce lieu-totem du numérique néo-aquitain.

Par Jennifer WUNSCH

**L**a Cité numérique, écosystème de bureaux dédié aux entreprises innovantes situé à Bègles, a beau revendiquer un taux d'occupation de ses 26 000 m<sup>2</sup> de près de 100 %, elle déploie tout un éventail d'arguments pour attirer le public. « L'idée est de faire vivre le lieu. Il s'agit d'un site métropolitain qui a vocation à rayonner », affirme Benoît Chauvi, directeur du développement économique de Bordeaux Euratlantique. C'est pourquoi

l'EPA organisait le 28 septembre des portes ouvertes, destinées au grand public et aux professionnels, avec animations et visite des lieux. Ancien site de tri postal racheté à La Poste par l'EPA Euratlantique, la Cité numérique a subi 4 années de transformation pour devenir le site-totem du numérique de Nouvelle-Aquitaine. « Disposer de ce lieu a participé à l'obtention du label French Tech pour Bordeaux. Nous voulons aujourd'hui continuer cette histoire, et montrer que la Cité numérique n'est pas qu'un immeuble de bureaux », insiste Benoît Chauvi.

# “ Nous avons le projet de construire un immeuble de coliving à l'avant de la Cité, afin de toujours répondre au mieux aux besoins des entreprises ”

## LOGIQUE D'ÉCOSYSTÈME

Entièrement restructurée par l'architecte Alexandre Chemetoff, qui a ouvert cet ancien bâtiment industriel, lui a ajouté un étage et 2 rues intérieures, et fait aménager 8 500 m<sup>2</sup> d'espaces extérieurs arborés, la Cité numérique accueille aujourd'hui un millier de personnes, travaillant dans une cinquantaine d'entreprises (SimForHealth, HelloAsso...), grands groupes (One Point, Microsoft Experience Lab, DSI de Sanofi...), acteurs institutionnels (Bordeaux Métropole, la Région Nouvelle-Aquitaine et leurs technopoles), de la formation (Simplon, Cnam...) et start-ups néo-aquitaines. « Cette logique d'écosystème est importante. Il y a ici des entreprises de tous les secteurs, de toutes les tailles, du public et du privé, des acteurs de la formation et des entreprises qui recrutent. Cette proximité fonctionne pour créer du business », assure Cédric Vicente, responsable de site Covivio, foncière propriétaire de 75 % de la Cité numérique.

## ATTRACTIVITÉ

« Les recrutements dans le secteur numérique étant complexes actuellement, l'attractivité des entreprises se fait également par le lieu de travail, les services proposés et l'écosystème. À l'heure du télétravail, il faut donner envie de venir au bureau ! », poursuit Cédric Vicente. La Cité numérique revendique ainsi sa connexion directe à la gare Bordeaux-Saint-Jean et au réseau de transport. « Nous travaillons également la continuité urbaine avec les autres quartiers de l'OIN Euratlantique qui sera encore améliorée dans les 3 à 5 ans à venir », affirme Benoît Chauvi. Covivio propose également des services complémentaires, et notamment un service de conciergerie, un café-restaurant, des programmes d'animation pour les résidents, des salles de réunions et d'événementiel et différentes entrées, le tout accessible via une application permettant « de proposer une expérience digitale dans le lieu lui-même », assure Cédric Vicente.

## RÉPONDRE AUX BESOINS

Pour continuer d'attirer les entreprises et leurs salariés, l'EPA Euratlantique et Covivio sont actuellement en phase exploratoire sur l'opportunité de construire un bâtiment supplémentaire de 10 000 m<sup>2</sup> sur une emprise de 2 000 m<sup>2</sup>, située à l'arrière de la Cité. « Nous avons égale-

ment le projet de construire un immeuble de coliving à l'avant de la Cité, afin de toujours répondre au mieux aux besoins des entreprises », assure Cédric Vicente. En attendant, la Cité numérique accueillera d'ici la fin de l'année l'ensemble des équipes de la technopole Unitec, dont le bâtiment historique Condorcet doit être réhabilité. Et un nouvel espace événementiel de Bordeaux Métropole équipé d'un amphithéâtre rétractable pouvant accueillir jusqu'à 200 personnes. ■

## LA CITÉ NUMÉRIQUE EN BREF

Imaginée dès 2013 par Bordeaux Métropole, avec la mairie de Bègles et la Région Nouvelle-Aquitaine, la Cité numérique prend vie sur les lieux d'un ancien site de tri postal libéré par La Poste dans les années 2000. Porté par l'EPA Euratlantique, qui y a investi plus de 40 millions d'euros, la cité-totem de 26 000 m<sup>2</sup> ouvre en mai 2019 après 4 ans de travaux, et une attention particulière portée à la lumière, au son et à la dimension environnementale. Afin de porter cet investissement conséquent, l'EPA Euratlantique a vendu 25 % du lieu à une quinzaine d'entreprises qui y louaient leurs bureaux. Les 75 % restants, soit 18 000 m<sup>2</sup>, ayant été vendus à la foncière Covivio. Bordeaux Métropole et la Région Nouvelle-Aquitaine s'étaient au préalable engagées à louer environ 2 500 m<sup>2</sup> chacune à Covivio, qui accueillent notamment les équipes de French Tech Bordeaux. Covivio, qui propose à la location 15 000 m<sup>2</sup> de bureaux, a également installé 3 000 m<sup>2</sup> d'espaces de coworking de sa filiale Wellio, avec salles de réunion, espaces communs et bureaux opérés privés de 4 à 20 personnes.



**BENOÎT CHAUSI**



**CÉDRIC VICENTE**



Le siège de DL Menuiserie au Taillan-Médoc

© D.R.

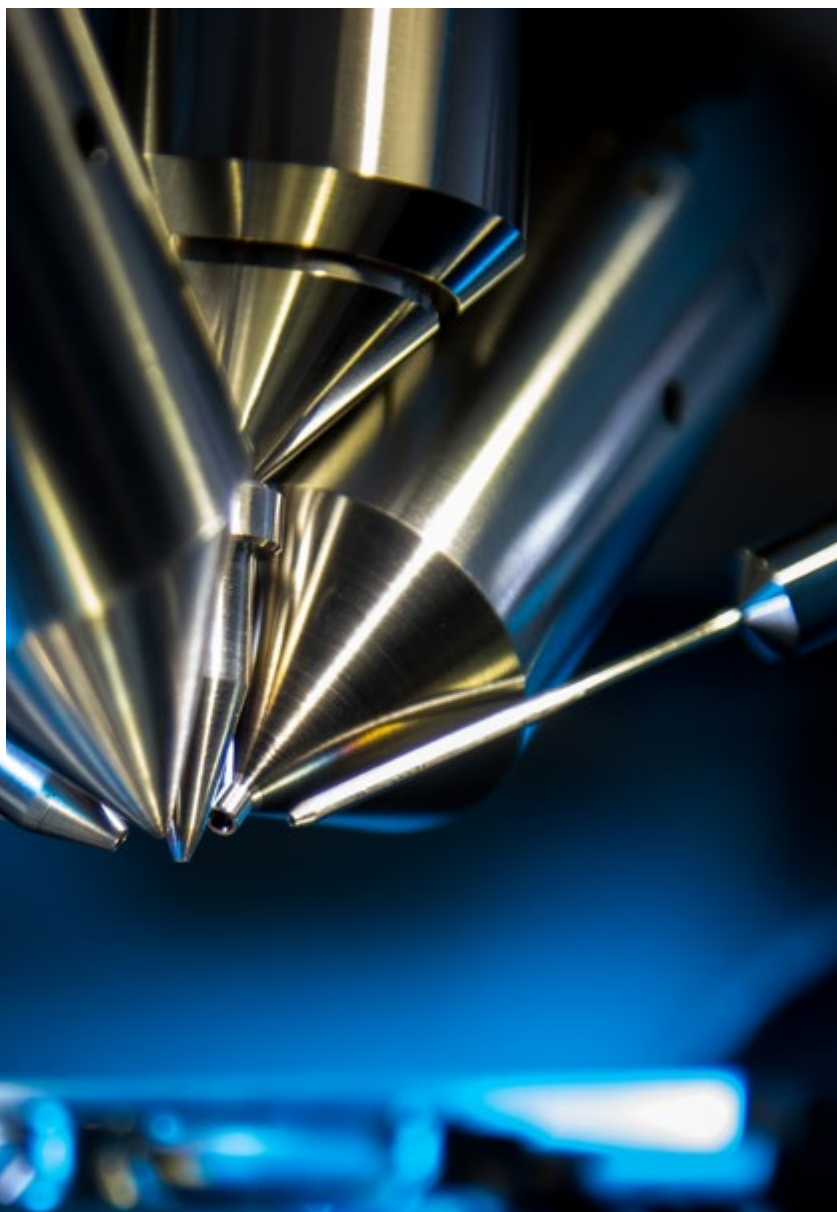
## Mérignac DL MENUISERIE AMÉNAGE SA CROISSANCE

DL Menuiserie est une PME girondine qui fournit et installe des menuiseries extérieures et de la protection solaire pour le neuf et la rénovation. Elle est actuellement implantée sur cinq sites : Le Taillan-Médoc (où se trouve son siège), Gujan-Mestras, La Teste-de-Buch, et Biscarrosse et Mimizan dans les Landes. Dans le cadre de son développement, elle ouvre, en ce mois d'octobre, une entité à Mérignac, dans la zone d'activités Ecchobloc, tout en prévoyant un relooking complet de son magasin testerin l'année prochaine. L'objectif de cette entreprise, fondée il y a 30 ans et actuellement dirigée par Clément Descudet, est de passer de 10,5 M€ de CA en 2023 à 15 M€ d'ici 2026. L'entreprise a déjà connu une forte croissance de son activité, son chiffre d'affaires de 3,6 M€ en 2017 atteignait 7,2 M€ en 2020. DL Menuiserie compte aujourd'hui 52 salariés et espère atteindre à terme un effectif de 65 personnes.

## Mérignac PHOTONIS GROUP DEVIENT EXOSENS

Le leader mondial des tubes intensificateurs d'image, racheté par le groupe d'investissement entrepreneurial HLD en 2021, change de nom. Après avoir acquis 4 sociétés depuis fin 2022, Xenics, Proxivision, Telops et Elmul, diversifiant ainsi ses technologies et produits, Photonis Group devient Exosens et ambitionne d'être le leader mondial des technologies de détection et d'imagerie électro-optiques. « Exosens signifie détecter, voir et donner un sens à ce qui est au-delà. Cela résume parfaitement nos activités : nous révélons l'invisible, nous détectons le monde pour le rendre plus sûr.

Avec la création d'Exosens, nous entendons partager nos valeurs communes avec l'ensemble de l'organisation, en intégrant les nouvelles entreprises et nos nouveaux collaborateurs et en continuant d'offrir des produits de haute performance pour satisfaire nos clients », réagit dans un communiqué Jérôme Cerisier, directeur général d'Exosens. Les 4 marques de produits Photonis, Xenics, Elmul et Telops conserveront leur nom actuel.







## Bordeaux CF RENFORCE SA PRÉSENCE À TOULOUSE

Le groupe d'expertise-comptable bordelais CF (70 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2022, 1 000 salariés) annonce l'acquisition du cabinet Coudouel & Associés, basé à Toulouse. Implanté dans la Ville rose depuis plus de 10 ans, CF compte déjà 4 cabinets sur place. Cette nouvelle opération de croissance externe, la troisième en l'espace de quelques mois, permet au groupe de renforcer son maillage territorial en Occitanie. Le cabinet Coudouel & Associés, dirigé par Jean-Max Coudouel depuis près de 30 ans, compte une dizaine de salariés et a réalisé un chiffre d'affaires de 1,03 million d'euros en 2022. Le cabinet portera désormais le nom de Coudouel & Associés membre du Groupe CF.

## Bordeaux OMADA LÈVE 7,1 MILLIONS D'EUROS

Créée à Bordeaux en 2020, l'application de pronostics sportifs gratuite Omada annonce sa première levée de fonds de 7,1 millions d'euros. Menée par Félix Capital, et accompagnée par 20VC, Play Ventures, F4, Motier Ventures et Athletico Ventures, cette levée s'accompagne de l'entrée de plusieurs investisseurs individuels, dont Xavier Niel et le family office de Yuri Djorkaeff. Elle doit permettre à Omada, qui réunit déjà plus de 300 000 joueurs mensuels en France et un million dans le monde, d'accélérer son expansion internationale. Se revendiquant comme « une alternative saine et responsable aux sites de paris sportifs payants », l'application est basée sur des défis et pronostics gratuits entre amis. « L'ouverture du capital d'Omada devrait nous permettre de soutenir nos ambitions à l'international, notamment à destination des États-Unis où l'on constate que plus de 750 000 jeunes souffrent déjà de problèmes d'addiction aux paris. Je suis ravi de pouvoir m'entourer des meilleurs partenaires pour continuer à améliorer l'expérience de jeu, tout en maintenant une proximité forte avec nos utilisateurs, qui fait la force d'Omada depuis nos débuts », assure Adrien Miniatti, CEO d'Omada, dans un article publié par French Tech Bordeaux.



# Canard gras Premières vaccinations, nouveaux espoirs

Le ministre de l'Agriculture, Marc Fesneau, était dans les Landes et le Gers pour le démarrage de la première campagne de vaccination de palmipèdes après six crises aviaires en huit ans. Entre soulagement et espoir de toute une filière, malgré des freins à l'exportation.

Par Julie DUCOURAU

**C**e lundi 2 octobre, dès 8 h du matin, les 3 500 canards d'Éric Dumas, président du Cifog (interprofession du foie gras), ont commencé à être vaccinés sur son exploitation d'Horsarrieu, près d'Hagetmau, sous les yeux du ministre de l'Agriculture, Marc Fesneau. Cette première injection à la base du cou sur des canetons âgés de 10 jours sera suivie d'un rappel à 28 jours, comme pour la totalité des palmipèdes dans les élevages de plus de 250 têtes (hors reproducteurs), soit plusieurs centaines de milliers en France dès cette semaine et plus de 60 millions dans les prochains mois.

## 85 % PRIS EN CHARGE PAR L'ÉTAT

« La vaccination, c'est l'espoir de sortir enfin de cette ornière sanitaire. Mais ce n'est pas l'outil miracle, c'est un outil supplémentaire à la biosécurité. On espère retrouver la sérénité entre producteurs, et apaiser les tensions,

car en vaccinant, on protège aussi les élevages voisins », a salué Éric Dumas alors que chacun espère ne plus avoir à subir d'abattages massifs de millions de bêtes comme ces dernières années.

Cette campagne obligatoire avec des vaccins formulés par le laboratoire allemand Boehringer Ingelheim\*, est « inédite dans son principe et par son ampleur », a résumé Marc Fesneau, lançant des « mercis et bravos collectifs » à toute la filière qui produit, avec le foie gras, un « élément identitaire patrimonial » de la France.

L'État prend en charge 85 % du coût de ce dispositif estimé à 100 millions d'euros. « Les 15 % restants, c'est un sujet, a fait valoir Xavier Fortinon, président du conseil départemental. On sera certainement là pour en discuter dans la mesure où on avait pris les devants en inscrivant des crédits pour ne pas faire peser sur les canards un prix trop important. Il en va de l'avenir de cette filière. On n'a pas l'habitude de s'échapper. »

Autre problématique, l'export. La France est à ce jour le seul pays d'Europe à vacciner ses palmipèdes contre la grippe aviaire, et le Japon, auparavant premier marché du foie gras français hors Union européenne, a déjà fait savoir qu'il suspendrait les importations de produits avicoles français.

Avec « notre processus de suivi sanitaire très exigeant, nous avons trouvé les voies et moyens de faire en sorte que (la vaccination) ne soit pas un problème » pour un certain nombre de pays, et « pour le Japon, on est encore en discussion », a souligné Marc Fesneau, mettant en avant « la diplomatie sanitaire » qui « œuvre à bas bruit ».

De « longues négociations qui pourraient être liées à des accords du Japon avec l'Europe pour des demandes de réciprocité sur d'autres sujets », croit savoir un responsable de la filière.

À Horsarrieu, chez l'éleveur Éric Dumas, également président de l'interprofession Cifog, ont été vaccinés les premiers canetons landais en présence du ministre de l'Agriculture, Marc Fesneau



## LA DIPLOMATIE SANITAIRE À L'ŒUVRE

Globalement, « l'export représente 20 % des débouchés en volumes » et le pays du soleil levant « la moitié de ces volumes et plus encore en valeur », explique Fabien Chevalier, vice-président du Cifog et directeur général de Lafitte Foie gras à Montaut. Sur l'Asie du Sud-Est, un autre client historique, Hong-Kong, accepte, lui, la vaccination. « Entre ces deux positions inverses, le Canada a, de son côté, rouvert le marché de la conserve la semaine dernière, précise Fabien Chevalier, et si pour l'instant, ils bloquent sur la vaccination, on sent des perspectives de négociation. Tout est en discussion ». Selon lui, « la vaccination sera totalement une réussite quand on aura réussi l'acceptabilité à l'export. »

Du côté du Modef des Landes (syndicat des petits exploitants familiaux), on se dit satisfait que la vaccination démarre enfin pour l'avoir demandée depuis le début alors que la filière « a mis trop longtemps à le reconnaître de peur pour l'export » ; mais pour la pré-

sidente Mélanie Martin, il est désormais impératif de « s'attaquer vraiment à la question de la densité des élevages » pour éviter de nouvelles crises et se recentrer sur la qualité.

Quant à Alain Rousset, président du conseil régional de Nouvelle-Aquitaine, il a souhaité que « le travail se développe sur les géniteurs avec des races plus locales et résistantes », pour ne pas laisser ce marché aux géants vendéens du secteur, car « si on unifie trop la génétique, on la rend aussi plus fragile. » ■

*\*Un deuxième appel d'offres pour de nouvelles doses doit avoir lieu dans les prochains mois et le laboratoire français Ceva espère revenir dans la course.*

# Pulseo Des prix « à point nommé »

Exploration des potentiels de la plante miscanthus, maintenance industrielle améliorative ou création de lodges en matériaux biosourcés... Les trois lauréats de l'appel à projets « À point nommé » de Pulseo, technopôle du Grand Dax, ont sorti leurs atouts.

Par Nelly BÉTAILLE

Il y a parfois des trophées qui arrivent « À point nommé ». Et les trois lauréats de l'appel à projets innovants - doté de 25 000 euros en financements et accompagnement - de Pulseo, technopôle du Grand Dax, ont apprécié ce coup de boost bienvenu, le 22 septembre dernier à l'issue des délibérations du jury pour départager les quatre derniers candidats sur 17 dossiers déposés cette année.

## « LES ACTEURS MAJEURS DE DEMAIN »

« Au-delà de l'aspect financier et de la qualité de l'appui de l'équipe de Pulseo sur la structuration des projets, il s'agit d'une démarche essentielle pour déceler les pépites ou les acteurs majeurs de demain, assurer le développement économique du territoire, sa vitalité et la création d'emplois », saluait Julien Dubois, président de l'agglomération, en remettant le premier prix à Franck Saint-Girons et à l'équipe de Miscanthus pour leur projet de développement d'une filière autour de cette plante aux multiples potentiels pour la qualité de l'eau et le respect de l'environnement. Avec en perspective pour l'entreprise, des débouchés classiques (litière animale, paillage de massifs, combustibles...) et de nouvelles pistes en cours d'étude.

## ÉCONOMIES D'ÉNERGIE ET MATÉRIAUX BIOSOURCÉS

Le deuxième prix est revenu à Mickael Siberchicot (SIMI), formateur en maintenance industrielle auprès

de l'UIMM (Union des industries et des métiers de la métallurgie), pour son projet de prestations de services aux PME sur le dépannage de leurs systèmes mécaniques ou électriques, et également sur l'amélioration ou la réfection de leurs installations d'un point de vue énergétique.

Éric Rivert (Erivage) a décroché le 3<sup>e</sup> prix pour lancer les lodges sur pilotis personnalisables en matériaux biosourcés qu'il peaufine depuis trois ans, après 30 ans de carrière dans l'image et le son... Une histoire de passion. ■



Pour le 1<sup>er</sup> prix remis par Julien Dubois à Franck Saint-Girons, une dotation de 3 000 euros, trois ans d'accompagnement et de coworking, un accès au fablab et une place au sein de la formation Grand Dax Managers de Pulseo



Jean-Marie Abadie, président de Pulseo, remet le 2<sup>e</sup> prix Mickael Siberchicot (SIMI)



Le 3<sup>e</sup> prix remis à Éric Rivert (Erivage) par Marie-Chantal Duguine, présidente du jury



## Insertion professionnelle **UNE NOUVELLE PLATEFORME MOBILITÉ**

Le 26 septembre, à Pontonx-sur-l'Adour, au siège de Landes mobilité insertion (LIM) qui avait été sollicitée par l'État pour répondre à cette action phare de la convention de lutte contre la pauvreté et d'accès à l'emploi, a été inaugurée la nouvelle plateforme mobilité afin de « répondre aux besoins des 14 EPCI non couverts par l'association Solutions mobilités basée à Tarnos qui s'occupait déjà de Macs, du Seignanx, du Pays d'Orthe et Arrigans et du Grand Dax », a expliqué Dany Dinclaux, présidente de LIM, au côté de Françoise Tahéri, préfète des Landes, Xavier Fortinon, président du conseil départemental, et d'autres élus. Dans ces nouveaux locaux cofinancés par l'État et le département, travaillent notamment quatre conseillères mobilité, réparties par zones sur tout le territoire pour aider des personnes en difficulté, orientées par des travailleurs sociaux, à lever les freins à leur mobilité pour trouver un emploi, entre aides financières au permis, micro-crédit pour la réparation d'une voiture, covoiturage, ou ateliers de B.A.BA en mécanique. **Plus d'infos sur [eva-landes.fr](http://eva-landes.fr), le nouveau guichet numérique de la mobilité solidaire**



## Hébergement **L'ÉCHANGE DE MAISONS EN HAUSSE DANS LES LANDES**

L'échange de maisons continue de se faire une place dans les nouveaux modes d'hébergement touristique. Avec 8 900 nuitées du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août, les Landes connaissent une hausse de 13 % par rapport à 2022, soit 262 séjours et 1 085 touristes, selon la plateforme Home Exchange. Parmi les villes les plus populaires : Dax, Biscarrosse, Saint-Paul-lès-Dax, Tarnos et Capbreton. Et la Nouvelle-Aquitaine se classe en 5<sup>e</sup> position, derrière la Bretagne, l'Auvergne-Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte d'Azur et l'Occitanie.





Saint-Pierre-  
de-Clairac

# Des moines bien chaussés !

Le monastère Sainte-Marie de la Garde à Saint-Pierre-de-Clairac est le seul en France à produire des sandales à grande échelle. Leur succès a été immédiat et continue à l'être depuis vingt ans.

Par Chantal BOSSY et Vincent ROUSSET

Fondé en 2002 par l'abbaye Sainte-Madeleine du Barroux dans le Vaucluse, le monastère Sainte-Marie de la Garde consacre une part importante de son travail manuel à la fabrication de sandales. En effet, les 17 moines qui y vivent aujourd'hui suivent la règle de saint Benoît, qui peut se résumer dans le célèbre adage : « ora et labora » (« prie et travaille »). Leur vie alterne donc entre prière (7 offices le jour et 1 la nuit à 3 h 30) et travail. En plus

des tâches habituelles d'une grande maison (hôtellerie, cuisine, ménage, entretien des bâtiments...), les moines travaillent aussi de leurs mains pour assurer leur subsistance : ainsi, outre la fabrication de sandales, ils cultivent un verger de noyers (dont ils vendent les noix en coque, en cerneaux et en huile).

### 1 500 PAIRES DE SANDALES COMMERCIALISÉES PAR AN

Depuis 2003, alors qu'ils avaient démarré de manière très artisanale, les moines ont amélioré le processus de fabrication avec des machines plus nombreuses et plus perfectionnées, dont une presse à découper à l'emporte-pièce ou ce banc de finition offert par un artisan savatier parti à la retraite. De la centaine de paires fabriquées par an au début de l'aventure, vingt ans plus tard, ils en sont à 1 500.

### SILENCE IMPRESSIONNANT

En robe de bure bleue avec capuce, frère Augustin, d'origine québécoise, travaille avec frère Cyprien dans cet atelier dont images et statues religieuses, ainsi qu'une grande croix rouge, constituent le décor. Le geste est précis, les étapes méthodiques, entre découpe à l'emporte-pièce du cuir de bovin européen pleine fleur (en provenance d'une tannerie de Pau) et du caoutchouc Vibram, collage, cardage, pointage des lanières, presse et finition de la semelle et de celle de la lisse. Certaines lanières étant renforcées par de petits clous pour assurer

## DÉDIÉE À SAINTE FOY

C'est en novembre 2002 que huit moines furent accueillis par l'évêque d'Agen sur le site de Lagarde, propriété acquise l'année précédente, pour fonder un nouveau monastère.

En 2006, la chapelle est bénie et dédiée à sainte Foy. Les bâtiments ne cessent alors de s'étendre jusqu'à ce qu'en février 2021 l'érection en abbaye soit confirmée et que le premier abbé reçoive la bénédiction abbatiale (24 juin 2021).

(notamment en Allemagne et même jusqu'au Japon...), mais face à un tel succès nous avons dû refuser des commandes afin de préserver l'équilibre de notre vie monastique. De plus, le lancement récemment de la construction de nouveaux bâtiments conventuels est aussi un élément qui nous a contraints à nous recentrer sur la commercialisation uniquement en France. »

### AU-DELÀ DES SANDALES, UN DIALOGUE...

Dans le magasin du monastère, la commercialisation est assurée par le père Martin : « au-delà de l'aspect strictement économique, il est clair que les personnes qui nous rendent visite sont souvent dans une attente bien plus belle et profonde. Celle d'un bon accueil, d'un échange,

## “ Outre la fabrication de sandales, les moines cultivent un verger de noyers (dont ils vendent les noix en coque et en huile) ”

une plus grande résistance ! Le tout vécu dans un silence impressionnant, puisque, pour le moine, tout travail est aussi une prière : « ora et labora » !

Conseillés par des professionnels de grandes marques françaises de chaussures, les moines ont mis au point trois modèles de sandales aux lignes simples et harmonieuses : les Hildegarde et les Scholastiques (comportant un talon) pour les femmes, et les Benoît pour les hommes. Déclinés en six couleurs pour des tailles allant du 35 jusqu'au 47, cela donne 92 catégories en termes de production.

### LES ATELIERS MONASTIQUES DE LA GARDE

Père Hubert, cellérier de la communauté (c'est-à-dire économe), veille à la bonne marche temporelle du monastère. « Nos sandales sont vendues sur place dans notre magasin, mais aussi dans différents magasins de monastères en France, dont celui de notre maison mère du Barroux dans le Vaucluse. Tout récemment encore, elles étaient aussi commercialisées à l'étranger

d'une écoute, d'un conseil, que sais-je encore ». Le blason de l'abbaye représente un cèdre sous une étoile. Le cèdre, symbole biblique, suggère la force tranquille, la justesse, la patience. L'étoile, quant à elle, renvoie à la Vierge Marie. Cette étoile a été suivie cet été par de nombreuses personnes qui, dans le cadre des deux visites guidées estivales programmées par l'Office de tourisme Destination Agen, ont choisi cette destination très particulière.

### LA CONSTRUCTION D'UN CLOÎTRE EST EN COURS

D'imposants travaux du futur cloître avec trois de ses ailes ont débuté en mai. Celui-ci, sera édifié dans un style d'esprit roman, entièrement en pierre (fondations y compris). Dans trois ans, cette première tranche de travaux devrait être achevée. Puis viendra alors la construction de l'église abbatiale. L'objectif étant, à terme, de construire un monastère pouvant accueillir 40 moines, contre 17 actuellement. « Il s'édifie donc en 2023, en Lot-et-Garonne, une abbaye telle qu'on en construisait il y a 1 000 ans ! », conclut le père abbé Dom Marc. ■

# Véhicules électriques

# Goupil voit encore plus grand

L'entreprise emblématique de Bourran a présenté un plan d'investissement de 5 millions d'euros sur 3 ans avec des objectifs élevés. En effet, Goupil souhaite produire 5 000 véhicules utilitaires électriques par an et atteindre 150 millions d'euros de chiffres d'affaires d'ici 2026.

Par Jonathan BITEAU

**L**a population de Bourran (600 habitants) a dû atteindre le millier le 26 septembre dernier. En effet, c'était la foule des grands jours chez Goupil pour la présentation de la stratégie de l'entreprise pour les années à venir. Le concepteur et fabricant de véhicules utilitaires électriques continue de développer ses outils et structures de production sur son site de Bourran, en pleine campagne lot-et-garonnaise. L'entreprise a également rapatrié et réinternalisé ses process de peinture et de soudure : « cette réintégration et ces investissements sur notre site lot-et-garonnais ont été rendus possibles par la montée en puissance de nos besoins de production », confie Yoan Lecuona, responsable QHSE de Goupil.

## DEUX NOUVEAUX BÂTIMENTS CONSTRUITS

À Bourran, deux nouveaux bâtiments, de 800 m<sup>2</sup> chacun, ont donc été construits. Sur un marché du

véhicule utilitaire électrique en constante progression, porté par la volonté de l'État et des collectivités, Goupil ambitionne une croissance de sa production de 3 500 à 5 000 véhicules par an et une progression de 15 % en moyenne par an de son chiffre d'affaires pour atteindre les 150 millions d'euros en 2026.

Pour remplir ces objectifs, Goupil entend renforcer ses gammes d'utilitaires G2 et G4 et surtout développer son offre de petits camions électriques G6 homologués à 80 km/h pour les trajets urbains et périurbains. Ce dernier cible la clientèle des artisans, loueurs et livreurs. Autant de professions impactées par la mise en place des zones à faible émission dans les métropoles.

“Goupil ambitionne une croissance de 15 % par an de son chiffre d'affaires”



© Julien Mivelle



## DES ENGAGEMENTS ENVIRONNEMENTAUX

Durant la conférence de presse de présentation des grandes lignes des investissements de Goupil, les dirigeants n'ont pas manqué d'être questionnés sur les valeurs environnementales de l'entreprise : origine des approvisionnements, consommation électrique et devenir des batteries ont notamment été évoqués sans détour. Tout d'abord, ce sont 5 500 m<sup>2</sup> de panneaux

“ 5 500 m<sup>2</sup> de panneaux photovoltaïques ont été installés sur les toits pour viser l'autoconsommation énergétique ”

## CRÉATION D'UN CENTRE DE RECHERCHE À BORDEAUX

Un autre investissement de l'entreprise s'inscrit dans une démarche prospective à long terme : la création d'un centre d'innovations à Bègles, proche de Bordeaux. Les 3 ingénieurs recrutés mènent des travaux de recherche et de veille sur les technologies de demain en matière d'écoconception et de batteries. « Notre entreprise est située hors d'une grande agglomération, il nous semblait indispensable de posséder un site au cœur de Bordeaux afin de capter des profils de jeunes ingénieurs. Cela nous permet d'être plus attractif et de tabler sur le doublement des effectifs de ce centre à court terme », explique Philippe Hugue, le nouveau directeur général.



Philippe Hugue, à gauche, prend la suite d'Olivier Pelletier, à droite, au poste de Directeur Général

© Julien Mivelle

## GOUPIL EN BREF

Créée en 1996 et basée à Bourran, Goupil est l'un des 5 premiers fabricants européens de véhicules utilitaires électriques. L'entreprise emploie 200 personnes, fabrique plus de 3 500 véhicules par an et a réalisé 93 millions d'euros de chiffres d'affaires en 2022 (avec 70 % de volume à l'export). Les clients de Goupil sont aussi divers que : collectivités locales et secteur public (villes, entretien des espaces verts, collecte de déchets), sites industriels, industrie des loisirs, professionnels urbains et péri-urbains et livraison du dernier kilomètre. Les gammes d'utilitaires Goupil : G2, G4 et G6 sont présents dans 1 600 villes en France et dans plus de 40 pays à travers le monde. Depuis 2011, Goupil appartient au Groupe Polaris, entreprise américaine leader du véhicule de loisirs tout-terrain, réalisant plus de 8 milliards de dollars de chiffre d'affaires.

photovoltaïques sur les toits des bâtiments qui ont été installés pour viser l'autoconsommation énergétique. Ensuite, la majorité des pièces des utilitaires électriques Goupil, dont les batteries, sont recyclables avec un taux de recyclabilité global approchant les 95 %. Enfin, Goupil va développer l'utilisation de matériaux recyclés pour ses utilitaires et créer une activité de location pour offrir une deuxième vie à ses véhicules après révision.

## UN NOUVEAU DG

Cette grande journée de présentation fut aussi celle d'un passage de relais à la tête de Goupil. En effet, depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2023, Olivier Pelletier a quitté son poste de directeur général pour prendre de nouvelles fonctions au sein du groupe Polaris, auquel appartient Goupil. Philippe Hugue, qui occupait jusqu'alors le poste de directeur commercial et service après-vente, vient de lui succéder. ■

## Lot-et-Garonne UN PROJET DE MÉTHANISEUR ÉCOLE SUR LE TAG

Porteur d'un projet de méthaniseur école, le groupe Total Energies a présenté en détails son programme aux élus de l'agglomération d'Agen. Ce projet poursuit deux objectifs : valoriser les déchets en les transformant en Biogaz et former des personnes aux métiers de cette filière en plein développement. D'une capacité de production de 23,5 GWh par an de Biogaz, qui seront injectés dans le réseau et couvriront les besoins en gaz de 4 700 habitants, le méthaniseur peut également produire près de 34 000 m<sup>3</sup> par an de digestat, un engrais utilisé ensuite pour de l'épandage ou du compost. Le méthaniseur devrait se situer sur la zone du TAG (Technopole Agen-Garonne) et pourrait être associé à un second méthaniseur qui valoriserait quant à lui les boues des stations d'épuration de l'agglomération.



© D.R.



© D.R.

**CATHY  
DARBORD**

## Décès CATHY DARBORD N'EST PLUS

C'était une figure de la vie locale marmandaise. Cathy Darbord est décédée mercredi 4 octobre dernier. Le drame est survenu alors que la gérante du tiers-lieu Quai 31 avait rendez-vous à la mairie de Marmande pour superviser l'installation de sa structure dans le futur Césame qui devait être inauguré la semaine suivante. Appréciée de tous, sa disparition soudaine à 51 ans a suscité une profonde émotion. La rédaction de *La Vie Economique* du Sud-Ouest adresse à ses filles ainsi qu'à tous ses proches ses plus sincères condoléances.



© D.R.

## Agen **STÉPHANE DIAGANA À L'AGROPOLE**

C'est dans le cadre de la Fête de la Science, organisée partout en France jusqu'au 16 octobre, que la technopole Agropole reçoit l'athlète Stéphane Diagana. L'ancien champion du monde du 400 m haies, en 1997 à Athènes puis sur le relais 4 x 400 m en 2003 à Paris, vient partager son retour d'expériences d'athlète de haut niveau à l'occasion d'une conférence sur le sport et la science dont le titre sera : « Faire du sport : nouvel enjeu de demain ? ». En effet, la science démontre en quoi et comment une activité physique régulière contribue à réguler le fonctionnement de nos organes et notamment celui du cerveau. Cette conférence a lieu dans l'Auditorium d'Agropole, jeudi 12 octobre prochain, à partir de 18 h 30. Entrée gratuite.

## Samazan **L'ARTISANAT DE DEMAIN EN QUESTION**

Le pôle développement économique de Val de Garonne Agglomération organise une rencontre matinale sur le thème : « Bousculer le commerce et l'artisanat de demain ». Cet atelier fait suite au forum de l'innovation organisé au Parc des Expositions de Marmande le 14 septembre dernier. En effet, le président de l'agglomération, Jacques Bilirrit, souhaite l'élaboration d'une véritable feuille de route pour l'économie du territoire en co-construction avec les acteurs locaux. Cette rencontre aura lieu jeudi 19 octobre de 8 h 30 à 11 h, à la salle des fêtes de Samazan.



© Shutterstock

**ENTREPRENDRE**  
REUNION D'INFO

**VILLENEUVE-SUR-LOT**  
Mercredi 11 octobre de 14h à 17h

**MARMANDE**  
Vendredi 13 octobre de 14h à 17h

**AGEN**  
Lundi 16 octobre de 9h à 12h

Gratuit, sur inscription

CCI LOT-ET-GARONNE



## Lot-et-Garonne LA REPRISE D'ENTREPRISE AVEC LA CCI 47

La CCI 47 organise des sessions d'informations pour les porteurs de projets ou repreneurs d'entreprises. En une demi-journée, il est proposé de découvrir la méthodologie pour passer de l'idée au projet, ainsi que les différentes étapes de la création/reprise d'entreprise et les outils nécessaires pour construire et réussir son installation. Les prochaines dates du mois d'octobre : Agen, lundi 16 octobre de 9 h à 12 h et lundi 30 octobre de 9 h à 12 h ; Villeneuve-sur-Lot : mercredi 11 octobre de 14 h à 17 h et mercredi 25 octobre de 14 h à 17 h et Marmande : vendredi 13 octobre de 14 h à 17 h et vendredi 27 octobre de 14 h à 17 h. La participation est gratuite, sur inscription au 05 53 77 10 00 ou [com@cci47.fr](mailto:com@cci47.fr)

## Villeneuve-sur-Lot UN GYMNASSE CHAUFFÉ PAR LES ENROBÉS

Villeneuve-sur-Lot sera la première ville du Lot-et-Garonne à tester un procédé innovant et inédit :

le « Power Road ». Imaginé et développé par la société Eurovia, il permet de capter la chaleur de la surface d'une route ou toute autre surface en enrobé pour la restituer, via une pompe à chaleur, immédiatement ou en différé.

À Villeneuve-sur-Lot, c'est sur le plateau sportif de Courbiac que le système sera mis en œuvre, pour le chauffage à 100 % du gymnase et la production d'eau chaude sanitaire. Le dispositif de capteurs sera positionné puis recouvert d'un enrobé à chaud, vraisemblablement aux vacances de la Toussaint 2023.

En 2024, les équipes devront construire le local technique qui accueillera le nouvel équipement.



© Shutterstock



## Agen **LE CLUB ÉNERGIE INDUSTRIE À L'AGROPOLE**

Le 24 octobre prochain à l'Agropole aura lieu une rencontre du Club Énergie Industrie. Alors que la question de l'énergie est devenue centrale pour de nombreuses entreprises cet événement apportera des réponses en la matière. Au programme de la matinée d'échanges, plusieurs thématiques sont prévues : l'évolution du contexte énergétique et stratégie d'achat de l'énergie, un focus sur les mécanismes de délestage et d'interruptibilité électrique, et une réflexion sur l'accompagnement des industriels dans une démarche d'efficacité énergétique et de décarbonation. Cet événement est proposé par GRDF, Téréga, la région Nouvelle-Aquitaine, l'Ademe et la Chambre de Commerce et d'Industrie de Lot-et-Garonne.

## Lot-et-Garonne **DEUX REPRÉSENTANTS AU SALON « MADE IN FRANCE »**

Le Salon « Made In France » Paris accueillera 24 entreprises artisanales néo-aquitaines du 9 au 12 novembre prochain à Paris. Et pour cette 11<sup>e</sup> édition nationale, deux Lot-et-Garonnais défendront nos couleurs porte de Versailles. Les heureux élus sont les Perles de Gascogne basées à Pujols (huiles gastronomiques et cosmétiques haut de gamme) et Fabien Roma, la Tournerie 47 installée à Castelmoron-sur-Lot (tourneur sur bois). Pendant 4 jours, auront lieu des animations, des échanges et des démonstrations pour valoriser et faire découvrir les savoir-faire du Sud-Ouest.



# Holight dans la lumière



L'entreprise Holight, installée à Ogeu, vient de débiter la livraison des luminaires destinés à équiper la station RER Charles-de-Gaulle/Étoile. Une commande d'ampleur qui illustre la forte croissance de ce fabricant d'éclairages pour les professionnels.

Par Eustelle LOUSTALET-TURON

**D'**ici les Jeux Olympiques de 2024, le savoir-faire de l'entreprise Holight éclairera les couloirs du RER parisien. Pour la PME ogeuloise, équiper la station Charles-de-Gaulle/Étoile de quelques 500 luminaires intégralement conçus et fabriqués dans son usine est non seulement l'assurance d'une belle visibilité mais également un contrat d'envergure. De quoi sécuriser la croissance de ce fabricant d'éclairages techniques destinés aux commerces (qui représentent la moitié de l'activité), aux bureaux, à quelques grands comptes et autres sites industriels... Déjà, en 2015 et en 2017, Holight remportait deux appels d'offres lancés par la RATP pour remplacer les éclairages de ses stations de métro : avec ce troisième marché qui, de nouveau, lui a été confié, la société béarnaise peut se targuer d'avoir gagné la confiance de l'opérateur parisien.

d'importance tient à l'expertise d'Holight : « Nous sommes capables d'être extrêmement réactifs dans un environnement contraint en termes de technicité, de planning et de conception. Il nous faut aller vite avec une spécificité client ». Produire des éclairages adaptés à la demande, avec une moyenne de deux semaines entre la commande et l'envoi : la force de l'entreprise béarnaise tient à cette adaptabilité. Un chocolatier n'ayant sensiblement pas les mêmes besoins en éclairages qu'un magasin de vêtements ou bien qu'une salle de sport, 6 salariés officient au sein du bureau d'études intégré où ils diagnostiquent, conseillent et conçoivent des produits non seulement sur mesure mais également « à forte dimension technique ».

## 1,5 M€ D'INVESTISSEMENTS EN 2023

Cette propension à vouloir toujours davantage innover est d'ailleurs l'un des marqueurs de croissance de

## DES ÉCLAIRAGES SUR MESURE

Aux yeux de Grégoire Conesa, PDG depuis seulement quelques semaines suite au départ à la retraite de Richard Bonneville, mais salarié et associé depuis plusieurs années, l'entente avec ce client

“À horizon 2025, Holight qui compte aujourd'hui 37 salariés, devrait embaucher près de 15 personnes supplémentaires”



GRÉGOIRE  
**CONESA**  
PDG de Holight

la société : sous-traitante à sa création en 1976, essentiellement pour Philips, elle a ensuite créé sa propre marque dans les années 2000, lancé ses premières solutions LED en 2008 et investi sur fonds propres en 2014 pour développer la R&D. Avec raison, au vu de sa croissance dix ans plus tard. « Nous menons actuellement un plan d'investissement de 1,5 million d'euros, qui correspond à l'augmentation de l'activité », resitue Grégoire Conesa, alors que déjà, en 2017, une somme identique avait été injectée dans de nouvelles machines et l'agrandissement des locaux. « Nous allons réaménager la surface de stockage et rénover les locaux sociaux comme le restaurant et le parking ».

### 5,3 M€ DE CHIFFRE D'AFFAIRES

Investir aussi pour le bien-être des salariés, notamment via une forte politique RSE, est essentiel pour ce dernier qui espère recruter une quinzaine de personne

à horizon 2025. Des embauches nécessaires dans la perspective du développement de l'activité, alors que Grégoire Conesa dit tabler « au bas mot sur une croissance de 6 à 7% par an d'ici 5 ans ». Le PDG d'Holight, qui affiche 5,3 millions de chiffre d'affaires, ne cache pas son ambition pour son entreprise, l'estimant de « plus en plus compétitive ». ■

## AU CŒUR DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Holight est au cœur d'un contexte particulier, entre hausse du prix de l'énergie et transition énergétique, comme le précise Grégoire Conesa qui cite le travail de sourcing et d'optimisation des pièces tout comme le développement d'innovations techniques : « Nous avons vocation à faire des produits qui s'intègrent dans l'évolution du comportement écologique de la société. Nos luminaires sont de plus en plus économes parce que la technologie évolue : nous avons déjà divisé par quatre la consommation électrique ces dix dernières années en passant à la LED. Par ailleurs, nous produisons des luminaires « intelligents » pour là aussi créer des économies d'énergie ». Côté usine, le dirigeant souligne l'effort fait sur le retraitement des déchets mais aussi sur l'ensemble de la chaîne de production, précisant essayer « de consommer le moins possible et d'utiliser des matériaux nobles, comme la peinture en poudre ou la feuille d'aluminium. »

# Le Crédit Agricole se met au **vert**

Depuis la bergerie du Tilh, à Artigueloutan près de Pau, le Crédit Agricole Pyrénées Gascogne et le Crédit Agricole Aquitaine ont officialisé leur coopération dans le domaine des énergies renouvelables. Leur objectif, affiché : devenir « le producteur d'énergie verte de référence ».

Par Eustelle  
LOUSTALET-TURON



**A** première vue, la bergerie du Tilh est une ferme semblable à toutes les autres. Et pourtant, ce mardi 3 octobre, la présence en nombre des représentants du Crédit Agricole Pyrénées Gascogne (CAPG) et du Crédit Agricole Aquitaine sur l'exploitation amenait à nuancer cette impression. À juste titre : sur le toit du bâtiment principal, 840 panneaux photovoltaïques ont été financés et installés par CAPGEN, la filiale « verte » du CAPG spécialisée dans les énergies renouvelables. L'exploitation de Régis Junca, qui loue son toit à CAPGEN et profite de la technologie hybride des panneaux pour alimenter en air chaud son séchoir à fourrage, illustre ainsi idéalement le souhait des deux caisses régionales de développer des centrales photovoltaïques au travers d'une coopération officialisée ce matin-là.

## L'EXPERTISE DE CAPGEN À PROFIT

Aujourd'hui et après 14 ans d'existence, CAPGEN détient et exploite 1 528 points de production situés sur le foncier du Crédit Agricole Pyrénées Gascogne ou sur les surfaces disponibles de ses clients. Ces

derniers ont ainsi le choix entre un portage propre du projet, avec un financement par un prêt bancaire, ou une location de toiture auprès de CAPGEN à l'instar de Régis Junca. Une expertise sur laquelle le Crédit Agricole Aquitaine, encore novice en la matière, pourra s'appuyer, quand le CAPG voit de son côté « sa position de pionnier dans le domaine des énergies renouvelables » confortée.

## DÉVELOPPER 140 CENTRALES PAR AN

Avec ce rapprochement, les deux caisses régionales affirment leur ambition de devenir « un acteur majeur dans le développement et l'exploitation de projets de production d'énergies nouvelles ». Pour y parvenir, toutes deux comptent accroître le parc existant en accompagnant l'installation de près de 140 infrastructures de production d'énergie photovoltaïques par an en tiers développement sur leur territoire (Pyrénées-Atlantiques, Hautes-Pyrénées et Gers pour le CAPG ; Gironde, Lot-et Garonne et Landes pour le Crédit Agricole Aquitaine). Elles permettront la production de l'équivalent de la consommation annuelle en électricité de près de 17 000 habitants supplémentaires chaque année. ■



# La nouvelle grande école de la CCI

La CCI Pau Béarn a annoncé la fusion de ses activités d'enseignement supérieur : l'ESC Pau Business School et le CNPC Sport sont désormais réunis au sein d'un seul et même groupe de formation nommé **éklore-ed**.

Par Eustelle  
LOUSTALET-TURON

« **J**usqu'ici, nous étions deux écoles qui coexistaient. Désormais, nous allons construire un modèle alternatif et proposer quelque chose de différent aux grandes écoles » : Loïc Harriet, directeur général du groupe formation de la CCI Pau Béarn, pose le ton à l'heure d'annoncer le regroupement de l'ESC Pau Business School et du CNPC Sport. Les deux entités créées il y a 54 et 42 ans par la CCI sont en effet désormais unies au sein du groupe **éklore-ed** avec l'ambition affichée

de peser dans un secteur particulièrement concurrentiel. Et pour rendre ce nouveau groupe de formation attractif et « assumer ses spécificités dans une stratégie de rupture », « l'expérience étudiante » est au cœur de ce projet.

## « UNE OFFRE DE FORMATION UNIQUE »

« La priorité est le bien-être des étudiants », résume Loïc Harriet. « Le message fort est celui-ci : si l'on se sent bien, on réussit. » Pour ce dernier, tout autant directeur général d'éklore-ed, que professeur de management, cette « offre de formation unique » se veut en effet au service de l'épanouissement des étudiants via « un apprentissage plus humain, plus spécifique, plus solide ». Et de préciser : « Oser faire différemment, c'est aussi construire notre plan stratégique sur des valeurs plutôt que sur des piliers stratégiques. Chacune de nos réflexions et de nos actions seront guidées par une même ligne directrice : les 3A. » À savoir : l'ancrage assumé dans des villes de taille moyenne, l'audace de proposer de nouvelles pratiques d'enseignement et l'agilité avec l'adaptation des formations aux attentes des entreprises.

## PLUS DE 5 000 ÉTUDIANTS

Avec cette fusion, l'ESC Pau Business School devient **éklore-ed School of Management** pour l'ensemble des formations gradées grandes écoles. Quant aux formations post-bac du CNPC Sport dans le commerce du sport, qui sont dispensées sur cinq campus à travers la France, elles sont regroupées sous la marque **éklore-ed Sport Business**. **éklore-ed** forme désormais un groupe rassemblant plus de 5 000 étudiants et plus de 2 500 entreprises partenaires, un réseau de plus de 20 000 alumnis du domaine du management, du commerce et doté d'une faculté permanente de 30 enseignants-chercheurs. ■



LOÏC  
HARRIET  
directeur général du  
groupe éklore-ed.



## Béarn

### PAU-ORLY : LE MILIEU ÉCONOMIQUE VENT DEBOUT

Les représentants du monde économique béarnais se sont réunis ce lundi 2 octobre pour faire front commun face à la décision d'Air France de réduire ses liaisons entre l'aéroport de Pau et Orly. En effet, sa filiale Transavia ayant supprimé le vol de 6 h 45 particulièrement emprunté par les milieux d'affaires, propose désormais un seul vol quotidien vers l'aéroport parisien, en fin de journée. Jean-Marc Roy, président du Medef Béarn et Soule, a introduit la discussion en appelant les pouvoirs publics à aider au financement d'une liaison. Didier Laporte, président de la CCI, s'est offusqué qu'un territoire avec « un tel poids économique » ne soit pas « mieux desservi ». Pierre Moreau, vice-président de France Chimie Nouvelle-Aquitaine, Evrard Willemaers, président de l'UIMM ainsi que Sébastien Labourdette, président de la Fédération BTP 64, ont également évoqué les difficultés de recrutement liée à cette insuffisance et « la nécessité d'être connecté » pour éviter l'enclavement. L'appel est lancé.

## Pau DES TROPHÉES POUR LES COMMERÇANTS

La remise des Trophées du Commerce béarnais, événement organisé tous les deux ans par la CCI depuis 2013, aura lieu ce lundi 16 octobre à 19 heures au Palais Beaumont, à Pau. Ce concours, destiné à mettre en valeur et à féliciter les initiatives locales et les bonnes pratiques des commerçants et unions commerciales, récompensera les entreprises candidates dans 6 catégories : jeune entrepreneur, développement commercial, transmission/reprise, performance numérique, performance écologique, performance collective. Plus d'une cinquantaine de commerçants ont proposé leurs candidatures, mais seuls 18 d'entre eux sont nominés. Le grand public est invité à s'inscrire pour assister à cette soirée via le site de la CCI Pau Béarn : [www.pau.cci.fr/trophees](http://www.pau.cci.fr/trophees)

© CCI Pau Béarn



## Bassin de Lacq

### UNE CONCERTATION AUTOUR DU PROJET D'ELYSE ENERGY

La société Elyse Energy, spécialisée dans la production de molécule bas-carbone, va développer sur le bassin de Lacq le projet E-CHO à horizon 2027-2028. Ce dernier prévoit l'installation de trois sites : l'un produira de l'hydrogène, l'autre de l'e-methanol et le dernier de l'e-biokérosène. Soumis à une évaluation environnementale, il doit faire l'objet d'une concertation préalable qui durera jusqu'au 17 janvier prochain et permettra au public d'être informé, mais également de partager son avis et ses propositions. Un site internet (<https://www.e-cho-concertation.fr>) est en ligne avec la possibilité de contribuer via le registre numérique, à compter de la date de lancement de cette concertation, le mardi 17 octobre. Le dossier de concertation est par ailleurs consultable en ligne sur le site de la communauté de communes Lacq Orthez (CCLO) ou en version papier dans certaines mairies du territoire et au siège de la CCLO.



© Agence Supermix

## Béarn L'ÉLITE DES CAVALIERS AUX 5 ÉTOILES DE PAU

Les meilleurs cavaliers de concours complet de la planète défendront leurs chances à Pau pour l'ultime échéance majeure de la saison : l'unique CCI 5\*L de France. Amateurs comme néophytes ont rendez-vous du 26 au 29 octobre au domaine de Sers pour assister à ce rendez-vous devenu incontournable. Outre le CCI 5\*L, ce triathlon équestre au plus haut niveau (dressage, cross, saut d'obstacles) qui verra s'affronter les plus grands noms, d'autres temps forts sont prévus au programme.

Auront ainsi lieu le Tournoi des 4 Nations, un tournoi de horse-ball qui opposera les équipes d'Angleterre, d'Espagne, d'Italie et de France, mais également une démonstration inédite d'Andy Booth, enseignant d'équitation et cavalier professionnel. En marge des compétitions équestres, le village d'exposants, les animations diverses et les ventes de chevaux devraient finir de ravir les quelques 40 000 visiteurs attendus.

**Renseignements et billetterie : [www.event-pau.fr](http://www.event-pau.fr)**



© Solène Bailly - Centaure Production



ISABELLE  
OLLIVIER

© Eric Traversié

# Le groupe Idoane en fort développement

Associant des compétences en droit des affaires et fiscalité, le groupe Idoane poursuit son développement. L'avocate Isabelle Ollivier, cofondatrice de ce groupe, en présente le fonctionnement.

Par Vincent BIARD

## La Vie Economique :

### Comment est né le Groupe Idoane ?

**Isabelle Ollivier** : « C'est un groupe issu de la rencontre de professionnels de la même famille juridique et judiciaire (classement des professions libérales) sur les sujets spécifiques du droit des affaires, de la transmission d'entreprises et de l'ingénierie patrimoniale. Nous nous croisons régulièrement sur des dossiers et nous avons constaté que cet échange fonctionnait. Les clients appréciaient de dialoguer avec plusieurs spécialistes en droit des sociétés/fiscalité, réunis au même moment.

### LVE : Pour quels types d'opérations la réunion de divers métiers était-elle pertinente ?

**I. O.** : « Essentiellement pour des opérations de transmission d'entreprises, de restructurations de sociétés

ou bien des opérations immobilières. Mais également concernant les conséquences fiscales attachées aux opérations mises en œuvre par d'autres professionnels dès lors que le cabinet traite des sujets de fiscalité des particuliers et des sociétés. »

### LVE : Combien êtes-vous aujourd'hui ?

**I. O.** : « Le groupe en lui-même rassemble une cinquantaine de personnes dont huit associés et des collaborateurs répartis sur trois départements : Pyrénées-Atlantiques, Hautes-Pyrénées et Landes. Le cabinet d'avocats historique est à Pau avec un second bureau à Biarritz. »

### LVE : Qui sont vos clients ?

**I. O.** : « Nous conseillons vraiment toutes les typologies d'entreprises et de dirigeants, mais nous remarquons que les flux de dossiers interviennent par thématiques. Par exemple, ces dernières années, le cabinet est intervenu sur de nombreuses restructurations et cessions de cliniques vétérinaires alors qu'auparavant les professionnels libéraux ne réalisaient que peu d'opérations en cours de vie sociale et ne se faisaient pas « racheter » par des groupes importants. Il en est de même pour des laboratoires d'analyses médicales. De multiples regroupements sont intervenus dans l'aéronautique et l'industrie en général car les donneurs d'ordre souhaitaient travailler avec des entreprises plus importantes et mieux structurées. Nous intervenons enfin dans les activités de services et le secteur des transports routiers et de la logistique, lesquels dépendent beaucoup de la consommation des ménages et du



## “ Nous développons des partenariats avec des cabinets espagnols pour répondre aux attentes des entreprises du Bassin de l'Adour ”

contexte économique et financier. Notre activité est finalement rythmée par la conjoncture. Quelle que soit la période, l'activité traditionnelle du conseil en droit des sociétés/fiscalité et les opérations de transmission d'entreprise intrafamiliale génèrent une partie importante d'activité de conseils au sein du groupe Idoane. En complément, nous développons des partenariats avec des cabinets espagnols pour répondre aux attentes des entreprises du Bassin de l'Adour et leurs activités transfrontalières. »

### **LVE : Qu'observez-vous aujourd'hui comme flux économiques sectoriels ?**

**I. O. :** « Après trois années marquées par un volume particulièrement important d'opérations de cessions et de restructurations réalisées avec des valorisations consi-

dérables, nous observons un ralentissement. Le contexte inflationniste et la hausse des taux d'intérêts sont très certainement liés à ce fléchissement. Nous ressentons une plus grande retenue dans les financements accordés par les banques. C'est un contexte national puisque nos confrères l'observent également un peu partout en France. »

### **LVE : Et quelles conséquences pour votre activité ?**

**I. O. :** « Comme indiqué ci-avant, nous avons un volume d'activité encore important car nous traitons d'assez nombreuses restructurations familiales peu impactées par le contexte économique. Il y a beaucoup de choses à faire en matière de transmission d'entreprises (et de préparation à la transmission) dans nos beaux départements du Sud-Ouest et plus particulièrement du Bassin de l'Adour. »

“Après trois années marquées par un volume particulièrement important d’opérations de cessions et de restructurations réalisées avec des valorisations considérables, nous observons un ralentissement”

**LVE : Pour quelle raison avez-vous fusionné avec le cabinet de Chantal Hiriart et de Nicole Legrand fin 2022 ?**

**I. O. :** « Nous partageons historiquement les mêmes locaux à Billère et nous travaillons ensemble depuis 17 ans dans les mêmes domaines d’activité. Lorsque nous avons déménagé dans nos bureaux de la rue de Navarre à Pau, ce cabinet nous a suivi avec une logique de regroupement dès lors que Chantal Hiriart-Gianesini prendrait sa retraite. La fusion s’est donc finalisée fin 2022 et Nicole Legrand et ses équipes font désormais pleinement partie du Groupe Idoane. Nicole Legrand intervient sur l’ensemble des domaines de compétence du Groupe. »

**LVE : Si vous en connaissez, quelles sont vos difficultés actuelles ?**

**I. O. :** « Nous rencontrons des difficultés de recrutement auxquelles nous n’étions pas confrontés il y a quelques années mais que nous touchons du doigt via celles de nos clients. Nous avons recruté sans difficulté jusqu’à l’épidémie de Covid-19. Dans un contexte où le processus d’embauche, mais également de fidélisation des collaborateurs, est complexe, nous sommes toujours en recherche de profils intéressants pour compléter nos équipes. Cela étant, nos équipes historiques sont toujours à nos côtés et pleinement impliquées. Nous n’avons pas véritablement d’explications sur ce changement. »

**LVE : Quels sont vos projets de développement ?**

**I. O. :** « La priorité est de poursuivre dans de bonnes conditions l’activité en droit des sociétés/fiscalité du cabinet que nous avons repris dans le cadre de la fusion et d’accueillir sa clientèle. Nous avons ensuite un projet de développement du cabinet d’avocats

sur les Hautes-Pyrénées avec la création d’un bureau à Saint-Lary-Soulan. Nous poursuivons également la sensibilisation des équipes du Groupe Idoane pour une gestion contemporaine des dossiers et une approche « zéro papier. » ■



# Lait de brebis Du goût et des recettes

L'Interprofession du lait de brebis des Pyrénées-Atlantiques lance une opération de promotion lors de la prochaine Semaine du Goût. Grâce aux recettes du chef Xavier Isabal, l'ambition est de faire découvrir une gamme de produits plus large que l'emblématique Tomme Pur Brebis des Pyrénées.

Par Vincent BIARD

**L**a 33<sup>e</sup> édition de la Semaine du Goût se déroulera du 16 au 22 octobre prochain. Partout en France, des établissements scolaires, de la maternelle à l'enseignement supérieur, accueilleront des professionnels de l'alimentation venus présenter leur métier ou leur spécialité. Pour l'Interprofession du lait de brebis des Pyrénées-Atlantiques dont le produit emblématique est le Pur Brebis Pyrénées, un fromage 100 % au lait de brebis d'appellation d'origine protégée Ossau-Iraty, l'objectif est de faire découvrir le fromage à pâte persillée, celui à pâte molle, le yaourt de brebis, le fromage blanc, le « breuil », un fromage frais fabriqué avec le petit lait issu de la fabrication du fromage de brebis.

## DES RECETTES SIGNÉES XAVIER ISABAL

Pour montrer comment utiliser ces cinq produits en cuisine, l'Interprofession du lait de brebis des Pyrénées-Atlantiques a fait appel à l'imagination du chef Xavier Isabal du restaurant *Ithurria*. Avec une étoile



au *Guide Michelin*, cet établissement familial ouvert en 1962 et situé à Ainhoa est une institution. Xavier Isabal a composé cinq recettes très simples à réaliser et mises en scènes dans de courtes vidéos publiées sur les réseaux sociaux par l'Interprofession. Gratin de penne, poire rôtie, camembert de brebis, fontainebleau, ravioles de breuil, les tutoriels des recettes diffusées sur internet devront convaincre les consommateurs.

## MARKETING ET COMMUNICATION

Rassemblant 1 600 acteurs (producteurs de lait, fermiers et laitiers, fromageries, affineurs) en Béarn et au Pays basque, l'Interprofession du lait de brebis des Pyrénées-Atlantiques est le deuxième bassin de production de lait de brebis du territoire français après la Confédération générale de Roquefort. Ayant très récemment mis en place une nouvelle identité graphique et renoué son site internet, l'Interprofession du lait de brebis des Pyrénées-Atlantiques poursuit sa stratégie de marketing et communication visant à séduire les jeunes consommateurs pour les fidéliser, promouvoir ses variétés de fromages et ses produits complémentaires, se renforcer sur des segments de marchés (fromagerie, restauration) en adaptant ses produits. ■



# Les pros du maïs à Anglet

Lors de la sixième édition du salon Agri' Vrac organisé à Anglet fin septembre, les professionnels du vrac alimentaire envisageaient avec un large optimisme la prochaine récolte de maïs. Reste ensuite à l'exporter sur un marché international à forte concurrence.

Par Vincent BIARD

« C'est le rendez-vous des professionnels du vrac alimentaire traitant des céréales, des engrais et de la nutrition animale. Ce sont essentiellement des acteurs du grand Sud-Ouest : coopératives de producteurs, traders, prestataires en logistique, fournisseurs de matériel », décrit Pascal Marty, directeur du port de Bayonne, qui organise l'événement, à propos des 250 participants de ce salon business to business organisé les 28 et 29 septembre à l'espace de l'Océan à Anglet.

## 1,8 MILLION DE TONNES DE MAÏS GRAIN POUR LE 40 ET LE 64

Selon l'interprofession Intercéréales, les céréales occupent 1,2 million d'hectares en Nouvelle-Aquitaine soit un tiers des surfaces cultivées de la région. Avec 4,2 millions de tonnes, celle-ci est la première région de France pour la production de maïs grain (principalement destiné à l'alimentation animale) et semence. La production des départements des Landes et des Pyrénées-Atlantiques est estimée à 1,8 million de tonnes de maïs grain. Au port de Bayonne, 40 % du trafic est constitué de vrac alimentaire. C'est donc une filière cruciale pour l'économie du bassin de l'Adour.

## UN GIE AU SERVICE DE LA FILIÈRE

Depuis le port de Bayonne, environ 400 000 à 500 000 tonnes de maïs sont exportées chaque année par Maïsica, un groupement d'intérêt économique rassemblant les groupes coopératifs Euralis, Maïsadour, Lur Berri et Vivadour. Implanté sur le port de Bayonne et disposant d'un quai et d'une capacité de stockage de 100 000 tonnes, Maïsica charge une centaine de navires par an. Selon Xavier Guihard, directeur de Maïsica : « après une année 2022 catastrophique, l'année 2023 est excellente en termes de rendement ».

## INFLATION ET BAISSÉ DE LA CONSOMMATION

En même temps que le salon Agri'Vrac se tenait l'assemblée générale du GIE Maïsica. Avec le lancement des récoltes du maïs, c'est le moment idéal pour établir des prévisions. Présent parmi la vingtaine de stands exposant au salon Agri'Vrac, le cabinet de courtage en céréales et oléagineux Aquitaine Courtage commercialise environ les trois quarts du maïs exporté depuis Bayonne. Pour le courtier Stéphane Mery, les excellentes prévisions de récoltes sont à relativiser car l'inflation, la diminution de la consommation et la concurrence de pays producteurs risquent de faire baisser le cours du maïs. ■



## Anglet TROPHÉE STARS ET MÉTIERS POUR LES PLANCHES WYVE

Le constructeur de planches de surf écoresponsables commercialisées sous la marque Wyve est lauréat de la catégorie « Innovation » de la finale régionale des prix Stars et Métiers organisée le 3 octobre dernier à Bordeaux par la Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique. Parmi les trente lauréats récompensés au niveau départemental lors de soirées organisées au printemps dans dix départements, trois ont reçu un prix régional donc la société Wyve. Créée à Anglet en 2019, elle se distingue avec un procédé de fabrication de planches de surf en impression 3D offrant des performances mécaniques novatrices sur le marché des planches de surf. De plus, l'utilisation d'un bioplastique d'origine végétale est une réponse au défi de l'industrie du surf de produire des planches respectueuses de l'environnement.



© Jules Desombre



## Came 356 000 EUROS POUR LE MÉTHANISEUR AGRICOLE

Mis en service en juillet 2021 par la société civile d'exploitation agricole De Cabana basée à Came à une trentaine de kilomètres de Bayonne, c'est un méthaniseur agricole utilisant des substrats : lisier porcin, fumier bovin et porcin, produits végétaux. La dégradation de ces matières organiques produit un biogaz transformable en électricité et/ou en chaleur et aussi injectable dans le réseau de gaz naturel. La Région Nouvelle-Aquitaine avait attribué une subvention de 430 000 euros pour la création de cette unité de méthanisation qui connaît des difficultés depuis le début de l'année 2023. Un abattoir détenu par un groupe agroalimentaire a remplacé sa consommation de gaz par du fioul contraignant la SCEA De Cabana à diminuer sa production de biométhane. La Région Nouvelle-Aquitaine lui accorde une nouvelle subvention de 356 000 euros pour la création d'un silo couvert destiné à stocker de nouveaux substrats qui alimenteront le méthaniseur et pérenniseront son activité.

© SCEA De Cabana



## Uhart-Mixe PARTAGE D'EXPÉRIENCE SUR LE TRAVAIL DE LA LAINE

Le cluster Laine actuellement en cours de création par l'association Lainamac (Creuse) et la CCI Bayonne Pays Basque avec le soutien de la Région Nouvelle-Aquitaine entendent développer cette filière d'une centaine d'entreprises expertes des métiers de la laine dans la région. Le 28 septembre dernier, plus d'une vingtaine de personnes (tondeurs, éleveurs, responsables d'entreprises de transformation de laine, ergonomes) se sont retrouvées dans la ferme Dartaquia à Uhart-Mixe. Laurent Assemat, négociant en laines de Mazamet (81), Mathieu Ebbesen-Goudin, fondateur de la coopérative Virgocoop de Cahors (46) et Thibault, tondeur en Lozère, ont montré l'impact du tri et de la tonte sur la qualité de la laine obtenue et sur les étapes de transformation qui en découlent. Cette journée de rencontres s'inscrit dans la constitution de ce cluster qui sera très prochainement structuré et officiellement lancé.

## Cambo-les-Bains LES 20 ANS DE LA FÊTE DU GÂTEAU BASQUE

Lancée par la Ville de Cambo-les-Bains et l'association Eguzkia rassemblant des artisans pâtisseries, la fête du gâteau basque est organisée chaque premier dimanche d'octobre depuis 2003 avec le soutien de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Pyrénées-Atlantiques. Cette année, l'événement a été organisé samedi 30 septembre et dimanche 1<sup>er</sup> octobre. Environ 10 000 personnes ont assisté et participé au marché des producteurs, aux ateliers de fabrication, aux concours culinaires et au défilé des confréries. De nouveaux chevaliers ont été intronisés dans la Confrérie du gâteau basque dont Jean-René Etchegaray, maire de Bayonne et président de la Communauté Pays Basque et le rugbyman Camille Lopez de l'Aviron Bayonnais.



# Sartorius Stedim Biotech

# Capacités doubles

Le projet d'expansion du site de Sartorius Stedim Biotech, spécialisé dans le transfert aseptique et basé à Lourdes, a été inauguré le 21 septembre dernier. Initié en 2021, il permet au groupe allemand de doubler ses capacités de production.

Par **Charlène LERMITE**

**C**est en grande pompe que Sartorius Stedim Biotech a inauguré, après un peu plus de 2 ans de travaux, l'extension des capacités de son site de Lourdes le 21 septembre dernier. Les bâtiments de l'entreprise, situés dans la zone industrielle de Saux, représentent le seul site du groupe allemand Sartorius Stedim Biotech à être spécialisé dans la conception et la fabrication de solutions de transfert aseptique de composants et de fluides lors de la fabrication de médicament. Les ports fabriqués à Lourdes font partie de la gamme Biosafe de Sartorius, ils permettent de maintenir un environnement stérile lors du remplissage des seringues par exemple. Ces ports de transfert aseptique font de Lourdes un centre d'expertise pour le groupe. Historiquement, c'est IDC, un spécialiste



des ports de transfert aseptique, qui était installé dans la zone industrielle lourdaise. L'entreprise avait d'abord été rachetée par Stedim en 2004, avant que Stedim ne fusionne avec Sartorius en 2007 pour devenir Sartorius Stedim Biotech.

## **BOOM D'ACTIVITÉ PENDANT LA PANDÉMIE**

Le projet de rénovation et d'expansion initié en 2021 avait pour objectif la construction d'un bâtiment de stockage, la rénova-

tion des bureaux, l'agrandissement d'un laboratoire, l'aménagement de salles de réunion et la construction d'un nouvel atelier de montage pour les ports Biosafe. Le site a vu sa surface augmenter de près de 70 % passant de 1 250 à 2 100 m<sup>2</sup>. Un investissement nécessaire pour Nicolas Guarnoni, le directeur du site : « Notre infrastructure est en perpétuelle évolution. Nous nous sommes développés tout en pilotant parfois un fort niveau de croissance ». La crise Covid a profité à

## SARTORIUS STEDIM BIOTECH, UN GÉANT DE LA BIOPHARMACEUTIQUE

Le groupe allemand accompagne ses clients dans la fabrication de médicaments pour qu'elle soit réalisée de manière sûre, rapide et économique. Sartorius compte 60 sites dans le monde qui emploient près de 12 000 personnes. En 2022, le groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 3,5 milliards d'euros, il était de près de 4 milliards d'euros pendant la pandémie. Sartorius compte un second site en France, situé à Aubagne dans les Bouches-du-Rhône, il est spécialisé dans la fabrication de poches stériles.

Port aseptique de transfert Biosafe



Sartorius qui est passé de quelques salariés à une centaine pendant la pandémie. « Nos clients ont voulu stocker et nous avons répondu à leurs besoins. Nous sommes sortis plus forts de la crise », continue le directeur de site. L'agrandissement de Sartorius à Lourdes était donc logique pour pallier une demande en hausse.

### 3 MILLIONS D'EUROS INVESTIS

Au total, ce sont donc 3 millions d'euros qui ont été investis dans l'expansion du site de Lourdes.

“ Nous avons répondu aux besoins de nos clients et sommes sortis plus forts de la crise ”

Accompagnée par l'association Territoires d'industrie, la préfecture des Hautes-Pyrénées, la communauté d'agglomération Tarbes Lourdes Pyrénées et la mairie de Lourdes, l'entreprise a obtenu une subvention de 1,7 million d'euros de la part de BPI France dans le cadre de l'appui apporté par l'État aux entreprises mobilisées dans la lutte contre la pandémie. Avec le soutien

de la communauté d'agglomération, Sartorius Stedim Biotech a aussi pu acquérir les murs des bâtiments qu'elle louait jusqu'à présent à cette même communauté d'agglomération et agrandir son site. Pour cela, la collectivité locale a aussi dû reloger l'entreprise la Motoculture Lourdaise qui était voisine de Sartorius dans la zone industrielle de Saux.

### DES EMBAUCHES ET UNE CROISSANCE EN NORMALISATION

Sartorius a enregistré un chiffre d'affaires de 4 milliards d'euros pendant la pandémie de Covid, qui retombe à son niveau d'avant crise à 3,5 milliards en 2022. « Aujourd'hui notre croissance se normalise », témoigne Nicolas Guarnoni. Lourdes utilise la moitié de sa capacité maximale. « Nous comptons une soixantaine de personnes en CDI contre 40 avant la crise Covid et nous avons la capacité d'aller jusqu'à 100 personnes en salle blanche si besoin », explique dans le détail Nicolas Guarnoni. Le recrutement a été important dans la région : « Nous avons recruté des opérateurs localement et des intérimaires ont aussi été titularisés. Pour les ingénieurs, nous avons embauché des profils plutôt juniors, qui sont plus simples à faire venir que des seniors », continue le directeur de site.

### PRÊTS POUR L'AVENIR

À ses côtés, Christophe Benard, ex-directeur du site de Lourdes et directeur des opérations pour Sartorius, explique que « l'entreprise a acquis un équipement innovant et semi-automatisé pour s'adapter aux exigences du secteur pharmaceutique. Nos produits sont plus propres, plus innovants et les délais de fabrication sont plus courts et optimisés ». Parmi ces acquisitions, une machine à 500 000 euros pour sa gamme génération 2 de Biosafe. « Le site de Lourdes a préservé sa capacité à innover et à préparer l'avenir », conclut Christophe Bénard. ■

Employé en salle blanche



# Chantier au sommet

EDF a entamé en juin dernier plusieurs chantiers de maintenance dans la galerie de 11 kilomètres qui achemine l'eau du lac de Cap-de-Long vers sa centrale hydroélectrique de Pragnères. Perchée à 2 000 mètres d'altitude, la conduite doit être remise en fonctionnement avant l'hiver.

Par Charlène LERMITE

**S**ur les hauteurs de Luz-Saint-Sauveur, à Pragnères, EDF mène un chantier hors du commun. Juchée à 2 000 mètres d'altitude, la galerie de 11 kilomètres de long, qui relie le lac de Cap-de-Long à son usine de production hydroélectrique de Pragnères, est en travaux et EDF nous en a exceptionnellement ouvert les portes. Depuis la centrale de Pragnères, l'accès au chantier se fait dans un petit téléphérique rouge ouvert de toute part pour éviter le ballant qui le pousserait contre les poteaux et les câbles à flanc de montagne. Pendant la montée, il offre une vue à couper le souffle sur les sommets pyrénéens et la brèche de Roland. En tête de la visite, François Tissier, le directeur du groupement exploitation hydraulique Adour et Gaves d'EDF, explique les manœuvres en cours : « La galerie

est faite de roche bétonnée et par endroits d'une peau métallique. L'objectif est de renforcer l'étanchéité, de reprendre le béton qui se dégrade et la peau métallique. Nous en profitons aussi pour tirer du câble afin

“ Nous pouvons uniquement amener du petit matériel adapté et nous ne pouvons pas nous croiser dans la galerie ”



de passer la fibre optique depuis Cap-de-Long jusqu'à l'usine de Pragnères. Cela prend du temps et nécessite de souder des fixations par centaines ».

### DES CONDITIONS DIFFICILES

A peine sortis du téléphérique, il est temps pour nous d'enfiler une paire de bottes, lampe frontale vissée sur le casque de chantier, pour se faufiler dans la galerie. Après un premier couloir, nous passons une gigantesque vanne qui sert à fermer le tunnel habituellement rempli d'une eau qui circule au débit de 19 mètres par seconde. Pour François Tissier, la difficulté repose surtout sur l'altitude du chantier, perché à 2 000 mètres d'altitude et sur le caractère exigü de galerie dont le diamètre ne dépasse pas les deux mètres.

Le matériel est acheminé en haut de la montagne via le petit téléphérique rouge et un blondin qui suit la conduite descendant vers l'usine. Il avait servi à la construction de l'édifice. « Nous pouvons uniquement amener du petit matériel adapté et nous ne pouvons pas nous croiser dans la galerie », témoigne François Tissier.

Un tracteur chemine de l'entrée de la galerie au premier chantier, positionné 1 kilomètre plus loin. Un opérateur y procède à des soudures sur la paroi de la conduite. Dans le tunnel, la progression se fait lentement dans l'obscurité, avec de l'eau parfois jusqu'à mi-mollet. Les entrepreneurs, pour la plupart locaux, comme FFT basé à Beaucens, se relaient sur les trois chantiers qui ont lieu en parallèle dans la galerie.



François Tissier, directeur du groupement exploitation hydraulique Adour et Gaves EDF

### CONTRAINTE DE TEMPS

Pendant les travaux sur la construction datant du début des années 50, l'usine hydroélectrique en aval est à l'arrêt. Le chan-



© Charliène Lermite

© Charliène Lermite

“ L'ouvrage hydroélectrique sert l'été lors des pointes de consommation mais surtout l'hiver : l'eau du lac de Cap-de-Long est acheminée à 500 km par heure au pied de la conduite ”



“ Ce chantier d’envergure mené par EDF représente un investissement de 6 millions d’euros ”



© Charlene Lermite

tier doit donc respecter un délai raisonnable. « Il a été intégré à la programmation d'EDF *a minima* un an à l'avance afin que d'autres ouvrages hydroélectriques en France puissent compenser », souligne François Tissier.

Pour le directeur du groupement exploitation hydraulique Adour et Gaves, « Pragnères est un ouvrage fondamental au niveau énergétique. Son enjeu est de produire de l'électricité quand il y en a besoin. Pragnères se concentre sur de la production de pointe, le matin, le soir ou quand il y a un problème de réseau pour compenser ». Les travaux se font donc sur la période estivale, avec d'abord l'installation des bases de vie qui accueillent les employés du chantier en juin dernier, puis le début des travaux depuis juillet avant un redémarrage programmé début novembre. L'usine de Pragnères peut rendre disponible 185 MW en 3 minutes et représente la consommation d'une zone de 150 000 habitants en production annuelle. Elle enregistre environ 3 000 démarrages par an.

### AU RYTHME DE CAP-DE-LONG

L'ouvrage hydroélectrique sert l'été lors des pointes de consommation mais surtout l'hiver : l'eau du lac de Cap-de-Long est acheminée vers l'usine hydroélectrique à toute vitesse, elle arrive à 500 kilomètres par heure au pied de la conduite. Le lac vidé à la fin de la

saison hivernale se remplit à nouveau au moment de la fonte des neiges. À mi-chemin entre l'usine et le tunnel, sur le trajet du petit téléphérique rouge, se trouve à 1 700 mètres d'altitude une station de pompage. Elle permet de remonter l'eau vers le lac. La galerie peut donc servir à acheminer de l'eau dans les deux sens. Pendant ces travaux, des câbles de fibre sont installés le long de la conduite. « Cela sert à faciliter les commandes, à passer plus d'informations et à améliorer l'existant », énumère François Tissier. De l'autre côté de la montagne sont installées des vannes pour isoler et remplir le barrage qui se pilotent à distance.

### BASES DE VIE

25 à 30 personnes travaillent sur le chantier de Pragnères ; si celles évoluant sur le premier chantier peuvent emprunter le téléphérique, les autres sont déposées par hélicoptère le lundi pour ne rentrer que le vendredi. « Une base de vie est installée à Cap-de-Long, elle compte le personnel mais aussi la logistique qui va avec : un cuisinier, un infirmier », ajoute François Tissier. Ce chantier quasi hors norme mené par EDF, qui prendra fin début novembre, représente un investissement de 6 millions d'euros. Après cette visite dans les entrailles de la montagne, le paysage grandiose alentour reprend toute sa dimension. ■



# Les prisons aussi concernées

## Transition énergétique

Le cabinet d'ingénierie et de conseils On-Energiq vient de fêter son 1<sup>er</sup> anniversaire et il a trouvé son rythme. Entre industrie et tertiaire, les contrats se signent dont ceux avec la filière pénitentiaire.

Par Hermance HITTE

**D**e l'énergie, Arnaud Tasse n'en manque pas. Passionné de trail, il sait la maîtriser pour parcourir les kilomètres qu'il défie à chaque marathon. Et quand il s'agit de la renouveler, il troque ses chaussures de sport contre un costume d'analyste : à travers le cabinet On-Energiq, il accompagne les entreprises dans leur transition énergétique. Entrepreneur dans l'âme, les multiples décrets et l'inflation l'ont incité à se lancer en 2022 : « J'ai travaillé pendant 15 ans dans des grands groupes comme Engie et Idex où j'étais responsable d'exploitation sur un site industriel puis conseiller des clients industriels et du tertiaire sur la prestation de maintenance ». Autant de cartes qui le poussent à jouer sa propre partie.

### UNE COURSE CONTRE LA MONTRE

Audit gestion technique des bâtiments, construction du cahier des charges, montage du budget, consultations d'entreprises, suivi des travaux et aides liées aux projets...

Du relamping au photovoltaïque, la méthode est bien rodée et son but immuable : économiser cette chère énergie. Arnaud Tasse élabore la stratégie à adopter pour atteindre les différentes échéances fixées par le gouvernement qui peuvent ressembler à une course contre la montre. Les contrats commencent d'ailleurs à arriver et le Tarbais d'adoption vient d'en finaliser un avec Sicsoc, une entreprise de logistique et d'embouteillage de vins située à Bordeaux : « Le dirigeant m'a confié la construction du plan directeur énergie du site ». Avec un premier objectif, moins 40 % d'ici 2030.

### 14 ÉTABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES

La nouvelle réglementation impose une réduction de consommation progressive pour les bâtiments du tertiaire avec une économie de 60 % d'ici 2050 et les établissements pénitentiaires n'y échappent pas. Un secteur dans lequel Arnaud Tasse vient de réaliser 14 audits de Paris à Lyon : « Ils avaient besoin d'un expert en gestion technique des bâtiments ».

Des missions particulières où les contraintes sont multiples, à commencer par le budget géré par l'État et surtout l'accès : « On fonctionne beaucoup avec du réseau et du sans fil mais là-bas, on ne peut pas adapter les nouvelles technologies. Heureusement qu'il y a de la marge de manœuvre ! ». Un savoir-faire qu'Arnaud Tasse cherche désormais à développer dans le département. ■



**ARNAUD TASSE**  
fondateur  
d'On-Energiq



# Les Pyrénées ciels étoilés préservés

Le 1<sup>er</sup> congrès des réserves de ciel étoilé s'est tenu entre le 27 et le 29 septembre à l'observatoire du pic du Midi. L'objectif : fédérer les acteurs de la filière dans leur lutte contre la pollution lumineuse.

Par Charlène LERMITE

**L**a réserve de ciel étoilé (RICE) du pic du Midi fête ses 10 ans. Elle a accueilli pour l'occasion le premier congrès des réserves de ciel étoilé organisé en partenariat par le parc national des Pyrénées, le syndicat mixte du pic du Midi de Bigorre et le Syndicat départemental d'énergie des Hautes-Pyrénées (SDE 65). L'événement a réuni les RICE de France autour du sujet de la pollution lumineuse. Les alentours du pic du Midi et son observatoire ont été reconnus comme la première réserve de ciel étoilé en France et en Europe continentale en 2013 grâce au label décerné par l'International Dark Sky Association. Depuis ont suivi la RICE des Cévennes en 2016, la RICE Alpes-Azur-Mercantour en 2019, celle des Millevaches en 2021, et tout récemment, la RICE du Vercors, annoncée pendant l'événement. Pour Melina

Roth, la directrice du parc national des Pyrénées, « l'objectif derrière ce congrès est de permettre à toutes les RICE de s'ouvrir, de partager leurs expériences et leurs visions communes ».

## LIEN AVEC LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

La RICE du pic du Midi représente un modèle d'action territoriale en décomptant près de 250 communes engagées dans la réduction de la pollution lumineuse sur une zone de 3 037 km<sup>2</sup>, soit 65 % du territoire du département. Comme l'a souligné lors de la conférence d'ouverture, Jean-Louis Cazaubon, vice-président du Conseil régional d'Occitanie et président du syndicat mixte de valorisation du pic du Midi, le label de RICE participe au regain de popularité du pic du Midi : « Le site de l'observatoire tombait en désuétude

“ En 2014, nous avons une bonne qualité de ciel étoilé sur 34 % du territoire, aujourd’hui c’est sur 56 % ”

Melina Roth, directrice du parc national des Pyrénées et Louis Armary, président du parc national des Pyrénées



© P. Meyer - A.E. Médias

moins d’une décennie, le nombre de luminaires mis en conformité avec la RICE a dépassé les 11 000, soit environ la moitié des équipements, pour un investissement annuel moyen d’un million et demi d’euros », explique Patrick Vignes, le président du SDE 65. Le Syndicat a donc investi 15 millions d’euros sur 10 ans et 196 communes ont au moins agi dans une opération. Il peut s’agir pour ces dernières d’adapter les équipements lumineux, de réduire ou d’éteindre l’éclairage public en milieu de nuit : plus de la moitié des communes concer-

nées ont d’ailleurs choisi l’extinction. « Les stations de ski de La Mongie et Peyragudes ont entièrement renouvelé leur éclairage public en Led connectée respectivement en 2018 et 2022. Nous avons engagé cette année la rénovation, dans le cadre du Fonds vert, des stations de Val Louron, Saint-Lary et Piau-Engaly. La commune de Bagnères-de-Bigorre, elle, a entièrement renouvelé son éclairage public en seulement 3 ans, c’est pour nous un exemple », souligne Patrick Vignes.

### PROTÉGER LA BIODIVERSITÉ

« Notre rôle est de protéger la biodiversité », explique Louis Armary, le président du parc national des Pyrénées. « En 2014, nous avons une bonne qualité de ciel étoilé sur 34 % du territoire, aujourd’hui c’est sur 56 %. Nous reconstituons des couloirs écologiques, aquatiques et terrestres pour ne pas avoir d’impact sur la migration des espèces », continue Melina Roth, directrice du parc national des Pyrénées.

car la science avait pour idée de le laisser tomber. Le président du Conseil départemental avait alors choisi de l’ouvrir au tourisme. Le lieu a regagné de l’intérêt et a doublé sa capacité d’accueil des scientifiques ». Jean-Louis Cazaubon continue, « la RICE du pic du Midi est un modèle d’action territoriale. La mise en œuvre de pratiques et de techniques d’éclairage nocturne a permis de réduire la pollution lumineuse de 80 à 95 % et de diminuer de plus de 50 % la consommation liée à l’éclairage dans les villes et villages des réserves. L’initiative a été bien aidée, il faut le dire, par la hausse des coûts de l’énergie. »

### DES ACTIONS CONCRÈTES

Sur le territoire de la RICE du pic du Midi, les communes s’engagent en mettant en place un éclairage public responsable, accompagnées par le SDE 65. « En

### TOURISME DE NUIT

Même si comme le souligne Louis Armary, le tourisme de nuit n’est pas quantifié, il a gagné en notoriété ces dernières années. « Il y a une activité économique autour du tourisme de nuit, avec les accompagnateurs, les hébergeurs », témoigne Melina Roth. Le parc national des Pyrénées œuvre aussi à la sensibilisation du grand public : Si les collectivités territoriales sont bien impliquées, « il y a une marge de progression auprès du secteur privé, des enseignes et de leurs devantures », ajoute la directrice du Parc. « Ces sujets ne se posaient pas avant. Aujourd’hui, c’est le cas avec les dynamiques globales autour du changement climatique et de la protection de la biodiversité, tout le monde a répondu présent et il y a un vrai enjeu à avancer ensemble », conclut-elle. ■

# Lourdes Le nouveau VISAGE du commerce

La revitalisation de l'offre commerciale transforme le centre de la cité mariale où une cinquantaine de porteurs de projets a été accompagnée par la Ville.

Par Hermance HITTE

**E**n ce début d'automne, le printemps est bien loin des rues lourdaises mais les fleurs n'en finissent pas de pousser. Celles-ci ne craindront aucune gelée et pour cause : elles sont déjà glacées. Signatures d'Amorino, ces cônes au design de roses connaissent un succès total et derrière le comptoir, la file d'attente n'en finit pas de s'agrandir. L'arrivée de l'enseigne internationale en juin dernier est un des exemples forts de la Mesure 66 du Plan Avenir Lourdes où plus de 50 porteurs de projets et commerçants ont été accompagnés. Un dispositif qui a facilité l'installation du gérant de la franchise au cœur de la rue de la Grotte et son ouverture change

imperceptiblement le paysage : « C'est vrai que ça marche très bien, malgré un mois de juillet exécrable coté météo. Après des mois de travaux où il a fallu prendre en compte toutes les contraintes d'un bâtiment classé, ça fait du bien ! ».

## L'OFFRE DE LA ZONE TOURISTIQUE TRANSFORMÉE

Les glaces de Matthieu Courrèges et de son équipe de gelato artists ne sont pas les seules nouveautés que près de 3 millions de touristes ont pu constater cette année. Un peu plus loin, la Maison du Jambon de Pierre Sajous partage depuis 3 mois ses spécialités à base de porc noir tandis que rue Sainte-Marie, ce sont les gaufres d'Hiplotin qui ont marqué l'été. Restauration rapide, ateliers-boutiques, boulangerie et enseignes haut de gamme : dans cette partie basse de la ville, développée autour du Sanctuaire, la transformation a bel et bien commencé.

Les devantures hors du temps laissent la place à des façades rénovées et c'était bien un des buts de la mesure qui, en plus de diversifier l'offre, embellit la ville. Avec

785 114 euros HT de travaux engagés par les porteurs de projets, le bilan du Cotech PAL de juillet l'illustre sans appel.

## UNE TAXE CONTRE LA VACANCE

Pour Julien Lemaître, élu délégué au commerce, aux Halles et au marché, la mutation est celle de l'avenir : « Lourdes est en train de se réinventer, qu'on le veuille ou non, elle change de modèle et si nous, nous ne faisons pas ce travail-là, on va dans le mur ». La démarche ne date pas du PAL, une première enveloppe de 100 000 euros du Fisac avait permis l'accompagnement de 17 premiers projets, « principalement des ouvertures », précise l'élu. Depuis, aucune liquidation n'a été enregistrée, bien d'autres ont été signés ou sont en cours : « La vacance est forcément en baisse, on va par ailleurs bientôt voter une taxe, trop de propriétaires préfèrent payer du foncier que louer ».

## UN SERVICE COMMERCE À GUICHET UNIQUE

En devenant une vraie pierre angulaire de ce secteur d'activité, la mise en place d'un service commerce à

**JULIEN  
LEMAÎTRE**

conseiller municipal  
délégué au commerce,  
aux Halles et marchés



**LA MESURE 66  
EN CHIFFRES**

La Mesure 66 du Plan Avenir Lourdes est **une enveloppe de 640 000 € en dépenses prévisionnelles globales** financées par :  
**L'État** à hauteur de 192 000 euros  
**La Région et la CATLP** à hauteur de 192 000 euros chacune mais instruction en fonction des dossiers  
**La Ville de Lourdes** à hauteur de 64 000 euros  
**Les porteurs de projets** bénéficient d'une aide ville-État allant de 400 à 7 500 euros, cumulable avec celles de la CATLP et de la Région.

**UN SECOND OT  
ET BURGER KING**

Le vœu pieu de la municipalité est également d'arriver à créer un mouvement fluide entre la zone haute du centre-ville et celle du bas, touristique. Les clous de balisage du chemin de Bernadette invitent à cette déambulation mais la création d'un second Office du Tourisme

de la Grotte devrait permettre de l'accentuer. La revitalisation se répercute en périphérie avec des projets d'envergure comme zone d'Anclades, l'installation de la distillerie de la Brasserie du Pays Toy et d'un

guichet unique a facilité toutes les démarches. D'abord pensé comme une cellule d'aide, il assure désormais un accompagnement administratif et des conseils aux commerçants : « Le soutien n'est pas que financier et nous essayons de les orienter sur des produits complémentaires à l'existant ». C'est ainsi que depuis deux années consécutives, l'équipe du service s'est rendue au Salon de la Franchise : « On présente Lourdes, on cible ce qui manque ; au centre-ville, par exemple, il n'y a pas de magasin de jouets et un d'équipement de sport serait bienvenu ».

**RÉPONDRE AUX  
BESOINS DE LA VALLÉE**

Il y en a encore peu, la téléphonie et l'informatique auraient figuré dans cette liste mais l'installation de



Bouygues Télécom a changé la donne : « C'est une petite agence qui a su se faire à ce milieu touristique qui nécessite un vrai service de proximité et primordiale pour les habitants de la vallée ». Le nerf de la guerre est bien là car, au-delà des Lourdais, ce sont également eux qui sont concernés par cette redynamisation de l'offre commerciale.

centre de radiologie privé ou celle de Burger King qui devrait ouvrir en avril prochain : « C'est une vingtaine d'embauches. Lourdes est une ville vieillissante, si on veut réussir à amener de la jeunesse, il faut des choses pour elle ». Souvent qualifiée de belle endormie, Lourdes se réveille indéniablement par son commerce. ■

## Hautes-Pyrénées DEUX NOUVELLES BRIGADES DE GENDARMERIE

Le 2 octobre dernier, le Président de la République a dévoilé la liste des 238 brigades de Gendarmerie nationale retenues pour adapter le maillage territorial de la gendarmerie aux évolutions démographiques et celles de la délinquance. Dans les Hautes-Pyrénées, une brigade fixe a été retenue à Juillan, commune en périphérie de Tarbes, ainsi qu'une brigade mobile pour Pierrefitte-Nestalas, village au sud d'Argelès-Gazost. Elles viennent renforcer les 19 brigades déjà existantes dans le département et elles proposeront aux habitants des services publics tels que l'accueil du public, des victimes ou encore la prise de plainte tout en renforçant la présence des forces de l'ordre sur l'ensemble du territoire. Cette mesure a été prise après un processus de concertation locale de septembre 2022 à avril 2023 conduit par le préfet Jean Salomon et les élus du département, en particulier les maires.



## Bagnères-de-Bigorre CAF

Dans le secteur des transports, le portefeuille de CAF était déjà croissant mais avec le nouveau contrat attribué par ATAC, un nouveau pallier se franchit. L'autorité des transports publics de Rome vient en effet de commander la fourniture de 121 tramways bidirectionnels, un accord qui s'élève à 457 millions d'euros. Plus efficaces, plus spacieux, plus silencieux, ils remplaceront les tramways de Stanga et, grâce à leur technologie moderne, ils pourront fonctionner sur certaines sections sans ligne électrique. La multinationale espagnole, implantée en France à Bagnères-de-Bigorre mais aussi à Reichshoffen en Alsace, participera aux salons APTA Expo, Nordic Rail et Rencontres nationales du transport public aux États-Unis, en Suède et dans l'Hexagone pour présenter ses derniers développements dans le secteur de la mobilité durable.



## Carnet FRANCOIS-XAVIER BRUNET, CHEVALIER DU MÉRITE

Le 29 septembre, François-Xavier Brunet, président de la CCI Tarbes et Hautes-Pyrénées s'est vu remettre l'insigne de chevalier de l'ordre national du Mérite. C'est Pierre Gouget, le président honoraire de CCI France, questeur du Conseil économique social et environnemental, qui a décoré le Bigourdan pour son parcours au sein de la chambre de commerce et d'industrie. À 54 ans, François-Xavier Brunet assure actuellement son troisième mandat en tant que président mais il affiche une carrière de près de 28 ans au sein de la CCI. Lors de la cérémonie, une petite centaine de convives a participé à l'événement dont Gérard Trémège, maire de Tarbes, le préfet des Hautes-Pyrénées, Jean Salomon, Michel Pélieu, le président du Département ainsi que Jean-Louis Cazaubon, vice-président de la Région Occitanie.



## Tarbes **TROIS SUPERCHARGEURS DE 150 KW EN FONCTION**

Le déploiement des infrastructures de recharge pour véhicules électriques se poursuit dans le département. S'il compte une quarantaine de stations de charge double sur le territoire de la Communauté d'Agglomération Tarbes Lourdes Pyrénées, il s'est enrichi de trois superchargeurs de 150 kW qui sont désormais en fonctionnement depuis ce mois-ci. Ils permettent de recharger les véhicules à 80 % en une quinzaine de minutes contre les deux à quatre heures habituelles sur les bornes standards. Le coût unitaire de ces installations s'élève à 47 000 €, dont 33 000 € financés par la CATLP. Localisés sur le parking de covoiturage de la sortie d'autoroute Tarbes Est, au parking de la Foire des Expositions de Tarbes et sur celui de la gare SNCF à Lourdes, ils complètent le réseau local en répondant à la vision prospective de la mobilité électrique de 2028.

## Tarbes **EMMANUEL DUBIÉ DÉFEND LE CAPE À MAYOTTE**

La semaine dernière, Emmanuel Dubié s'est rendu à Mayotte dans le cadre l'assemblée générale de l'Union des Couveuses d'Entreprises de France qui coïncide avec les 20 ans du contrat d'appui aux projets d'entreprises. Figure incontournable des Hautes-Pyrénées, le Tarbais est le président de BIC Crescendo mais également celui de l'UCE. Support juridique qui permet le déploiement de l'activité dans les couveuses d'entreprises, le CAPE n'existe pourtant pas à Mayotte, seul territoire où les textes ne sont pas appliqués. « L'objectif, c'est de doter les porteurs de projets d'entreprises mahorais qui créent des entreprises en couveuses des mêmes droits que les autres adhérents », a déclaré Emmanuel Dubié. En 10 ans, ils sont plus de 300 à avoir été accompagnés par Oudjerebou, l'antenne locale, et le réseau compte bien appuyer l'application du CAPE pour janvier prochain.





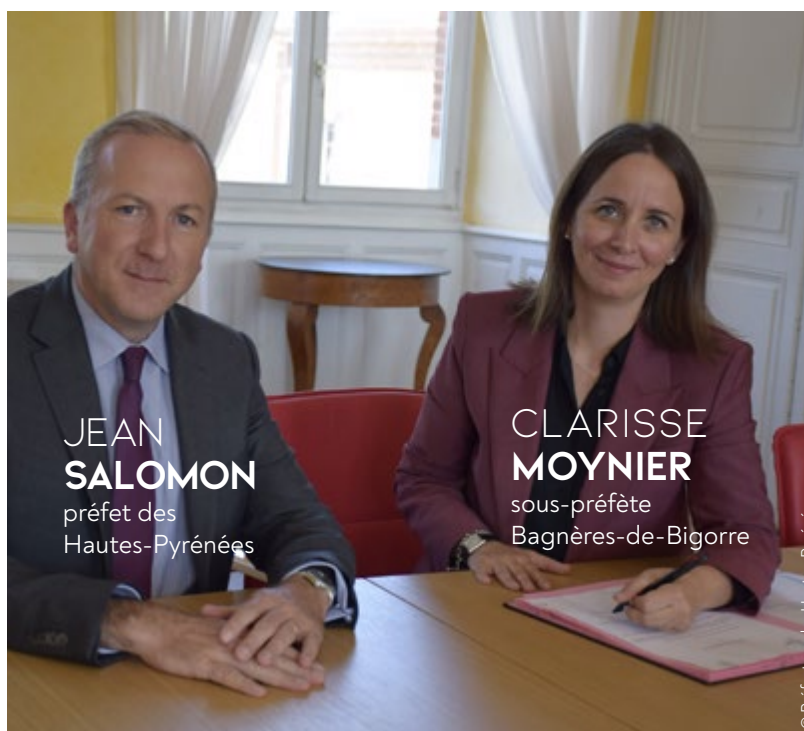
## Hautes-Pyrénées 3 CAS DE MHE DANS LE DEPARTEMENT

Elle n'est pas transmissible à l'homme mais elle affecte les cervidés et les bovins : la maladie hémorragique épizootique est l'objet de toutes les inquiétudes. Dix-neuf foyers ont été dénombrés la semaine dernière dans le Sud-Ouest dont trois dans les Hautes-Pyrénées. Des cas qui engendrent des mesures d'urgence avec un périmètre de sécurité de 150 kilomètres autour des élevages infectés et l'interdiction de sortie pour les animaux, sauf pour certains trajets. Depuis le 1<sup>er</sup> octobre, des tests de dépistage sont nécessaires pour tout animal amené à quitter la zone ainsi qu'une désinsectisation, la MHE étant transmise par des moucherons piqueurs. La situation reste évolutive et un bilan hebdomadaire sera effectué chaque fin de semaine par le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire.

## Carnet CLARISSE MOYNIER NOMMÉE SOUS-PRÉFÈTE DE BAGNÈRES-DE-BIGORRE

Clarisse Moynier a été nommée par décret du Président de la République daté du 13 septembre sous-préfète de l'arrondissement de Bagnères-de-Bigorre.

Elle a pris ses fonctions le 2 octobre dernier et succède à Bénédicte Martineau qui devient, elle, sous-préfète et directrice du cabinet du préfet de Tarn-et-Garonne. Clarisse Moynier obtient son premier poste préfectoral. Elle occupait depuis 2018 la fonction de magistrate administrative auprès du tribunal administratif de Montpellier. Titulaire d'une licence en droit, obtenue en 2004 à l'université de Montpellier, Clarisse Moynier a également effectué un master 2 de recherche « Droit administratif et science administrative » dans la même université, qu'elle a validé en 2006.



JEAN  
SALOMON  
préfet des  
Hautes-Pyrénées

CLARISSE  
MOYNIER  
sous-préfète  
Bagnères-de-Bigorre





## Luz-Saint-Sauveur RTE RÉALISE DES TRAVAUX HÉLIPORTÉS

RTE Sud-Ouest a lancé depuis le début de l'année un chantier de rénovation des ouvrages de transport d'électricité entre Luz-Saint-Sauveur, Pont de la Reine et Soulom. Cette ligne aérienne garantit l'alimentation en énergie électrique de la zone et permet l'évacuation de la production hydraulique. L'entreprise remplace les câbles électriques datant de la fin des années 1920 et les pylônes quand cela est requis. Fin septembre dernier, c'est par hélicoptère que le béton nécessaire aux fondations des futurs pylônes a été acheminé en raison de la difficulté d'accès du chantier. RTE recourt à des moyens héliportés pour réduire la durée des travaux et l'impact lié à la création de pistes provisoires. RTE investit autour de 14 millions d'euros dans ce chantier qui devrait prendre fin début 2025.

## Pyénées UNE FORMATION POUR LES HÉBERGEURS

Le Comité régional du tourisme et des loisirs d'Occitanie a annoncé la mise en place de formations gratuites sur les enjeux de la transition énergétique pour les hébergeurs de montagne situés au-dessus de 800 mètres. Le cabinet de conseil spécialisé ABCDTourism proposera des sessions de formation, le 12 octobre à l'office du tourisme Tourmalet-Pic de Bagnères-de-Bigorre et le 7 novembre prochain à l'office du tourisme de Cauterets. Au programme, les évolutions réglementaires liées aux hébergements touristiques, les enjeux des travaux de rénovation, ou encore, les aides disponibles pour l'adaptation des hébergements. Le fond de dotation Essentiem, qui mène l'opération, a aussi dévoilé les projets bénéficiaires du fonds montagnes durables qui se verront remettre près de 50 000 euros d'aide pour leur transition énergétique. O Chalet 1700 à Saint-Lary-Soulan en fait partie.



Économie  
française :

# jusqu'ici tout va bien...



Alors que la Banque de France prédit une croissance annuelle de 0,7 % cette année, l'économie hexagonale semble mieux résister que celle de ses voisins européens. Mais dans un contexte morose, la situation pourrait se dégrader...

Par le professeur Jean-Marc FIGUET  
Bordeaux School of Economics  
Responsable du Master « Banque et Finance »

**N**otre économie se porte bien, ou en tout cas, mieux que ses consœurs européennes. Au 2<sup>e</sup> trimestre 2023, la croissance du produit intérieur brut - le PIB, c'est-à-dire la somme des richesses créées par les agents économiques - a augmenté de 0,5 %, soit 5 fois plus qu'au 1<sup>er</sup> trimestre selon l'Insee (2023). Dans ses dernières projections macroéconomiques parues en juin, la Banque de France table sur une croissance annuelle de 0,7 % pour 2023. Le gouvernement parie toujours sur une croissance de 1 %.

Cette performance est à souligner pour, au moins 2 raisons. D'une part, la croissance en Allemagne recule de 0,4 % au 2<sup>e</sup> trimestre et les prévisionnistes anticipent une récession pour 2023 du fait du poids de l'industrie

métallurgique et manufacturière dans un contexte de repli de la demande de ses clients étrangers. D'autre part, la bonne performance de l'économie française s'explique par le commerce extérieur, traditionnel tendon d'Achille depuis 20 ans. En effet, le commerce contribue positivement à la croissance (+ 0,7 %) portée par le dynamisme de nos exportations (+ 2,6 %). Dans le détail, les exportations de matériel de transport ont bondi de 11,2 % suivies de près par les opérations de cokéfaction et de raffinage (+ 10,3 %).

## CONSOMMATION DE MÉNAGES EN BAISSÉ

En revanche, le moteur séculaire de notre économie, la consommation des ménages, a baissé de 0,4 % au 2<sup>e</sup> trimestre 2023 après avoir été nulle au 1<sup>er</sup> trimestre.

JEAN-MARC  
**FIGUET**



Nous consommons moins. La faute à l'inflation ! Son rythme annuel, en juin, est de 4,5 %. Elle est certes en repli par rapport à 2022 (5,2 %) mais reste à un niveau très élevé par rapport à la décennie 2010. L'analyse des composantes de l'inflation montre que l'augmentation des prix de l'alimentation s'élève à 13,7 % sur un an. Le coût de notre panier freine notre consommation et se répercute sur nos autres dépenses telles que l'habillement ou les services. La baisse de la demande intérieure implique une baisse des recettes fiscales (TVA, impôts sur les sociétés) perçues par l'État.

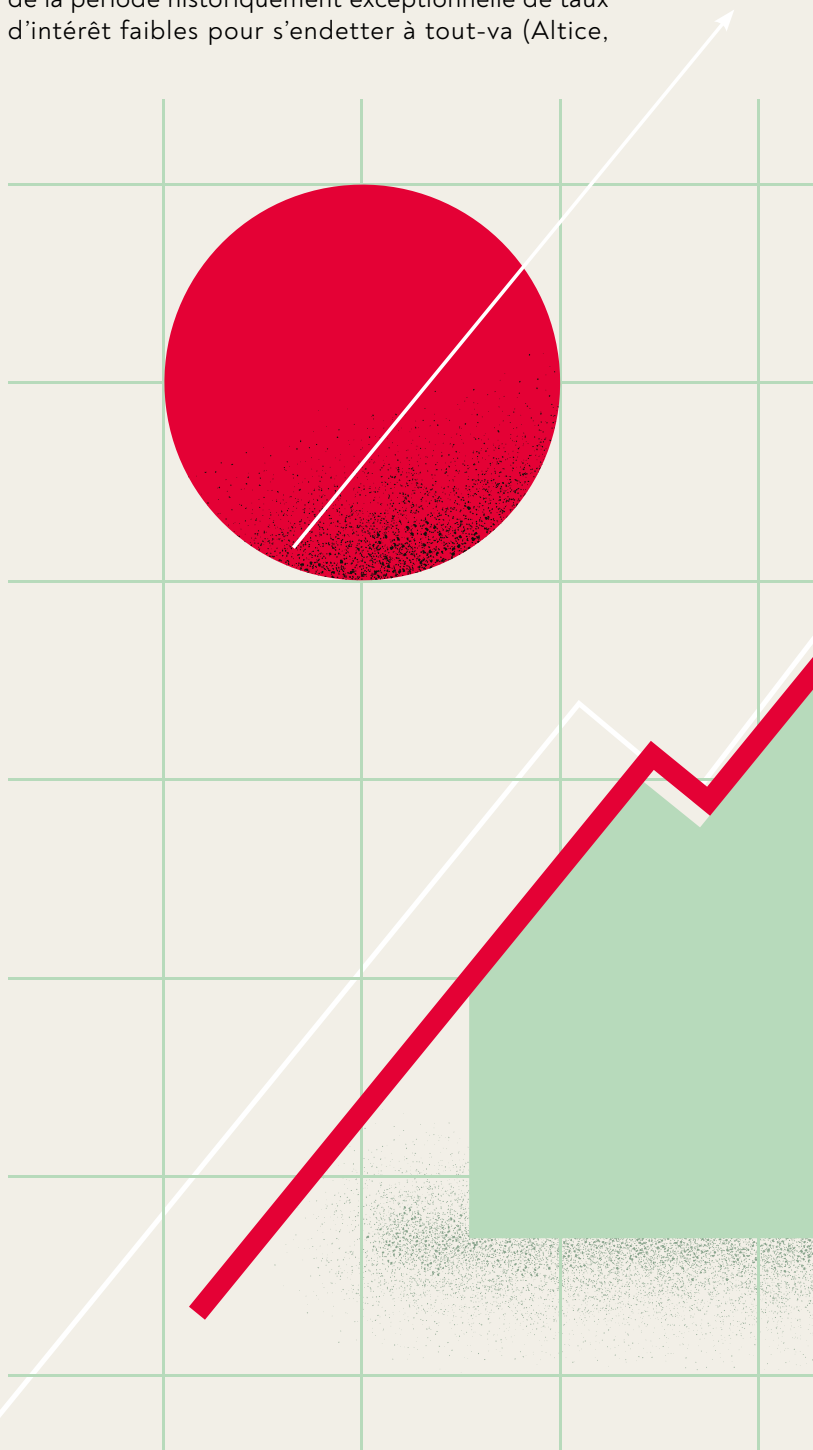
Un autre facteur entre en jeu dans l'explication du ralentissement de la consommation des ménages : les taux d'intérêt. Ils ont fortement augmenté depuis 1 an pour contrecarrer la flambée des prix issue des effets du post-Covid et de la guerre en Ukraine. Depuis le 14 septembre, la BCE a relevé son taux directeur à 4,5 %. Pour mémoire, ce taux était à 0,5 % en juillet 2022. Les conditions de financement ont donc brutalement changé et vont engendrer des effets perturbateurs dans le comportement des ménages, mais aussi des entreprises et de l'État.

**“ La fin du « quoiqu'il en coûte » marque un retour à la normale et donc, un resserrement des conditions financières ”**

Pour les ménages, le renchérissement du coût du crédit est un puissant facteur de chute de la demande. Ainsi, le tableau de bord de l'Association des Sociétés Financières indique une baisse des crédits à la consommation au 1<sup>er</sup> trimestre 2023, avec notamment un effondrement des prêts personnels de plus de 25 % ! Il en va de même pour les crédits immobiliers dont le volume a chuté de 40 % en 1 an selon la Banque de France. Après les années folles de l'endettement (2015-2022) à des taux d'intérêt nominaux faibles, voire nuls, le marché du crédit de l'immobilier chute. La FNAIM prévoit une baisse de 15 % des transactions immobilières en 2023. Les banques ont durci les conditions d'emprunt, à la fois pour satisfaire aux exigences réglementaires du Haut Comité de Stabilité Financière et pour gérer leurs risques. De leur côté, les ménages hésitent à s'endetter alors que les prix des biens immobiliers ne baissent pas encore significativement. La remontée des taux grève significativement leurs capacités d'endettement. Et la perspective d'une baisse des prix fait craindre aux ménages de subir une moins-value sur leur investissement. Tous les intervenants du marché immobilier sont touchés par la hausse des taux : les agences, les courtiers, les promoteurs, les constructeurs... On achète moins, on emprunte moins, on construit moins.

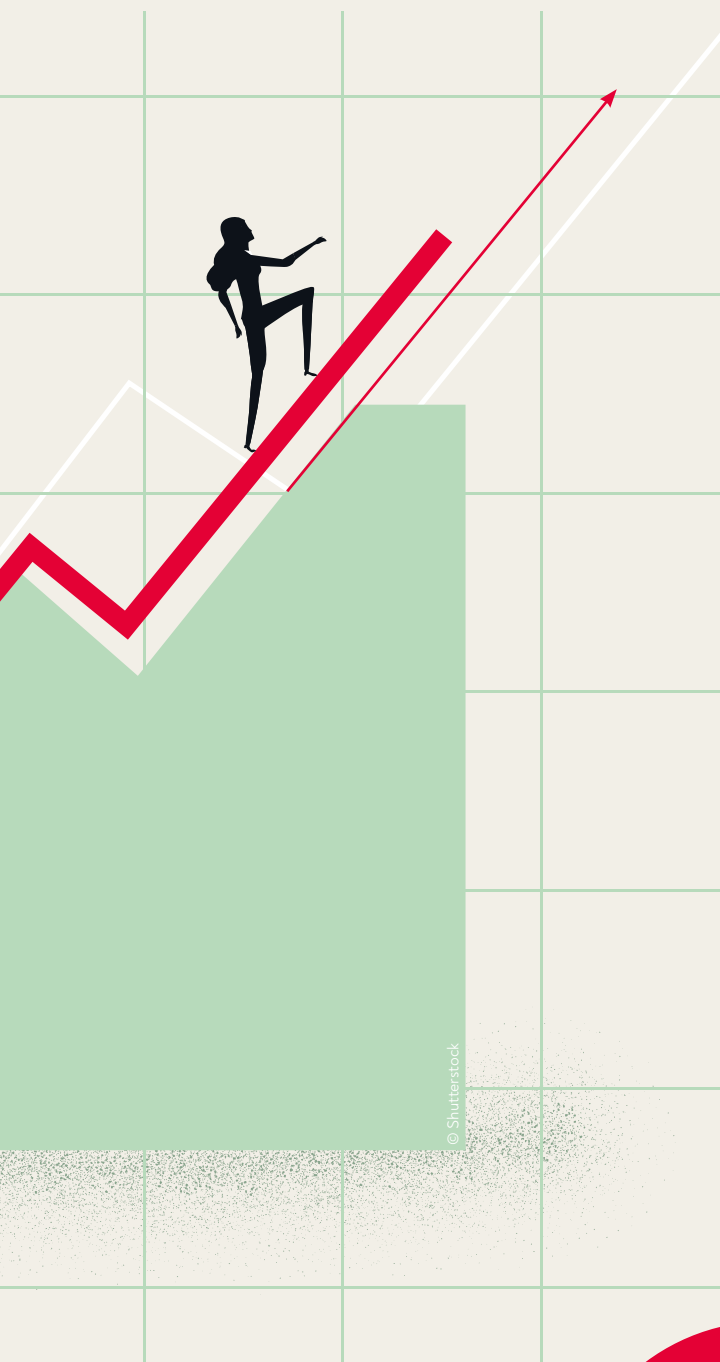
## RESSERREMENT DES CONDITIONS FINANCIÈRES

Mais la hausse des taux d'intérêt ne limite pas ses effets à la seule sphère immobilière. Toutes les entreprises vont être, peu ou prou, affectées. Les TPE et les PME constatent que le financement de leurs besoins en fonds de roulement ne peut se faire qu'à un coût de plus en plus élevé auprès de leurs banques. La fin du « quoiqu'il en coûte » marque un retour à la normale et donc, un resserrement des conditions financières. Les grandes entreprises, en particulier celles qui ont profité de la période historiquement exceptionnelle de taux d'intérêt faibles pour s'endetter à tout-va (Altice,



# “On le sait, la dette française est dans le collimateur des agences de notation”

Casino...), paient aujourd'hui le prix fort de leur stratégie. Grandes ou petites, les entreprises fragiles vont disparaître du paysage dans le nouvel environnement financier. Un indice de la dégradation de la situation



des firmes se trouvent dans les statistiques de la Banque de France relatives au nombre de défaillances mensuelles. Force est de constater que ce nombre augmentent progressivement pour retrouver son niveau d'avant crise sanitaire. En juillet 2023, près de 50 000 entreprises, essentiellement des TPE-PME, ont déposé leurs bilans. La prédiction de Warren Buffet concernant les stratégies des investisseurs sur les marchés financiers, « c'est quand la mer se retire qu'on voit ceux qui se baignent nus », s'applique également aux entreprises.

## LA DETTE FRANÇAISE

L'évolution des taux d'intérêt frappe également les conditions d'endettement de l'État français. En juin 2023, l'encours de la dette publique négociable est de 2 384 milliards d'euros selon l'Agence France Trésor, soit environ 110 % du PIB. Le déficit budgétaire en 2023 devrait friser les 5 % du PIB. L'État a donc un besoin structurel de financement externe qu'il satisfait par l'émission d'obligations sur les marchés. De 2011 à 2020, l'État français a émis de la dette à des taux quasi-nuls sur des marchés financiers abreuvés de liquidités par les Banques Centrales. Ce contexte favorable lui a permis de mener, sans véritable contrainte, une politique contra-cyclique pendant la crise sanitaire et de financer le bouclier tarifaire électricité. Mais, la hausse des taux d'intérêt accroît mécaniquement la charge de cette dette et réduit les marges de manœuvre budgétaire. L'ordre de grandeur fourni par Bercy est de 17 milliards de charge supplémentaire à chaque augmentation de 1 % des taux d'intérêt. Rappelons qu'en juillet 2021, l'État s'endettait à 20 ans à 0,65 %. En juillet 2022, à 2,34 %. Et, en juillet 2023, à 3,22 %. Le coût de la dette s'accroît donc sur un stock qui ne cesse lui-même d'augmenter. On le sait, la dette française est dans le collimateur des agences de notation. Toute dégradation de la note se traduira par une augmentation de la prime de risque, c'est-à-dire le taux d'intérêt de la dette, et donc de la charge de la dette. En outre, la désinflation qui est en cours peut impliquer des taux d'intérêt réels - l'écart entre les taux d'intérêt nominaux et le taux d'inflation - sur la dette positifs. Apparaîtrait alors un effet « boule de neige » où l'État s'endetterait pour payer les intérêts. Cette situation interdirait toute politique budgétaire contra-cyclique, comme en 2020, et poserait la question de la stabilité de la dette.

Jusqu'ici tout va bien. L'économie française apparaît relativement dynamique dans un contexte morose. Mais, sans hausse du pouvoir d'achat des ménages, sans innovation et investissement des entreprises, sans discipline budgétaire de l'État, la situation pourrait rapidement se dégrader. ■



# Logement : les notaires veulent innover

L'ensemble des 13 propositions émises par les trois commissions de travail du 119<sup>e</sup> congrès des notaires de France ont été adoptées lors de leur présentation à la profession du 27 et 29 septembre, à Deauville. Des propositions autour du logement qui connaît actuellement une crise de l'offre et de la demande.

Par Chloé GUEROUT

« **N**ous vivons une crise du logement, grave, importante, qui touche tous les secteurs, mais qui peut être une opportunité pour essayer d'apporter des innovations », a affirmé Patrice Vergriete, ministre délégué auprès du ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des Territoires chargé du Logement, présent au 119<sup>e</sup> congrès des notaires de France. Une crise de l'offre, présente depuis quelques temps, qui se couple, depuis peu, à une crise de la demande.

Une crise de l'offre à laquelle la première commission de travail a pu apporter quelques réponses avec quatre propositions pour développer cette offre de logement. La profession a, tout d'abord, adopté une proposition qui vise à « faciliter la délivrance des permis de construire », en généralisant la consultation préalable, afin d'éviter les recours par la suite. Ce qui pourrait, en conséquence, réduire les délais d'instruction des demandes de permis de construire.

Les notaires ont émis le souhait de « développer les partenariats entre le public et le privé, notamment par une simplification du droit de la commande publique ». Cette proposition devrait notamment permettre de

faciliter la prise en compte des besoins des bailleurs sociaux lorsqu'ils achètent en VEFA (vente en l'état futur d'achèvement).

## BUREAUX ET PAVILLONS, NOUVELLES SOURCES DE PRODUCTION DE LOGEMENTS ?

Le secteur de l'immobilier a subi les effets du Covid et du développement du télétravail. Ainsi, les millions de mètres carrés de bureaux vides sont autant de m<sup>2</sup> qui pourraient devenir des logements. Les notaires se sont donc emparés de ce sujet et ont proposé de « créer un régime de la construction réversible ».

Le tissu pavillonnaire est apparu comme une autre source de production de logements pour la profession. Elle a proposé de favoriser la mise en concordance des cahiers des charges de lotissement, documents contractuels privés et modifiables uniquement à l'unanimité, avec la réglementation d'urbanisme en faveur du logement.

## VERS UN STATUT FISCAL DU BAILLEUR PRIVÉ GLOBAL, COHÉRENT ET ATTRACTIF

Le statut du bailleur privé a été au cœur des propositions de la deuxième commission, toutes entendues par le ministre délégué au Logement qui « partage l'objectif final pour bien accompagner le bailleur », mais qui souhaite l'atteindre par « petites touches ».

La première proposition vise à « créer un statut fiscal du bailleur privé, global, cohérent et attractif » avec, entre autres, le choix laissé au bailleur d'opter pour le statut de loueur professionnel ou de particulier, et surtout, la fin du distinguo entre location nue ou meublée. Le statut de loueur immobilier professionnel ne serait donc plus réservé aux loueurs en meublé.

Pour en finir avec l'inégalité de traitement fiscal de la performance énergétique, les notaires ont adopté une proposition permettant d'étendre la possibilité d'imputer, sur son revenu global, le déficit de revenus fonciers provenant de la réalisation de travaux de rénovation énergétique aux logements loués meublés et logements neufs. Actuellement, cela est permis uniquement pour le parc locatif ancien loué nu, par la loi de Finances 2023.

L'axe solidaire a également été abordé avec une proposition adoptée pour « généraliser », par une simplification des conditions, le dispositif fiscal Loc'Avantages. Un dispositif, méconnu, favorable à la location sociale ou intermédiaire permettant aux propriétaires, qui ont signé une convention avec l'Agence nationale de l'habitat (Anah), de bénéficier d'une réduction d'impôt.

Pour favoriser l'accession à la propriété, les notaires ont présenté une proposition pour « simplifier » deux des trois droits de préemption du locataire (celui résultant du congé pour vente et celui découlant de la vente d'un immeuble entier) et « supprimer le droit de préemption du locataire en cas de première vente après division ».

### MAINTENIR DANS LE TEMPS LES DÉCOTES POUR TOUS LES MODES D'ACCESSIONS AIDÉS

Par ailleurs, toujours dans cet objectif, les notaires veulent « pérenniser les décotes » dont bénéficient les premiers accédants dans les modes d'accessions aidés. Cette décote se faisant uniquement au profit du premier accédant, ce dernier peut réaliser d'importantes plus-values dès la première revente, au prix du marché. Ainsi, pour faire en sorte que le bien reste sur le marché du logement intermédiaire, les professionnels ont émis le souhait de créer un régime juridique commun à tous les modes d'accessions aidés (hors BRS, bail réel solidaire).

### PROTÉGER LES LOGEMENTS DES CHEFS D'ENTREPRISE ET DES AÎNÉS

Après l'accession, vient la protection. La troisième commission s'est intéressée à trois profils distincts : le chef d'entreprise, les aînés et la famille. Pour le chef d'entreprise, les notaires ont adopté une proposition visant à « étendre aux dirigeants de sociétés le bénéfice de l'insaisissabilité automatique de la résidence principale », une protection déjà mise en œuvre pour l'entrepreneur individuel.

Pour le logement des aînés, la monétisation de l'immobilier apparaît comme un levier pour le financement de la dépendance, notamment à travers la solidarité familiale. La profession a émis le souhait de « repenser les solutions viagères dans le cadre familial ». Tout d'abord, les notaires ont proposé la modification de la nature de la présomption, dans l'article 918 du Code civil. Mais aussi, d'élargir le champ du prêt viager hypothécaire (PVH), qui n'a pas rencontré le succès escompté, à tout bien immobilier, quelle qu'en soit la destination. Concernant le logement de la famille, les notaires ont émis le souhait de rétablir l'esprit de l'article 215 - alinéa 3. ■



De gauche à droite : Patrice Vergriete, ministre chargé du Logement ; Yves Delecraz, président du 119<sup>e</sup> congrès des notaires de France et Sophie Sabot-Barcet, présidente du CSN

## LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE, UN SUJET CENTRAL

La rénovation énergétique du logement s'est invitée comme sujet majeur de ce congrès, mis en avant par Sophie Sabot-Barcet lors de la séance solennelle et par Patrice Vergriete. « La transition écologique n'est pas une option », a martelé le ministre délégué au Logement. Il a par ailleurs indiqué que le report de l'échéance de l'interdiction de mise en location des logements énergivores (classés G), dès 2025, n'était pas envisagé.

Alors que l'on compte 5,2 millions de passoires énergétiques (logements classés G ou F) en résidence principale en France (soit 17 % du parc), les notaires ont présenté une proposition sur l'accélération de la rénovation énergétique des copropriétés. Ainsi, la profession a apporté des solutions de financement de ces travaux coûteux grâce au tiers financement, soit par les baux réels (réhabilitation et solidaire), soit par les contrats de performance énergétique (CPE). Cela permettrait aux copropriétaires d'avoir une solution clés en main proposée par un groupement d'opérateurs, qui assure les résultats, avec un financement étalé dans le temps.

Cette proposition commune aux trois commissions sera, comme toutes les autres, soumises aux pouvoirs publics.

par Pascal  
LE DUFF

# Le Consentement



© D.R.



# SÉDUCTION ET MANIPULATION

**P**aris, 1985. Vanessa rencontre Gabriel Matzneff lors d'un dîner chez sa mère. Elle n'a que 13 ans et il en a déjà 50 mais ils deviennent amants. Pour la séduire, il lui a écrit des courriers enflammés comme si elle était adulte mais c'est bien devant son lycée qu'il l'a attendue encore et encore avant qu'elle ne cède à ses avances. Tel un serpent, il s'est fait très présent, profitant de sa notoriété pour l'impressionner. Alors qu'il la voit en muse pour ses carnets, elle ressent qu'elle n'est peut-être pas si consentante qu'elle le croyait... En se livrant crûment, Vanessa Springora a libéré sa parole mais aussi celle d'autres victimes, comme elle l'explique elle-même :

**« Je pensais qu'il était impossible d'adapter ce livre qui s'étend de la sortie de l'enfance à l'âge adulte de mon personnage et parce que le sujet appelait des images choquantes. J'avais aussi la crainte d'être représentée à l'écran. Vanessa Filho m'a convaincue qu'à travers le cinéma, cette histoire pourrait toucher plus de personnes et peut-être davantage de jeunes. Le caractère scandaleux de l'affaire Matzneff a été largement relayé par les médias. J'ai reçu quantité de témoignages de gens qui avaient vécu des histoires similaires. C'est là que j'ai réalisé à quel point mon livre me dépassait. »**

Vanessa Springora a dénoncé en mots simples l'emprise de cet écrivain reconnu de l'intelligentsia littéraire, protégé par son génie supposé (n'oublions pas ce prix Renaudot en 2013, à l'origine en partie de l'essai) alors qu'il ne cachait rien de ses désirs pour des enfants et de ses passages à l'acte répétés. Devenue personnage de fiction à son corps défendant, elle s'est rebellée des décennies plus tard en enfermant à son tour son bourreau dans un livre, la pire des punitions pour ce prédateur qui voulait rester maître de son image et de celles de ses victimes, pour la postérité. Il s'est servi de ses écrits comme des armes contre celles et ceux qui le décevaient en se libérant de son joug.

## En salle le 11 octobre

Un film de  
Vanessa Filho  
Avec  
Jean-Paul Rouve,  
Kim Higelin,  
Laetitia Casta  
**Drame, Biopic**

**« Il semble que j'aie réussi à parler, au-delà de mon cas personnel, de quelque chose qui était tu jusqu'ici et n'attendait qu'à éclore. Cette justesse tient sans doute au temps de maturation puisqu'il m'a fallu plus**

**de trente ans pour accepter de l'écrire. Je n'attendais plus rien, si ce n'est coucher cette histoire sur le papier et la faire exister dans le champ littéraire et la vie publique. C'était une entreprise de justice importante pour moi et les victimes d'abus sexuels. Si le cinéma permet de continuer à porter ce combat et constituer une mise en garde pour les jeunes, je ne peux que m'en réjouir. »**

Vanessa Filho évite le potentiel sulfureux des rendez-vous intimes en rendant les scènes de sexe repoussantes qui accentuent la perversité de Matzneff. Elle met en lumière sans la moindre ambiguïté sa monstruosité et les complicités d'une élite complaisante avec des agissements délictueux au nom de l'art. Jean-Paul Rouve est effrayant comme il ne l'a jamais été, Kim Higelin très fragile face à lui et Laetitia Casta troublante en mère complice. Vanessa Springora a eu un droit de regard sur ce casting, mais n'en a pas abusé :

**« Tout s'est fait en bonne intelligence. La seule chose que j'ai dite à Vanessa et aux producteurs, c'est qu'il était hors de question qu'une adolescente se retrouve prise au piège d'une situation qu'elle ne maîtriserait pas, en insécurité face à un acteur beaucoup plus âgé qu'elle. Kim Higelin a conservé ce visage poupin de l'adolescence mais a vingt ans, avec la maturité nécessaire. Ce qui m'a touchée aussi, c'était sa conscience de participer à un projet artistique mais aussi à un acte militant. J'ai d'abord été surprise du choix de Jean-Paul Rouve puis j'ai trouvé intéressant ce contre-emploi. C'est très courageux d'interpréter un personnage aussi antipathique. En écrivant, j'avais envie que Matzneff incarne un prédateur universel et que chacun puisse, le cas échéant, reconnaître en lui son propre prédateur, qu'il soit la représentation du pervers narcissique par excellence. Un personnage à la fois trouble et séduisant, ce que Jean-Paul Rouve a très bien compris. Il fallait qu'on puisse comprendre tout de même l'attrance de cette jeune fille pour lui. Il incarne très bien ce double visage, le manipulateur aguerri et l'artiste libre au charisme magnétique, avec un côté adolescent attardé qui peut plaire à une très jeune fille. Il était important aussi de ne pas en faire un salaud caricatural, mais aussi quelqu'un d'enfermé dans son narcissisme et sa folie. Le jour où je suis venue sur le tournage et où je l'ai vu arriver, habillé et maquillé, le crâne rasé, j'ai été saisie par sa métamorphose. J'ai vraiment cru voir Matzneff et j'ai eu un mouvement de recul. Il a su cerner toute la complexité du personnage. »**

L'adaptation est fidèle, la crainte étant forte pour la réalisatrice et ses producteurs de trahir celle qui racontait cette sordide histoire et ce viol public qui a suivi cette relation anormale. Un drame qui s'achève sur une vengeance parfaitement exécutée, tant *Le Consentement* a annihilé l'image d'un auteur définitivement classé comme pervers pédophile. Un film porté par son sujet, même s'il est regrettable que la mise en scène souffre de quelques afféteries. ■

E-mail : [annonces-legales@vie-economique.com](mailto:annonces-legales@vie-economique.com)

Plateforme : [annoncelegalepro.vie-economique.com](http://annoncelegalepro.vie-economique.com)

La VIE ÉCONOMIQUE DU SUD-OUEST, hebdomadaire habilité à publier les Annonces Légales et Judiciaires sur les départements de Dordogne, du Lot-et-Garonne, des Pyrénées-Atlantiques et des Hautes-Pyrénées.

Toute reproduction même partielle des avis, annonces et insertions publiées sous cette rubrique, est formellement interdite, sous quelque forme que ce soit, sous peine de poursuites judiciaires. Selon l'arrêté du 27 décembre 2022 relatif à la tarification et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales (<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000046848959>) : Le tarif des annonces judiciaires et légales est fixé à 0.183 euro HT le caractère pour les départements de Dordogne, Lot-et-Garonne, Pyrénées-Atlantiques et Hautes-Pyrénées.

Par dérogation aux dispositions de l'article précédent, les annonces mentionnées ci-dessous font l'objet en 2023 d'une tarification forfaitaire, selon les modalités suivantes :

- Le tarif des annonces légales relatives à la constitution de sociétés est établi suivant la forme de la société, comme mentionné dans l'article 3 de l'arrêté

- Le tarif des annonces légales relatives à l'acte de nomination des liquidateurs des sociétés commerciales est de 149 euros HT pour les départements de Dordogne, Lot-et-Garonne, Pyrénées-Atlantiques et Hautes-Pyrénées ;

- Le tarif des annonces légales relatives à l'avis de clôture de la liquidation des sociétés commerciales est de 108 euros HT pour les départements de Dordogne, Lot-et-Garonne, Pyrénées-Atlantiques et Hautes-Pyrénées ;

- Le tarif des annonces légales relatives aux jugements d'ouverture des procédures collectives régies par les titres II, III et IV du livre VI du code de commerce est de 64 euros HT pour les départements de Dordogne, Lot-et-Garonne, Pyrénées-Atlantiques et Hautes-Pyrénées ;

- Le tarif des annonces légales relatives aux jugements de clôture des procédures collectives régies par les titres II, III et IV du livre VI du code de commerce est de 35 euros HT pour les départements de Dordogne, Lot-et-Garonne, Pyrénées-Atlantiques et Hautes-Pyrénées ;

Les annonces relatives aux sociétés et fonds de commerce font l'objet d'une centralisation sur la base de données numérique centrale mentionnée au deuxième alinéa de l'article 1<sup>er</sup> de la loi du 4 janvier 1955 susvisée et régie par le décret du 28 décembre 2012 susvisé (<https://actulegales.fr/>).

## 24. DORDOGNE

### CONSTITUTIONS



SCP Etudes  
ALLORY-LAVAL - BARDIN  
Notaires associés  
à LA FORCE (Dordogne)  
13 rue de la Libération

### AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Axelle -Marie LAVAL, Notaire associée à LA FORCE (Dordogne), 13 rue de la Libération, le 25 septembre 2023, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : **LOUDJO.**

Forme : société civile immobilière

Objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

Siège social : BERGERAC (24100), 30 place Gambetta.

Durée : 99 années à compter de sont immatriculation au RCS de BERGERAC.

Le capital social est fixé à la somme de : MILLE CINQ CENTS EUROS (1 500,00 EUR) constitué en totalité d'apports en numéraire.

Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Gérance : Monsieur Rodolph Yann CARRE et Madame Ida GHOZELI épouse CARRE, demeurant ensemble à BERGERAC (24100) 64 rue Valette.

Pour avis

Le notaire.

L23VE09072

Avis de constitution

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 2 octobre 2023, à SAINT PRIVAT EN PERIGORD.

Dénomination : **EDMA.**

Forme : Société civile immobilière.

Siège social : 61 route de la Double FESTALEMPS, 24410 St Privat en Perigord.

### AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 9 octobre 2023, à Saint Pierre de Chignac.

Dénomination : **ARCAM BOIS.**

Forme : EURL.

Siège social : 24 Avenue du Manoir, 24330 St Pierre de Chignac.

Objet : Menuiserie générale, vente, fabrication et pose, neuf et rénovation, agencements - Toutes activités et prestations de services se rapportant à l'objet social.

Durée de la société : 99 années(s).

Capital social fixe : 1000 euros

Gérant : Monsieur Romain CAPPADONA, demeurant 654 Chemin du Pey MAR-SANEIX, 24750 Sanilhac

La société sera immatriculée au RCS de Périgueux.

Pour avis.

L23VE09256

### MODIFICATIONS



SCP FROMENTEL-LA-COMBE-BROUSSEAU  
ZAES du Moulin Rouge  
24120 TERRASSON  
LAVILLEDIEU

### SCI LA RENAISSANCE

SCI au capital de 1.000 Euros  
Siège social : 24570 LE LARDIN SAINT LAZARE  
RCS PERIGUEUX : 900 267 253

gord.

Objet : - L'acquisition, la construction, la rénovation et la propriété de tous biens immobiliers, à usage d'habitation, professionnel, commercial, artisanal ou industriel, la mise en valeur, l'administration, la gestion et l'exploitation, par bail, location ou autrement, de tous immeubles ainsi acquis ou édifiés, dont elle aura la propriété ou la jouissance, l'emprunt de tous fonds nécessaires à la réalisation de cet objet, et la mise en place de toutes sûretés réelles ou autres garanties nécessaires à la conclusion de ces emprunts, la prise de tous intérêts et participations dans toutes sociétés ;.

Durée de la société : 99 années(s).

Capital social fixe : 500 euros

Cession de parts et agrément : Cession de parts libre entre associés et agrément pour tiers.

Gérant : Monsieur Eddie Paul Georges BEAUDOUT, demeurant 61 rue de la Double FESTALEMPS, 24410 St Privat en Perigord

Gérant : Madame Magali Véronique BORSATO épouse BEAUDOUT, demeurant 61 route de la Double FESTALEMPS, 24410 St Privat en Perigord

La société sera immatriculée au RCS de Périgueux.

Pour avis.

L23VE09081

Par acte SSP du 01/10/2023 il a été constitué une SCI dénommée : **COLOMBIE**. Sigle : SCI Colombié. Siège social : 19 rue des marguerites 24100 BERGERAC. Capital : 30.000 €. Objet : La société a pour objet : l'acquisition, la prise à bail, la gestion, la location et l'administration de tous biens mobiliers et immobiliers, et toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation, à condition toutefois d'en respecter le caractère civil. Gérant : M. VAYSSE Pierre 19 rue des marguerites 24100 BERGERAC. Cession des parts sociales : Les parts sociales sont librement cessibles au profit d'un Associé. Toute cession à un tiers de la société est soumise au préalable à l'agrément de la collectivité des Associés réunis en Assemblée Générale. Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de BERGERAC

L23VE09152

### EXTENSION OBJET SOCIAL

Dénomination : **C2GA.**

Forme : SAS au capital de 9000 euros.

Siège social : ESPACE COUTURE, 24380 SANILHAC.

813499100 RCS Périgueux.

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 26 septembre 2023, les actionnaires ont décidé à compter du 26 septembre 2023 d'étendre l'objet social aux activités de : Transactions sur immeubles et fonds de commerce, marchand de biens.

L'article 2 est modifié en conséquence.

Mention sera portée au RCS Périgueux.

L23VE09080

### ETABLISSEMENTS ROGER COUTUROUX

Société par actions simplifiée au capital de 198 000 euros  
Siège social : 172Bis Avenue Michel Grandou, 24750 TRELISSAC  
641 980 271 RCS PERIGUEUX

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Mixte du 30/09/2023, il résulte que :

- la société WILSON AUDIT, domiciliée 24 Av du Pdt Wilson 24100 BERGERAC,

a été nommée en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire pour un mandat de trois exercices (désignation volontaire), soit jusqu'à l'issue de la consultation annuelle de la collectivité des associés appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31/03/2026.

POUR AVIS

Le Président

L23VE09108



SELARL ALPHA CONSEILS  
Société d'Avocats  
12 B Cours Washington  
47000 AGEN  
Tél : 05 53 779 778  
[www.alpha-conseils-avocats.fr](http://www.alpha-conseils-avocats.fr)

### MAGAJUSTE

Société A Responsabilité Limitée au capital de 8.000 euros  
Siège social : 59 Chemin de Puyperrat  
24650 CHANCELADE  
794 438 960 R.C.S. PERIGUEUX

Aux termes des décisions unanimes en date des 4 et 5 octobre 2023, les associés ont pris acte de la démission de Sara SPEICH de ses fonctions de cogérante, avec effet au 11/09/2023, laquelle ne sera pas remplacée. Pour avis, la gérance

L23VE09147

### ENTREPRISE BESSE

Société par actions simplifiée  
Au capital de 50.000 euros  
Siège social : Masviconteaux  
24300 NONTRON  
322 705 849 RCS PERIGUEUX

### AVIS

Aux termes d'une délibération en date du 02/10/2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé de transférer son siège social suite à l'attribution d'une dénomination à la rue, de Masviconteaux 24300 NONTRON au 59 rue Jean Babayon - Masviconteaux 24300 NONTRON et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.

L'Assemblée Générale Extraordinaire a également nommé la société MILNOV HOLDING, société par actions simplifiée au capital de 61.000 euros, ayant son siège social ZA La Caussade Atur - 24750 BOULAZAC ISLE MANOIRE, immatriculée au RCS de PERIGUEUX sous le numéro 879 600 674, en qualité de Présidente pour une durée illimitée en remplacement de M. Jean-Philippe LASTERE, démissionnaire.

Elle a également nommé M. Jean-Philippe LASTERE demeurant 3 chemin de Nauvalle 24300 AUBIGNAC en qualité de directeur général pour une durée de 3 mois expirant le 31 décembre 2023.

L23VE09156

### SOCIETE FRANCAISE DES CHAUX ET CIMENTS DE SAINT ASTIER SAFA

SAS au capital de 166 705 €  
Siège social : 4 Allée Daniel Payenchet, Les Giroux 24110 MONTREM  
RCS PERIGUEUX 561 980 202

L'assemblée générale du 30/06/2017 a nommé à compter du 30/06/2017 en qualité de commissaire aux comptes titulaire SFC AUDIT, SARL au capital de 1 000 euros, ayant son siège social 18 Avenue Félix Faure, 69007 LYON, immatriculée sous le n°820 866 895 au RCS LYON, en remplacement de AUDIGEC.

Modification au RCS PERIGUEUX.

Alain STIPAL

L23VE09169

## SCI LES GENETS

SCI au capital de 1 524,49 euros  
Siège social : LES GENETS, 24210  
THENON  
388 525 024 RCS PERIGUEUX

Modification de la durée

Le 08/09/2022, l'AGE a décidé de proroger la durée de la société jusqu'au 09/09/2121 et de modifier l'article 5 des statuts en conséquence.

Pour avis.

L23VE09230

## FIDAL

AVOCATS

76, ROUTE DE LYON  
24750 BOULAZAC ISLE MANOIRE

## REMPLACEMENT DE GERANT

Aux termes du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 2 octobre 2023 de la Société **LE SAINT PIERRE**, SARL au capital de 10 000 €, dont le siège social est 23, rue Victor Hugo - 24310 BRANTÔME EN PERIGORD, immatriculée au RCS PERIGUEUX sous le n° 309 285 187, il résulte que :

- Madame Marielle CHARBONNEL, domiciliée 11, rue de Puyjoli de Meyjournissas - 24310 BRANTÔME, a été nommée Gérante de la Société à compter du 2 octobre 2023 pour une durée indéterminée, en remplacement de Monsieur Christophe JARRY, Gérant démissionnaire.

Mention sera faite au RCS de PERIGUEUX.

Pour avis

L23VE09258

## CLÔTURES

## BM CONSEILS

SARL EN LIQUIDATION AU CAPITAL DE 16 000 €  
SIEGE : LD MOULIN DE PUISSECHE - 24300 NONTRON  
SIEGE DE LIQUIDATION : LD MOULIN DE PUISSECHE 24300 NONTRON  
424 169 993 RCS PERIGUEUX

## CLÔTURE DE LIQUIDATION

L'AGO du 31/08/2023 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M Bernard MOUSNIER, demeurant 7 -9 Rue Pasteur Brantôme 24310 BRANTÔME EN PERIGORD, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du 31/08/2023. Les comptes de liquidation sont déposés au RCS de Périgueux. Pour avis

Le liquidateur

L23VE09009

## FIDAL

AVOCATS

76, ROUTE DE LYON  
24750 BOULAZAC ISLE MANOIRE

## LIQUIDATION AMIABLE DE LA SOCIETE

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 30 septembre 2023 de la société **BEDIWEB**, SAS au capital de 10.000 euros dont le siège social est 12 Boulevard National, 24500 EYMET, 887 605 368 RCS BER-

GERAC, il résulte que les associés, après avoir entendu le rapport du Liquidateur, ont :

- approuvé les comptes de liquidation ;
- donné quitus au Liquidateur et déchargé de son mandat ;
- prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de BERGERAC.

Mention sera faite au RCS de BERGERAC.

Pour avis

L23VE09039



FIDUCIAL  
SOFIRAL

122 Avenue Georges Pompidou,  
24750 TRELISSAC

## READY 24

SASU au capital de 10 000 €  
41, route de la Brunetière - 24100 BERGERAC  
820 895 985 RCS BERGERAC

L'AGO du 4/09/23 a approuvé le compte définitif de liquidation établi au 30/06/23, a déchargé M Didier DELAGE de son mandat de liquidateur, a donné à ce dernier quitus de sa gestion et a constaté la clôture de la liquidation au 30/06/23. Les comptes définitifs établis par le liquidateur sont déposés au GTC de BERGERAC. Pour avis.

L23VE09157

## FONDS DE COMMERCE



victor hugo  
office notarial

## CESSIONS DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Me BONNEVAL, Notaire à BERGERAC (24100), 34 Cours Victor Hugo, le 28.09.23, enregistré au SPF de PERIGUEUX le 2.10.23 volume 2023 N 01458.

La Société **HOTELIERE BERGERACOISE** dont le siège est à BERGERAC (24100), 36 place Gambetta, identifiée au SIREN sous le numéro 511998338 et immatriculée au RCS de BERGERAC.

A VENDU A :

La Société **BBRM LE GAMBETTA**, dont le siège est à BERGERAC (24100), 36 place Gambetta, identifiée au SIREN sous le numéro 953791928 et immatriculée au RCS de BERGERAC.

Le fonds de commerce d'hôtel, bar restaurant sis à BERGERAC (24100) 36 Place Gambetta, lui appartenant, connu sous le nom commercial HOTEL DU COMMERCE, et pour lequel il est immatriculé au RCS de BERGERAC, sous le numéro 511998338.

Moyennant le prix principal 200 000,00 € s'appliquant :

aux éléments incorporels pour 100 000,00 €

au matériel pour 100 000,00 €

La prise de possession a été fixée à compter de ce jour.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la présente insertion et de la publication au BODACC.

Lesdites oppositions devront être adressées en l'Etude de Maître Sandrine BONNEVAL, Notaire à BERGERAC (24100) 34 Boulevard Victor Hugo.

Pour insertion, Me BONNEVAL

L23VE09127

## TRIBUNAL DE COMMERCE DE PÉRIGUEUX

### OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 03 octobre 2023)

**SAS HORIZON BOIS 24**, le Baleytyer, 24420 Sarliac-sur-l'Isle, RCS Greffe de Périgueux 802 123 190. Travaux de charpente. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 10 Septembre 2023, désignant liquidateur Maître Christian HART de KEATING - SELARL de KEATING 12, rue Guynemer - 24000 Périgueux. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

2023\_2402\_809

**SAS LES CHEVAUX DE BOIS**, le Pont de Lavaud, 24450 La Coquille, RCS Greffe de Périgueux 828 414 995. Services de soutien à l'exploitation forestière. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 31 Décembre 2022, désignant liquidateur Maître Christian HART de KEATING - SELARL de KEATING 12, rue Guynemer - 24000 Périgueux. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

2023\_2402\_810

**SAS LNR**, Rd 2-Atur le Val d'Atur-le Valon, 24750 Boulazac Isle Manoire, RCS Greffe de Périgueux 887 626 315. Location de terrains et d'autres biens immobiliers. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 31 Mai 2022, désignant liquidateur Maître Aurélien TEXIER membre de la SCP AMAUGER TEXIER 11, avenue Georges-Pompidou - 24000 Périgueux. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

2023\_2402\_813

**SAS LILIPIZZ**, 8 Route de Beaulieu, 24430 Marsac-sur-l'Isle, RCS Greffe de Périgueux 838 584 084. Restauration traditionnelle. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 03 Septembre 2023, désignant liquidateur Maître Aurélien TEXIER membre de la SCP AMAUGER TEXIER 11, avenue Georges-Pompidou - 24000 Périgueux. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

2023\_2402\_814

**PASQUIER Rémi**, 25 boulevard de Latre de Tassigny, 24110 Saint-Astier, RM 878 755 545. Travaux de peinture et vitrerie. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 01 Janvier 2023, désignant liquidateur Maître Aurélien TEXIER membre de la SCP AMAUGER TEXIER 11, avenue Georges-Pompidou - 24000 Périgueux. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

2023\_2402\_816

**SARL AGRO RESTO**, le Bourg, 24390 Tourtoirac, RCS Greffe de Périgueux 791 409 220. Restauration traditionnelle. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 02 Octobre 2023, désignant liquidateur Maître Christian HART de KEATING - SELARL de KEATING 12, rue Guynemer - 24000 Périgueux. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

2023\_2402\_817

## OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE REDRESSEMENT JUDICIAIRE

(Jugement du 03 octobre 2023)

**SAS MONTIGNAC AUTOMOBILES**, Route des Eyzies-L'Enclos, 24290 Montignac-Lascaux, RCS Greffe de Périgueux 914 879 226. Entretien et réparation de véhicules automobiles légers. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 31 Décembre 2022, désignant mandataire judiciaire Maître Christian HART de KEATING - SELARL de KEATING 12, rue Guynemer - 24000 Périgueux. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

2023\_2402\_812

**SAS LES 4 GRAINS**, Zone Créavallée Sud Espace Couture, 24660 Sanilhac, RCS Greffe de Périgueux 900 147 372. Autres commerces de détail alimentaires en magasin spécialisé. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 20 Septembre 2023, désignant administrateur Me Aurélien Morel - Selarl Ascagne Aj SO 46, rue des Trois Conils - 33000 Bordeaux avec les pouvoirs : d'assister le débiteur pour tous les actes relatifs à la gestion, mandataire judiciaire Maître Christian HART de KEATING - SELARL de KEATING 12, rue Guynemer - 24000 Périgueux. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

2023\_2402\_828

## OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE SAUVEGARDE

(Jugement du 03 octobre 2023)

**SAS FIRMA 2**, 13 Place Saint-Silain, 24000 Périgueux, RCS Greffe de Périgueux 843 981 549. Restauration traditionnelle. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de sauvegarde et désignant mandataire judiciaire Maître Nicolas LEURET - SELARL LGA 78, rue Victor Hugo - le Mercurial - 24000 Périgueux. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

2023\_2402\_811

**JUGI (nom d'usage BRELOUX) Danièle, Solange**, 25 route d'Eylac, 24330 Saint-Pierre-de-Chignac, RCS Greffe de Périgueux 400 300 216. Hôtels et hébergement similaire. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de sauvegarde et désignant mandataire judiciaire Maître Nicolas LEURET - SELARL LGA 78, rue Victor Hugo - le Mercurial - 24000 Périgueux. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

2023\_2402\_815

## CONVERSION EN LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 03 octobre 2023)

**SARL CANDI VELY**, le Repaire, 24800 Thiviers, RCS Greffe de Périgueux 893 434 597. Terrains de camping et parcs pour caravanes ou véhicules de loisirs. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur Maître Aurélien TEXIER membre de la SCP AMAUGER TEXIER 11, avenue Georges-Pompidou - 24000 Périgueux.

2023\_2402\_822

**SAS GOURSEAUD SAS**, 16 Route de Saint-Mathieu, 24360 Piégut-Pluviers, RCS Greffe de Périgueux 889 360 509. Entretien et réparation de véhicules automobiles légers. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur Maître Aurélien TEXIER membre de la SCP AMAUGER TEXIER 11, avenue Georges-Pompidou - 24000 Périgueux.

2023\_2402\_823

**COMBELAIR Thierry**, Lieu-dit le Pigner, 24460 Agonac, RM 439 467 143. Travaux de maçonnerie générale et gros oeuvre de bâtiment. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur Maître Nicolas LEURET - SELARL LGA 78, rue Victor Hugo - le Mercurial - 24000 Périgueux.  
2023\_2402\_824

**SARL CERRO TEC**, les Genêts, 24210 Thenon, RCS Greffe de Périgueux 751 197 641. Commerce de détail d'articles de sport en magasin spécialisé. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur Maître Aurélien TEXIER membre de la SCP AMAUGER TEXIER 11, avenue Georges-Pompidou - 24000 Périgueux.  
2023\_2402\_826

**BIDEGAIN Anatole**, 39 rue du Président Wilson, 24000 Périgueux, RCS Greffe de Périgueux 850 651 290. Commerce de détail de matériels de télécommunication en magasin spécialisé. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur Maître Aurélien TEXIER membre de la SCP AMAUGER TEXIER 11, avenue Georges-Pompidou - 24000 Périgueux.  
2023\_2402\_827

**CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF**  
(Jugement du 03 octobre 2023)

**SARL ANFANA 3**, 6 Rue du Camp César, 24660 Coulounieix-Chamiers, RCS Greffe de Périgueux 830 131 868. Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.  
2023\_2402\_818

**SAS LOGOFIT 24**, Rue Pierre Proudron, Zone Industrielle du Coutal, 24120 Terrasson-Lavilledieu, RCS Greffe de Périgueux 840 072 292. Activités des centres de culture physique. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.  
2023\_2402\_819

**MATA PAULINO Joao-Pedro**, 37 rue Emile Victor Duval, 24660 Coulounieix-Chamiers, RCS Greffe de Périgueux 832 952 923. Travaux de terrassement spécialisés ou de grande masse. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.  
2023\_2402\_820

**SAS CASSARD ENTREPRISE**, le Puy de Merlande, 24350 La Chapelle-Gonaguet, RCS Greffe de Périgueux 838 842 235. Travaux de couverture par éléments. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.  
2023\_2402\_821

**SAS LA MECANIQUE ET L'ENGRENAGE MODERNES**, Lieu-Dit le Minaret, 24450 La Coquille, RCS Greffe de Périgueux 957 525 470. Fabrication d'autres machines-outils. **SARL La société SERVICE ENTRETIEN MONTAGE**, 15 avenue Bartélémy Thimonnier, 69300 Caluire et Cuire, RCS Greffe de Périgueux 434 202 644. Travaux de montage de structures métalliques. **SARL La société BOIS CONCEPT SCIAGE**, 15 avenue Barthélémy Thimonier, 69300 Caluire et Cuire, RCS Greffe de Périgueux 414 885 848. Commerce de gros (commerce interentreprises) de fournitures et équipements industriels divers. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.  
2023\_2402\_825

## TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS

### SA SODISTOUR

Siège : 10 Rue du Faubourg Montmartré 75009 Paris 9<sup>e</sup> Arrondissement (RCS 338 234 891)

Etablissement secondaire : Domaine des Nouaillès Rd 87 Lieu-dit les Nouaillès 24300 Nontron

Le Tribunal de commerce de PARIS, a prononcé en date du 02/10/2023, la résolution du plan de sauvegarde et ouvre le redressement judiciaire sous le numéro : P202302644, fixe la période d'observation à 6 mois, date de cessation des paiements le 04/09/2023, et a désigné : juge commissaire M. Michel Teytu administrateur SELARL AJRS en la personne de Me Catherine Poli 8 rue Blanche 75009 Paris, SELARL P2G en la personne de Me Charles Gorins 48 rue La Fayette 75009 Paris, avec les pouvoirs d'assister, mandataire judiciaire SELAFA MJA en la personne de Me Valérie Leloup-Thomas 102 rue du Faubourg Saint-Denis 75479 Paris Cedex 10, SELARL FIDES en la personne de Me Bernard Corre 5 rue de Palestro 75002 Paris. Les déclarations de créances sont à déposer auprès du mandataire judiciaire dans le délai de deux mois à compter de la publication au Bodacc à l'exception des créanciers admis au plan qui en sont dispensés.  
L23VE09074

## AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil  
Article 1378-1 Code de procédure civile  
Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 20 mars 1923,

**Monsieur Pierre PUYRIGAUD**, en son vivant retraité, demeurant à SAINT-SAUD-LACOUSSIERE (24470) lieu-dit Les Juges.

Né à SAINT-PAUL-LA-ROCHE (24800), le 2 mai 1937.

Célibataire.

Non lié par un pacte civil de solidarité.

De nationalité française.

Résident au sens de la réglementation fiscale.

Décédé à PERIGUEUX (24000) (FRANCE), le 22 avril 2023.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Nadine STUHLER-RAYMONDEAU, Notaire au sein de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée «LES NOTAIRES DU PERIGORD VERT», titulaire d'un Office Notarial à NONTRON (Dordogne), 558 Avenue Jules Ferry, le 30 août 2023, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Me Nadine STUHLER -RAYMONDEAU, notaire à NONTRON 24300, référence CRPCEN : 24049, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de PERIGUEUX de l'expédition du procès-verbal d'ouverture de testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

L23VE09145

## TRIBUNAL DE COMMERCE DE BERGERAC

### PLAN DE REDRESSEMENT

(Jugement du 19 septembre 2023)

**SAS ESTHE MOTORS**, 6 Rue Émile Zola, 24100 Bergerac, RCS BERGERAC 902 015 841. Pose de cire Carnauba synthétique céramique sur carrosserie capote jantes de tous véhicules corrections des défauts entretiens des cuirs et intérieurs de tous véhicules traitement Anti pluie des vitres de tous véhicules. Jugement du tribunal de commerce de Périgueux en date du 19 Septembre 2023 arrêtant le plan de redressement, durée du plan 7 ans nomme Commissaire à l'exécution du plan Maître Nicolas LEURET - SELARL LGA 78, rue Victor Hugo - le Mercurial - 24000 Périgueux.  
12401550257122

## TRIBUNAL JUDICIAIRE DE PERIGUEUX

### AVIS

Par jugement en date du 02 Octobre 2023, le Tribunal judiciaire de PERIGUEUX a reporté la date de cessation de paiement de : **L'Association SPORT ATHLETIQUE TRELISSACOIS** sise Mairie - Place Napoléon Magne - 24750 TRELISSAC. Activité : Club de sport. Date de cessation des paiements au: 6 septembre 2021. LIQUIDATEUR : SCP AMAUGER TEXIER 11, Avenue Georges Pompidou - 24000 PERIGUEUX. JUGE COMMISSAIRE : Mme Amal ABOU-ARBID. A ordonné la publicité dudit jugement.  
L23VE09155

## 47. LOT-ET-GARONNE

### CONSTITUTIONS



#### SELARL ANNE-LAURE ANGLADE

Place José Bès - BP 24  
47700 CASTELJALOUX  
05 53 93 01 30  
annelaure.anglade@notaires.fr

### AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Anne-Laure ANGLADE, notaire de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée dénommée «SELARL Anne-Laure ANGLADE», titulaire d'un Office Notarial à CASTELJALOUX (47700), Place José Bès, le 26 septembre 2023, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et

droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. .

La dénomination sociale est : **LPC**.  
Le siège social est fixé à : LA REUNION (47700), 28 chemin de Ségotes .

La société est constituée pour une durée de quatre-vingt dix-neuf (99) années.  
Le capital social est fixé à la somme de : MILLE EUROS (1000,00 EUR) .

Les apports sont Monsieur Pascal PESO apporte la somme de CINQ CENTS EUROS (500,00 EUR) et Madame Céline PESO apporte la somme de CINQ CENTS EUROS (500,00EUR).

Les parts sont librement cessibles entre associés et au profit de l'ascendant ou du descendant d'un associé, toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Les gérants de la société sont : Monsieur Pascal PESO et Madame Céline PESO née DUCOUP

La société sera immatriculée au registre national des entreprises et au registre du commerce et des sociétés de AGEN.

Pour avis  
Le notaire.

L23VE09162

### DIVERS



## CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Me BONNEVAL, notaire à BERGERAC (24100) 34 bd V. Hugo, CRPCEN 24024, le 1/10/2023, a été reçu le changement partiel de régime matrimonial avec ajout d'une société d'acquêts à leur régime initial de séparation de biens, par :

**Monsieur Patrice Robert VAREILLE**, directeur commercial, et **Madame Monique Françoise BOTTIN**, retraitée, demeurant ensemble à SAINT-JULIEN-DE-LAMPON (24370) 433, route de Mareuil.

Les oppositions des créanciers à ce changement partiel, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire.

L23VE08995

## POUR TOUTES VOS ANNONCES LÉGALES

05 56 81 17 32

annonces-legales@vie-economique.com

WWW.VIE-ECONOMIQUE.COM

Par acte SSP du 19/07/23 il a été constitué un GFA présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : société civile - Groupement foncier agricole

Dénomination sociale : **GFA MARTINET**

Siège social: Lieudit la Canelle - 589 route de Saint Dizier - 47330 CASTILLONNES

Capital : 1 000€

Objet : La propriété, la jouissance et l'administration d'immeubles et droits immobiliers à destination agricole dont il deviendra propriétaire aux fins de création d'un ou plusieurs exploitations agricoles.

Gérance : M Mathieu MARTINET, Lieudit les Rouchoux - 47330 CASTILLONNES

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS d'AGEN.

L23VE09202



**JURI-LAWYERS**  
CONSULTANTS  
SOCIÉTÉ D'AVOCATS

Marmande - Bordeaux  
Tél. 05 53 76 06 06  
contact@cabinet-jlc.com  
www.cabinet-jlc.com

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à CASTELMORON SUR LOT du 29/09/2023, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société d'exercice libéral à responsabilité limitée

Dénomination sociale : **SEL DOCTEUR ALINE CLAVERIE**

Siège social : 9 Rue Gabriel BONNET 47260 CASTELMORON SUR LOT.

Objet social : l'exercice de la profession de chirurgien-dentiste, telle qu'elle est définie par les dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros

Gérance : Madame Aline CLAVERIE, demeurant 43 Route de Fongrave 47110 SAINTE-LIVRADE-SUR-LOT

Immatriculation au Registre du commerce et des sociétés d'AGEN (47).

L23VE09275

## MODIFICATIONS

### TRUCKNOMADE

SARL au capital de 3000 €

Siège social : 111, Route des Bois 47290 Moulinet

920 497 203 RCS d' Agen

L'AGE du 28/08/2023 a pris acte de la démission des fonctions de gérant de M. CONNAN Igor

Mention au RCS d' Agen

L23VE09043



EXPERT CONSEIL ENTREPRISE  
VILLENEUVE SUR LOT  
FUMEL BOE  
05.53.49.13.26  
c.moullis@villeneuve-ecce.com

**LES CHAUSSURES DE LULU**. SARL au capital de 5 000 €. Siège social : 25 rue Sainte-Catherine 47300 VILLENEUVE SUR LOT. 810 070 557 RCS AGEN. L'AGE du 26/09/2023 a décidé de remplacer à compter dudit jour la dénomination so-

ciale «LES CHAUSSURES DE LULU» par «JL» et d'étendre l'objet social aux activités de «Achat, vente de vêtements, de prêt-à-porter, chaussures, accessoires de mode, maroquinerie, décoration, petit mobilier, bougies, sous forme de concept store multimarques et multi produits, vente de produits et objets neufs et d'occasion, exposition, vente en ligne». Les statuts sont modifiés en conséquence. Pour avis

L23VE09051

## AVIS DE TRANSFORMATION

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire du 30 Septembre 2023 de la société **SARL A2M ASSISTANCE MAINTENANCE METALLURGIE**, société à responsabilité limitée au capital de 308580 euros, siège social : Renold, 47200 VIRAZEIL, RCS AGEN N° 389 433 392.

Nouvelle mention :

Il a été décidé de la transformer la société à responsabilité limitée en société par actions simplifiée à compter du 30 Septembre 2023.

Cette transformation n'entraîne pas la création d'un être moral nouveau.

Cette transformation entraîne la publication des mentions suivantes :

Ancienne mention :

Gérance : Philippe GENEAU de LAMARLIERE, demeurant Renold, 47200 VIRAZEIL

Nouvelle Mention :

Nomination d'un président : Philippe GENEAU de LAMARLIERE, demeurant Renold, 47200 VIRAZEIL

Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote dans les conditions statutaires et légales

Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce de AGEN.

Pour AVIS

L23VE09087



**JURI-LAWYERS**  
CONSULTANTS  
SOCIÉTÉ D'AVOCATS

Marmande - Bordeaux  
Tél. 05 53 76 06 06  
contact@cabinet-jlc.com  
www.cabinet-jlc.com

Aux termes d'une délibération en date du 02/10/2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la SARL **PIMAX**, au capital de 105 000€ ayant son siège social sis 1880 Route de Miramont 47200 VIRAZEIL, immatriculée au RCS d'AGEN sous le n°518 703 699, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

L23VE09102

## CARO ET COMPAGNIE DECORATION

SASU au capital de 500 €

Siège social : 18 RTE DU LAC 47290 Cancon

909 123 846 RCS d' Agen

Suivant procès-verbal en date du 30/06/2023, l'associé unique a décidé la continuation de la société malgré un actif net inférieur à la moitié du capital social.

Mention au RCS d' Agen

L23VE09221

## CLÔTURES

**ADUL**. SCM en liquidation au capital de 1 219,60 €. Siège : 2 TER RUE ANDRE MAZEAU 47000 AGEN. 420 255 051 RCS AGEN. L'AGE réunie le 29/09/2023 au siège social a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Mme Mary Florence FERRANDO POINGT, demeurant 2 Ter rue A. Mazeau, 47000 AGEN, de son mandat de liquidatrice, donné à cette dernière quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du 31/07/2023. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de AGEN, en annexe au Registre du commerce et des sociétés. Pour avis

L23VE09045

## REGIMES MATRIMONIAUX

### SCP ALBERTINI-HERAULT & BERGER

Notaires associées  
47800 MIRAMONT DE GUYENNE

**Monsieur Alain René Maurice ZANY**, retraité, né à SAINT MIHIEL (55300), le 24 décembre 1947 et **Madame Catherine Françoise Michèle PIERRE**, retraitée, née à POISSY (78300), le 19 décembre 1947, demeurant ensemble à SAINT PARDOUX ISAAC (47800), 4 lotissement La Montée, mariés à la Mairie de ANDRESY (78570), le 27 mars 1971, initialement sous le régime légal de la communauté réduite aux acquêts, ont procédé à un changement de régime matrimonial afin d'adopter le régime de la communauté universelle avec attribution intégrale au conjoint survivant.

L'acte a été reçu par Me Elodie ALBERTINI-HERAULT, notaire à MIRAMONT DE GUYENNE, le 03 octobre 2023.

Les oppositions seront reçues en l'étude de Me Elodie ALBERTINI-HERAULT, notaire à MIRAMONT DE GUYENNE, où domicile a été élu à cet effet, pendant un délai de trois mois à compter de la date de parution du présent journal, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial auprès du juge aux affaires familiales du tribunal judiciaire compétent.

Pour insertion conformément aux dispositions de l'article 1397 du Code civil - Me Elodie ALBERTINI-HERAULT

L23VE09159

## AUTRES ANNONCES



OFFICE NOTARIAL  
**Bruno ROLLE, François CALVET, Céline GRASS-DARQUE, Romain LANDES**  
45 rue des Vignes  
47300 Villeneuve-sur-Lot

### AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil  
Article 1378-1 Code de procédure civile  
Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 21 novembre 2020,

**Madame Eliette Elise ROQUES**, en son vivant retraitée, demeurant à LA-ROQUE-TIMBAUT (47340) 12 rue Ribalou.

Née à VILLENEUVE-SUR-LOT (47300), le 18 septembre 1934.

L23VE09004

**Veuve de Monsieur Guy POUSSOU** et non remariée.

Non liée par un pacte civil de solidarité.

De nationalité française.

Résidente au sens de la réglementation fiscale.

Décédée à AGEN (47000) (FRANCE), le 29 juillet 2023.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître François CALVET, notaire associé de la Société : « Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée Office Notarial Saint-Cyr, titulaire d'un Office Notarial » ayant son siège à VILLENEUVE SUR LOT, 45 rue des Vignes, le 29 août 2023, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître François CALVET, notaire à VILLENEUVE SUR LOT (47300), référence CRPCEN : 47044, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de AGEN (Lot et Garonne) de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

L23VE09205

## DIVERS



### CHANGEMENT DE GÉRANT

La Société dénommée **S.C.I. LES-CAUT**, au capital de 281000,00 €, dont le siège est à MONTIGNAC-DE-LAUZUN (47800), «LESCAUT», SIREN n°481488963 au RCS d'AGEN.

Aux termes d'un acte reçu par Me MONTEIL, notaire à BERGERAC (24100) le 13/09/2023, contenant cession de parts, il a été constaté la démission de Monsieur Jean-François MARTIN de ses fonctions de gérants de ladite société. Madame Elisabeth-Marie MARTIN sera donc seule gérante à compter de la signature dudit acte, pour une durée illimitée.

L23VE09004

LA VIE ÉCONOMIQUE DU  
SUD-OUEST EST HABILITÉE DANS LES  
DÉPARTEMENTS 24, 47, 64 ET 65

ÉGALEMENT NOUS  
PUBLIONS VOS ANNONCES LÉGALES  
DANS TOUTE LA FRANCE, SANS SURCÔÛT



EXPERT CONSEIL ENTREPRENEUR  
VILLENUEVE SUR LOT  
FUMEL BOE  
05.53.49.13.26  
c.moullis@villeneuve-ecce.com

**WHEELER MAISONS & CHATEAUX.**  
SARL au capital de 2 000 €. Siège social :  
18 Grand Rue 47 470 BEAUVILLE. 889  
066 635 RCS AGEN. Selon délibération  
du 19/09/2023, l'AGE a décidé de de modifier  
la dénomination sociale qui devient,  
à compter de ce jour, «WHEELER PRO-  
PERTY», et de modifier en conséquence  
les statuts. Pour avis

L23VE09023

**CRÉATEURS  
D'ENTREPRISES  
POUR ÊTRE  
BIEN INFORMÉS  
ABONNEZ-VOUS !**

Durée de la Société : 99 ans  
Capital social : 32 000,00 €.  
Gérance : Monsieur Frédéric MARION  
25 avenue Albert 1<sup>er</sup> 06110 LE CANNET  
Clause d'agrément : agrément des as-  
sociés dans tous les cas.  
Immatriculation de la Société au RCS  
de BAYONNE.  
Pour avis

L23VE09100



Yvonne VALET  
06.71.93.57.03  
cabinet@yvavocat.com  
28 Place du Marché Brauhauban - Rés. De  
France  
65000 TARBES

Par acte SSP du 04/10/2023, il a été  
constitué une EURL ayant les caractéris-  
tiques suivantes :

Dénomination : **POP SUD OUEST**  
Sigle : POP-SO

Objet social : La prise de participa-  
tion, directe ou indirecte, de la Société  
dans toutes opérations financières, mobi-  
lières ou immobilières ou entreprises  
commerciales, artisanales, industrielles ;  
La gestion de ces participations y com-  
pris les cessions partielles ou totales ; La  
prestation de service de conseil, d'étude,  
de services spécifiques administratifs,  
juridiques, comptables, financiers ou  
immobiliers, et la participation active à  
la conduite de la politique de leur groupe  
et au contrôle des filiales ou autres liées  
directement ou indirectement aux partici-  
pations détenues ou prévues.

Siège social : 13 Rue Faraday 64140  
Billère.

Capital : 1000 €  
Durée : 99 ans

Gérance : M. THYBOEUF Arnaud, de-  
meurant 44 Rue Michel Hounau 64000  
Pau

Immatriculation au RCS de Pau  
L23VE09144

# In Extenso

**AQUITAINE**  
Sté d'Expertise Comptable  
8 allée de la Capère  
40000 Mont-de-Marsan

**BIGAREN BIZITZA**  
SARL au capital de 1500 €  
Siège social : 15, rue de la Cité  
64200 Biarritz  
844 377 853 RCS Bayonne

Statuant par application de l'article L.  
225-248 du Code de Commerce, l'assem-  
blée générale des associés réunie le 20  
août 2023 a décidé qu'il n'y avait pas lieu  
de prononcer la dissolution de la société.  
L23VE09018

SCP Froger  
SCP au capital de 1524,49 euros  
Chemin Saubade 64240 Urt  
340373745 RCS Bayonne

Le 29/09/2023, l'associé unique a  
transformé la société en SAS sans créa-  
tion d'une personne morale nouvelle. Le  
capital reste fixé à la somme de 1524,49 €,  
divisé en 1000 actions de 1,524 € cha-  
cune. Président : FROGER Richard ac-  
tuellement gérant. La nouvelle dénomi-  
nation devient : Vétadour

Cession d'actions : Toute cession entre  
associés de la Société est libre sous ré-  
serve de toute convention extrastatutaire  
pouvant lier les associés ou certains  
d'entre eux à cet égard. Toute cession au  
profit d'un tiers à la Société est soumise  
à l'agrément préalable pris par décision  
collective à la majorité des associés men-  
tionnés à l'article 8. 1<sup>er</sup> des présentes.

Droit de vote : La propriété d'une ac-  
tion emporte l'approbation des présents  
Statuts ainsi que de toutes les décisions  
prises par le Président et de toutes les dé-  
cisions collectives des associés adoptées  
telles que régulièrement adoptées.

Il est mis fin aux fonctions des gérants  
L23VE09020

## 64. PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

### CONSTITUTIONS

Par acte sous seing privé en date du  
25/09/2023, il a été constitué la SAS :

Dénomination : MJ-GS

Objet : L'acquisition, la vente, la prise  
à bail, de tous terrains, immeubles, biens  
et droits immobiliers, l'aménagement  
de tous terrains, la construction de tous  
immeubles, la mise en valeur de tous en-  
sembles immobiliers, pour elle-même ou  
pour le compte de tiers, l'achat pour la  
revente et plus particulièrement l'activité  
de marchand de biens

Durée : 99 ans  
Capital : 900 €

Siège : 52 avenue du 8 mai 1945 -  
64100 Bayonne.

Cession d'actions : Les actions et va-  
leurs mobilières émises par la Société  
sont librement cessibles dans les condi-  
tions et modalités prévues par la loi.

Admission aux assemblées et exercice  
du droit de vote : Chaque action donne  
droit à une voix dans tous les votes et dé-  
libérations. Les associés prennent collec-  
tivement, à l'unanimité, toute décision qui,  
du fait de la loi, requiert l'approbation ou  
le consentement unanime des associés

Président : MJ Développement-Im-  
mobilière & Investissement SAS sis 52 avenue  
du 8 mai 1945 - 64100 Bayonne.

Immatriculation au RCS de BAYONNE  
L23VE08892

#### SIAG

Société par actions simplifiée  
au capital de 420 000 euros  
Siège social : 408 Chemin de Mendixka  
64200 BASSUSSARRY

AVIS DE CONSTITUTION. Par acte  
sous signature privée en date des 2 et 3  
octobre 2023, il a été constitué une so-  
ciété par actions simplifiée présentant les  
caractéristiques suivantes : Dénomi-  
nation : SIAG. Siège : 408 chemin de Men-  
dixka - 64200 BASSUSSARRY. Durée : 99  
ans à compter de son immatriculation au  
RCS. Capital : 420.000 euros. La Société  
a pour objet : - l'acquisition, la vente, la  
détermination, la gestion de toutes partici-  
pations dans des sociétés exerçant leur  
activité dans le secteur de l'artisanat,  
du commerce et de la distribution et de  
manière générale, de tout portefeuille  
d'actions de parts, d'obligations et/ou  
de titres de toute sorte, - l'assistance et  
le conseil de toute personne physique  
ou morale en tous domaines où la légis-  
lation et la réglementation en vigueur ne  
l'interdit pas et notamment, en matière de  
gestion, de marketing et d'action com-  
merciale, - la propriété, la mise en valeur,  
l'administration et l'exploitation par bail,  
location ou autrement de tous immeubles  
et droits immobiliers détenus en pleine  
propriété, nue-propriété ou usufruit, dont  
elle pourrait devenir propriétaire par voie  
d'acquisition, d'apport, d'échange ou  
autrement, ainsi que la vente desdits im-  
meubles et/ou droits immobiliers. Enfin  
et plus généralement, la Société a pour  
objet de réaliser toutes opérations, mobi-  
lières et immobilières pouvant se rat-  
tacher directement ou indirectement à  
l'objet social ou susceptible d'en favoriser  
l'extension et le développement, tant en  
France qu'à l'étranger. Exercice du droit  
de vote : Tout associé peut participer aux  
décisions collectives sur justification de  
son identité et de l'inscription en compte  
de ses actions au jour de la décision col-  
lective. Sous réserve des dispositions

légales, chaque associé dispose d'autant  
de voix qu'il possède ou représente d'ac-  
tions. Agrément : Les cessions d'actions,  
à l'exception des cessions aux associés,  
sont soumises à l'agrément de la collecti-  
vité des associés. Président : Mme Alexia  
GORIN, demeurant Appt 134 - 1 rue du  
Fort (94130) NOGENT SUR MARNE. La  
Société sera immatriculée au RCS de  
BAYONNE. POUR AVIS La Présidente  
L23VE09047

#### AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du  
29 septembre 2023, il a été constitué une  
Société de Participations Financières de  
Professions Libérales de Pharmacien  
sous forme de Société par Actions Sim-  
plifiée, présentant les caractéristiques  
suivantes :

Dénomination Sociale : **SPFPL LAR-  
TIGAU**

Capital Social : 10.000 €  
Siège Social : 12, rue Thiers - 64120  
SAINT PALAIS

Objet Social : La détention, la prise de  
participations, la gestion, la cession de  
parts ou d'actions, de Sociétés d'Exer-  
cice Libéral de Pharmacien.

Durée : 99 années à compter de son  
immatriculation au Registre du Com-  
merce et des Sociétés.

Président : Madame Lucie LARTIGAU,  
Docteur en Pharmacie, demeurant 1084,  
rue de l'Abbaye à GOOS (40180) a été  
nommée président par les statuts.

Admission aux assemblées et droits de  
vote : chaque action donne droit au vote et  
à la représentation dans les consultations  
collectives ou assemblées générales.

Agrément :

A) Cession entre associés : Les ces-  
sions d'actions entre associés sont libres.  
B) Cession à des tiers : Les actions ne  
peuvent être cédées à des tiers étrangers  
à la Société qu'avec l'agrément préalable  
de la collectivité des associés statuant à  
la majorité des trois quarts des associés  
disposant du droit de vote.

La Société sera immatriculée au Re-  
gistre du Commerce et des Sociétés de  
BAYONNE

Pour avis  
La Présidente.

L23VE09085



### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé  
en date à BIARRITZ du 18 septembre  
2023, il a été constitué un groupement  
présentant les caractéristiques sui-  
vantes :

Forme sociale : Groupement Forestier.  
Dénomination sociale : ITSABEL

Siège social : 14 avenue Notre Dame  
64200 BIARRITZ

Objet social : La constitution, l'amé-  
lioration, l'équipement, la conservation  
ou la gestion d'un ou plusieurs massifs  
forestiers, avec leurs accessoires ou  
leurs dépendances inséparables, sur les  
terres boisées ou à boisier et sur tous  
autres terrains que le Groupement For-  
estier pourrait acquérir à titre onéreux ou à  
titre gratuit.

### MODIFICATIONS



### SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE IF

SCI au capital de 1 200 €  
Siège social : 32 RUE GASTON PLANTE  
64300 ORTHEZ  
RCS de PAU n°901 003 699

L'AGE du 08/09/2023 a décidé le  
transfert du siège social au 5 Quartier  
Larue, 64300 MASLACQ à compter du  
08/09/2023.

Pour avis  
Le gérant

L23VE08088



**EXTENCIA**  
2, rue Claude Boucher  
CS 70021  
33070 BORDEAUX CEDEX

2 PI R  
Société à Responsabilité Limitée  
Au capital de 900 000 Euros  
Siège social : 1, Avenue de MOHERNAN-  
DO  
64200 BIARRITZ  
R.C.S : BAYONNE 533 458 659

### MODIFICATION D'OBJET SOCIAL

Aux termes d'une AGE en date du  
19/07/2023, il a été décidé de :

- Modifier l'objet social à compter du  
19/07/2023.

Les statuts ont été modifiés comme  
suit :

La société a pour objet tant en France  
qu'à l'étranger :

Toutes opérations d'intermédiaire  
portant sur l'achat, la vente, échange,  
la location ou sous-location, en vide ou en  
meublé, d'immeubles bâtis ou non bâtis  
ou fonds de commerce,  
L'administration de biens, la gestion  
immobilière et l'activité de Syndic de co-  
propriétés immobilière.

L'étude, la gestion, la réalisation d'opé-  
rations de promotions immobilières, et  
généralement toutes opérations mobi-  
lières et immobilières, financières, in-  
dustrielles ou commerciales pouvant se  
rattacher directement ou indirectement à  
l'objet social ci-dessus,

L'investissement sous toutes ses  
formes et par tous les moyens, pour son  
compte ou pour le compte de tiers dans  
des entreprises nouvelles et innovantes à  
fort potentiel de croissance.

Mention sera faite au RCS de  
BAYONNE.

Pour avis, Le Gérant  
L23VE09056



CARTEN ORTHEZ by autosphere  
SASU  
Capital : 57000€  
Route de Bayonne Quartier Castetarbes  
- 64300 ORTHEZ  
RCS PAU 096380118

Le 31/05/22, l'associé unique prend acte de l'expiration des mandats des commissaires des comptes titulaire et suppléant COMEXPERT et M. Olivier SMAGUE.

L23VE09059



Par décision du 02/10/2023, le Président de la SAS **MANEFFICO**, capital : 4.782.567 €, siège social : BIRON (64300), 2 allée de l'Innovation, RCS Pau 853 119 014, a constaté la réalisation de l'augmentation de capital d'un montant de 12.780 € prélevé sur le poste « prime d'émission » de la Société et la création et l'émission de 12.780 actions nouvelles portant ainsi le capital social de la somme de 4.782.567 € à 4.957.567 € divisé en 4.957.567 actions de 0,50 €.

L23VE09064



**AGANIT**  
Société à responsabilité limitée  
au capital de 397 300 euros  
Siège social : 7 Rue de Loupien  
64360 MONEIN  
RCS PAU 528 886 112

Aux termes d'une délibération en date du 0.06.2023, l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle a nommé **FABRE NOUTARY ET ASSOCIES**, domiciliée 183 Cours du Médoc, 33041 BORDEAUX, en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire pour un mandat de trois exercices, soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des associés appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Pour avis  
La Gérance

L23VE09068

## NEST

Société civile immobilière au capital de 1.000 euros  
Siège social : 13 allée du Belvédère - 64140 LONS  
Transféré au : 167 rue Georges Guynemer - 64230 Sauvagnon  
907 819 114 RCS PAU

Par décisions unanimes du 03.10.2023, les associés ont :

- transféré le siège social de la société du 6 rue Ampère - 64121 Montardon pour le fixer au 167 rue Georges Guynemer - 64230 Sauvagnon à compter du 15.10.2023 ; l'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

- modifié à compter du 15.10.2023 la forme juridique de la société par suppression du caractère variable du capital. Le capital est désormais fixé à 1.000 euros.

- refundus les statuts de la société dans leur ensemble.

Mention sera faite au RCS de Pau

Pour avis

L23VE09103

## KDE

Société par actions simplifiée au capital de 1.000 euros  
Siège social : 6 rue Ampère - 64121 Montardon  
Transféré au : 167 rue Georges Guynemer - 64230 Sauvagnon  
881 591 044 RCS PAU

Par décisions unanimes du 03.10.2023, les associés ont :

- transféré le siège social de la société du 6 rue Ampère - 64121 Montardon pour le fixer au 167 rue Georges Guynemer - 64230 Sauvagnon à compter du 15.10.2023. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

- modifié à compter du 15.10.2023 la forme juridique de la société par suppression du caractère variable du capital. Le capital est désormais fixé à 1.000 euros.

- refundus les statuts de la société dans leur ensemble.

Mention sera faite au RCS de Pau.

Pour avis,

L23VE09104



Yvonne VALET  
06.71.93.57.03  
cabinet@yvocat.com  
28 Place du Marché Brauhauban - Rés. De France - 65000 TARBES

## RLA INVEST

SAS au capital de 1000 €  
Siège social : 1 RUE DE CRAONNE 64000 Pau  
829 975 085 RCS de Pau  
L'AGE du 30/08/2023 a décidé de :  
- Transférer le siège social 32 Rue du Colonel Gloxin 64000 Pau, à compter du 30/08/2023.

- Modifier la dénomination qui devient : JPRL PERSO, à compter du 30/08/2023  
Mention au RCS de Pau

L23VE09109

## SODEX GARAGES DE LA COTE BASQUE

Société par actions simplifiée au capital de 304 900 euros  
Siège social : Lot. Districtal de Maignan, 80 Av. du 8 mai 1945 64100 BAYONNE  
319 680 427 RCS BAYONNE

Le 03/10/2023, l'associée unique a nommé la SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENT ET DE PARTICIPATION D'AQUITAINE - SIPA, SAS au capital de 483 994,72 euros, sis 83-131, boulevard Godard 33110 LE BOUSCAT, 775 585 136 RCS BORDEAUX, en qualité de présidente, en remplacement de Mr Eric PERRET, démissionnaire.  
L23VE09137



11 allée du pacific  
33800 Bordeaux  
Tél : 05 57 99 74 65

Par PV d'AGO du 28/09/2023 de société ATLANTIC REVETEMENTS, SARL au capital de 300.000 euros, sise Zone Saint Frédéric, 35, rue de la Cale, 64100 BAYONNE, RCS BAYONNE 662 720 648, il a été constaté la démission à compter 30/09/2023 M. Alban BARDEY de son mandat de Gérant, et la nomination de Pierre BARDEY, demeurant 106, rue Prunier 33000 BORDEAUX, en qualité de Gérant, à compter du même jour.

Mention sera faite au RCS de BAYONNE  
Pour avis.

L23VE09208



## AVIS DE PUBLICITE

TRAITEUR DE BONHEUR  
Société à responsabilité limitée au capital de 5000 €  
Siège social : 1685, route de Mazeroles  
64 170 CESCAU  
949 921 811 RCS PAU  
Suivant DUA du 30/09/2023, le capital

a été augmenté d'une somme en numéraire de 4800 € pour être porté de 5000 € à 9800 €.

L'objet social a été étendu aux activités suivantes :

- Vente de pizzas sur place, à emporter et en livraison
- Mise en place de distributeurs de pizzas

Le nom commercial Pizz'n Pasta a été ajouté

Les articles 2,3, 7 et 8 des statuts ont été mis à jour en conséquence.

Mention sera faite au RCS de PAU

Pour avis

L23VE09217

**CM ACADEMY.** SAS au capital de 100 € sise 19 rue René OLIVIER 64320 BIZANOS - RCS 921 914 008.

Par décision du président du 20/09/2023, il a été décidé de nommer M.DEHU MICKAËL demeurant 1 rue de Montigny 02409 LAPPION, né le 25/09/21980 à LAON, de nationalité française, en qualité de nouveau président en remplacement de M. MAGNE Cyril, démissionnaire, à compter du même jour.  
Notification au RCS de PAU.

L23VE09219

**SCI MANOS**  
Société civile immobilière au capital de 200 000 €

Siège social : 145 Chemin de Vergez 64150 LAHOURCADE  
882 370 315 RCS PAU  
AVIS DE PUBLICITE

Par décisions unanimes des associés 11/09/2023, a été décidé le transfert du siège social de « 145 Chemin de Vergez 64150 LAHOURCADE » à « 15 Rue Jean Sarrailh 64360 MONEIN », à compter de ce jour.

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS de PAU

Pour avis

L23VE09224

# LA VIE ÉCONOMIQUE

DU SUD-OUEST

## ABONNEMENT

### PAPIER + WEB

6 MOIS = 48 € TTC     1 AN = 79 € TTC     2 ANS = 119 € TTC

### WEB

6 MOIS = 24 € TTC     1 AN = 39 € TTC     2 ANS = 59 € TTC  
SOIT 26 NUMÉROS    SOIT 52 NUMÉROS    SOIT 104 NUMÉROS

NOM \_\_\_\_\_  
PRÉNOM \_\_\_\_\_  
ENTREPRISE \_\_\_\_\_  
ADRESSE \_\_\_\_\_  
EMAIL \_\_\_\_\_  
TEL \_\_\_\_\_

Adresse de livraison si différente de l'adresse de facturation à compléter et à retourner, accompagné de votre règlement à l'ordre de la VIE ECONOMIQUE  
106 rue Fondaudège CS 71900 - 33061 BORDEAUX Cedex

CONTACT : CATHERINE DEPETRIS

ABONNEMENT@VIE-ECONOMIQUE.COM / 05 57 14 07 55

BESOIN D'AIDE POUR  
VOTRE ANNONCE LÉGALE ?

CONTACTEZ-NOUS AU  
05 56 81 17 32



**BORAÏTA**  
Société à responsabilité limitée  
au capital de 2 033 200 euros  
Siège social : 9 Rue André Lamandé  
64200 BIARRITZ  
494 263 452 RCS BAYONNE

Aux termes d'une délibération en date du 01.06.2023, la collectivité des associés a nommé en qualité de co-gérante : Madame Tatiana Vasutek, demeurant à LANGOIRAN (33550) - 88 avenue Michel Picon, pour une durée illimitée à compter du 1<sup>er</sup> juin 2023.  
Pour avis,  
L23VE09229



Yvonne VALET  
06.71.93.57.03  
cabinet@yvocat.com  
28 Place du Marché Brauhauban - Rés. De France  
65000 TARBES

**MAISON COUDERC**  
SARL au capital de 100000 €  
Siège social : RESIDENCE DENIS D  
ALBAND 256 BD DE LA PAIX 64000 Pau  
778 113 787 RCS de Pau  
L'AGE du 06/10/2023 a décidé de transférer le siège social 65 Route de Bayonne 64140 Billère, à compter du 15/10/2023.  
Mention au RCS de Pau  
L23VE09243



Yvonne VALET  
06.71.93.57.03  
cabinet@yvocat.com  
28 Place du Marché Brauhauban - Rés. De France  
65000 TARBES

**SARL BABAR**  
SARL au capital de 7622,45 €  
Siège social : 5 RUE DE LA NEGRESSE  
64200 Biarritz  
424 298 677 RCS de Bayonne  
L'AGE du 06/10/2023, a décidé de transformer la société en SAS, sans création d'un être moral nouveau, à compter du 06/10/2023. et a nommé Président M. BARAT André, demeurant 33 Rue du Clos de l'Ermitage 64600 Anglet.  
Il a également été nommé Directeur Général : M. DUPEROU Michel, demeurant 33 Rue du Rouge 64600 Anglet.  
Accès aux assemblées et vote : Tout actionnaire peut participer aux assemblées, quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donne droit à une voix.  
Transmission des actions : Les actions sont librement cessibles entre associés, et toutes cessions à des tiers non associés, est soumise à l'agrément de l'unanimité des associés dont l'associé cédant.  
Modification du RCS de Bayonne  
L23VE09245

## EDEN BAR

SARL au capital de 1 200 €  
Siège social : 10 Allée Saint Victor  
64600 ANGLET  
RCS de BAYONNE n°978 058 675

L'AGE du 06/10/2023 a décidé à compter du 06/10/2023 de rendre effective la démission de Mme KHATABI Nadia aux fonctions de co-gérante.  
Modification au RCS de BAYONNE  
L23VE09251

**HAPPY SMILE BIARRITZ**  
Société d'exercice libéral par actions simplifiée de chirurgiens-dentistes  
Au capital de 40.000 euros  
Siège social : 15 allée de la forêt - 64200 BIARRITZ  
827 785 452 RCS BAYONNE  
Aux termes de l'assemblée générale annuelle en date du 30 juin 2023, les associés ont décidé de ne pas renouveler le Cabinet BOURDALE-DUFAU AUDIT ET CONSEIL dans son mandat de Commissaire aux comptes.  
Pour avis.  
L23VE09260

## FIDAL AVOCATS

19 Avenue du Président JF Kennedy  
CS 60073  
33692 MERIGNAC

CaLiCya  
Groupement d'Intérêt Economique  
en liquidation  
au capital de 1 000 euros  
Siège social :  
2, avenue du Président Pierre Angot  
64000 Pau  
839 882 669 RCS PAU

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 25 juillet 2022, il a été décidé de proroger la durée du GIE CaLiCya qui expirait le 31 juillet 2022 jusqu'au 31 décembre 2023. Les statuts ont été modifiés en conséquence.  
Mention sera faite au RCS de Pau  
Pour avis.  
L23VE09274

## DISSOLUTIONS

## EASY COURSES ET TRANSPORTS

Société par actions simplifiée à capital variable  
au capital minimal de 3.600 euros  
Siège social : 6 rue Ampère - 64121  
MONTARDON  
RCS PAU : 824 355 705

Par décisions unanimes du 03.10.2023, les associés ont :

- décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 03.10.2023 et sa mise en liquidation ;

- nommé en qualité de Liquidateur la société KDE, dont le siège social est sis 6 rue Ampère - 64121 Montardonn et en cours de transfert au 167 Rue Georges Guynemer - 64230 Sauvagnon, RCS Pau n° 881 591 044, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci, le mandat de la société KDE, présidente, prenant ainsi fin le 03.10.2023 ;

- fixé le siège de la liquidation au 167 rue Georges Guynemer - 64230 Sauvagnon, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de commerce de Pau

Mention sera faite au RCS de Pau

Pour avis  
L23VE09105

## CLÔTURES

**EARL VINCENT**  
Exploitation Agricole à Responsabilité limitée  
Société en cours de liquidation  
Au capital social de 90.000 €  
Siège Social et Siège de la Liquidation : 9  
Route de Lacq 64170 AUDEJOS  
792 705 766 R.C.S. PAU

Suivant décision en date du 4 octobre 2023, la collectivité des associés a approuvé les comptes de liquidation, donné pouvoir au liquidateur M. VINCENT Didier demeurant 9 Route de Lacq 64170 AUDEJOS et déchargé ce dernier de son mandat, puis a prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de PAU  
Mention sera faite au RCS de PAU  
Pour avis  
L23VE09082

## FONDS DE COMMERCE



**NOTAIRE NOUVELLE VAGUE**  
Maître Claire NICOLAS-CHABANNES  
Maître Paul-Mathieu CHABANNES  
Notaires Associés

## CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Paul-Mathieu CHABANNES, Notaire associé de la Société par Actions Simplifiée dénommée «NOTAIRE NOUVELLE VAGUE», titulaire d'un Office Notarial à Soorts-Hossegor (40150), hôtel de la Forêt, 27 rue de Mathiou, le 27 septembre 2023, enregistré à Mont-de-Marsan, le 2 octobre 2023, Dossier 2023 00045711 référence 4004P01 2023 N 01387, a été cédé un fonds de commerce par :

La Société dénommée **LOS MINEOS**, dont le siège est à Selgnosse (40510) 986 route d'Angresse, identifiée au SIREN sous le numéro 801 626 029 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Dax.

A :

La Société dénommée **HUUMMM**, dont le siège est à Biarritz (64200) 49 avenue du Maréchal Joffre, identifiée au SIREN sous le numéro 979 134 194 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Bayonne.

Désignation du fonds : fonds de commerce de «Salon de thé, épicerie fine, petite restauration ne nécessitant pas d'extraction, vente d'objets divers» sis à Biarritz (64200), 49 avenue du Maréchal Joffre, connu sous le nom commercial «MOOD CAFE».

Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte. L'entrée en jouissance a été fixée au jour de la signature.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de cent trois mille cinq cents euros (103.500,00 EUR), s'appliquant :

- Aux éléments incorporels pour quatre vingt-quatorze mille sept cent quarante euros (94.740,00 EUR),

- Au matériel pour huit mille sept cent soixante euros (8.760,00 EUR).

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet : pour la réception des oppositions chez Maître Marc PARADIS, notaire associé au sein de la société ONB, titulaire d'un office notarial à Urrugne (64122), 5 chemin de Lantegia ; pour l'exécution chez Maître CHABANNES, titulaire d'un office notarial à Soorts-Hossegor (40150), 27 rue de Mathiou.

Pour insertion, le Notaire  
L23VE09016



Suivant e-ASSP en date à MAULEON-LICHARRE du 26/09/2023, enregistré au SPFE PAU 1 le 27/09/2023 sous le dossier 2023 00036238, référence 6404P01 2023 A 01404, **M. Jean-Michel LASSERRE**, né le 5/01/1962 à MAULEON-LICHARRE (64130), divorcé non remarié, demeurant 5 rue des Déportés - 64130 MAULEON-LICHARRE, identifié à l'INSEE sous le n° 351 584 131 00020 en qualité de bailleur de fonds et non inscrit au RCS a cédé à la Société **MAISON LASSERRE, SASU**, au capital social de 5 000 €, dont le siège social se situe 34 boulevard Gambetta 64130 - MAULEON-LICHARRE, immatriculée au RCS de PAU sous le n° 952 258 135, représentée par sa Présidente associée unique dument habilitée, Mme Amélie CARRERE, un fonds de commerce et artisanal de TRAITEUR-PATISSERIE, FABRICATION CREMES GLACEES ET SORBETS, BOULANGERIE sis angle 36 rue des Frères Barenne et 34 boulevard Gambette - 64130 MAULEON-LICHARRE - code APE 10.71D moyennant le prix principal de SOIXANTE-QUINZE MILLE EUROS (75 000 €) s'appliquant aux seuls éléments incorporels pour 75 000,00 €. Date de prise de possession et d'entrée en jouissance au 01/10/2023. La location-gérance consentie par le bailleur de fonds à la SOCIETE LASSERRE, SARL au capital social de 7222,45 €, dont le siège social est situé angle 36 Rue des frères Barenne et 34 Boulevard Gambetta - 64130 MAULEON-LICHARRE, immatriculée au RCS de PAU sous le n° 391 743 176 depuis le 1<sup>er</sup>/07/1993, qui s'est renouvelée par tacite reconduction, a pris fin d'un commun accord à effet du 30/09/2023 en raison de la vente dudit fonds au profit de Société MAISON LASSERRE. Les oppositions, et les correspondances s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les 10 jours de la dernière date des publications légales au cabinet de Me Fabienne BAUCOU - 40 Rue de Liège - 64000 PAU.  
Pour avis  
L23VE09078

## REGIMES MATRIMONIAUX

## CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant un acte reçu par Maître Mathieu LAMOLIERE, Notaire Associé de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée «BRISSON & Associés», titulaire d'un Office notarial à BIDART (64210), 11 Avenue Cumba, le 25 septembre 2023, a été reçu le changement de régime matrimonial portant adoption du régime de la communauté universelle, entre :

Monsieur Guilhem Christian André **FRAPPE**, Retraité, et Madame Yvette **COLLANGE**, Retraitée, demeurant ensemble à CIBOURE (64500) 31 avenue Gabriel Delaunay. Monsieur est né à TROYES (10000) le 10 mai 1943. Madame est née à TOULOUSE (31000) le 8 février 1943. Mariés à la mairie de CIBOURE (64500) le 1<sup>er</sup> août 1964 sous le régime de la communauté de biens meubles et acquis à défaut de contrat de mariage préalable.

Les oppositions des créanciers à cet aménagement de régime matrimonial, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'Office Notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le Notaire

L23VE09003

VOUS POUVEZ CONTACTER NOTRE  
SERVICE D'ANNONCE LÉGALE PAR E-MAIL :

[annonces-legales@vie-economique.com](mailto:annonces-legales@vie-economique.com)



## CONSTITUTIONS

DAVID VTC  
Société par actions simplifiée à associé unique au capital de 100 euros  
Siège social : 15 Rue Saint François  
65100 LOURDES

AVIS DE  
CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date à LOURDES du 28 septembre 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée à associé unique,

Dénomination : DAVID VTC,  
Siège : 15 Rue Saint François, 65100 LOURDES,

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS,  
Capital : 100 euros,

Objet : L'exploitation, directe ou indirecte, d'une activité de tourisme avec chauffeur (VTC).

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Monsieur David VO, demeurant 15 Rue Saint François, 65100 LOURDES.

La Société sera immatriculée au RCS de TARBES.

Pour avis  
Le Président

L23VE08887

AVIS DE  
CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution pour une durée de 99 années, d'une société civile immobilière qui sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de TARBES, dénommée **SCI AL2V**, au capital de 100 euros, ayant pour objet la propriété et la gestion à titre civil, de tous biens mobiliers et immobiliers, dont le siège social est à ARGELES-GAZOST (65400), 39, avenue Robert Coll et dont les gérants sont Madame Anne VIGNAU, demeurant à AGOS-VIDALOS (65400), 9 bis, rue Porteurat et Monsieur Laurent VIGNAU, demeurant à ARGELES-GAZOST (65400), 17, rue Sorbe Buale.

Les parts sociales ne peuvent être cédées, y compris entre associés, qu'avec le consentement unanime des associés.  
L23VE09200

CSA EXPERTISE  
23 bd du lapacca  
65100 LOURDES

## LA BROCHE DES PYRENEES

Société à responsabilité limitée au capital de 1 000 euros  
Siège social : 17 Avenue des Cèdres  
65800 AUREILHAN  
RCS TARBES

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à AUREILHAN du 27/09/2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : LA BROCHE DES PYRENEES

Siège social : 17 Avenue des Cèdres,  
65800 AUREILHAN

Capital social : 1 000 euros  
Objet social : La production, fabrica-

tion artisanale de gâteau à la broche ; La vente, ambulante ou non, sur marché ou non des gâteaux à la broche et la vente d'autres produits tels que fromages et charcuteries sans fabrication.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Gérance : Monsieur Anthony IBOS, demeurant 11 Rue Ampereville à SEMEAC (65600), et Madame Estelle ROMO, demeurant 17 Avenue des Cèdres à AUREILHAN (65800),

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de TARBES.

Pour avis. La Gérance

L23VE09242

## MODIFICATIONS



## ALLO TAXI DES CAPS

Société à responsabilité limitée au capital de 10 000 euros porté à 30 000 euros  
Siège social en cours de transfert : 14 Rue des Bédialots 65140 TOSTAT  
839 921 459 RCS TARBES

Il résulte du procès-verbal des décisions de l'associée unique en date du 31/07/2023 que le capital social a été augmenté de 20 000 euros par voie d'apport en nature, ce qui entraîne la publication des mentions suivantes : Ancienne mention : Capital social : 10 000 euros. Nouvelle mention : Capital social : 30 000 euros. Par la même décision l'associée unique a également décidé de transférer le siège social du 14 Rue des Bédialots 65140 TOSTAT au 1 Rue René Cassin 65200 BAGENRES DE BIGORRE. Pour avis. La Gérance

L23VE09095

## CLÔTURES



Groupe CF  
Société d'Expertise Comptable et Commissariat aux Comptes  
[www.compagnie-fiduciaire.com](http://www.compagnie-fiduciaire.com)  
[contact@groupecf.com](mailto:contact@groupecf.com)

## AESTUS

Société à Responsabilité Limitée en liquidation

Au capital de 5 000 euros

Siège : 83 avenue Aristide Briand, 65000 TARBES

Siège de liquidation : 83 avenue Aristide Briand, 65000 TARBES  
831 301 940 RCS TARBES

AVIS DE CLOTURE DE  
LIQUIDATION

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 22/09/2023 au siège de la liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation arrêté au 30/06/2023, déchargé M. Grégory SCHWEITZER, demeurant 15 rue du 11 novembre, 65690 BARBAZAN-DEBAT, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter rétroactivement du 30/06/2023.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de TARBES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit registre.

Pour avis  
Le Liquidateur

L23VE08805



Les candidats intéressés sont invités à se manifester auprès de :

## SELARL FHBX

Me Sylvain HUSTAIX  
Administrateurs  
Judiciaires Associés  
227 avenue Alfred  
Nobel  
64000 PAU  
[www.fhbz.eu](http://www.fhbz.eu)

e-mails :

[lea.demeaux@fbz.eu](mailto:lea.demeaux@fbz.eu)  
[mathilde.huerga@fbz.eu](mailto:mathilde.huerga@fbz.eu)

RECHERCHE DE REPRENEURS  
OU D'INVESTISSEURS

Hélène Bourbouloux | Jean-François Blanc | Gaël Couturier | Cécile Dür | Nathalie Leboucher | Sylvain Hustaix | Benjamin Tamboise | Charlotte Fort | Alicia Alves | Eric Samson | Théophile Fornacciaro

## SNC LE BELINO 3

Bar, Brasserie, Tabac, Presse, Française des jeux, traiteur, relais PickUp

Redressement judiciaire du 28 mars 2023

- Activité : La SNC BELINO 3 est spécialisée dans l'activité de bar, brasserie, tabac, presse, traiteur et relais PickUp
- Chiffre d'affaires au 31/12/2022 (exercice clos) : 415 354 €
- Siège social : 371 Boulevard de la Paix 64000 PAU
- Effectif total : 5 salariés

La date limite de dépôt des offres de reprise est fixée au 10 novembre 2023 à 12h00.

L'accès à une data room électronique sera autorisé après régularisation d'un engagement de confidentialité et une présentation succincte du candidat.

LA VIE  
ÉCONOMIQUE

DU SUD-OUEST

## HEBDOMADAIRE D'INFORMATIONS ÉCONOMIQUES

Édité par COMPO-ECHOS - SARL au capital de 50 000 € -  
Siège social : 108 rue Fondaudège - CS 71900 - 33081 Bordeaux  
Cedex - SIRET 353 502 644 00019 • Directeur de la publication :  
Guillaume LALAU • Directeur délégué : Nicolas THOMASSET •  
Directeur des rédactions : Vincent ROUSSET • Direction artistique :  
David PEYS • Maquettistes : Sarah ALBERT, Cyrielle MICHAUD,  
Noëlie SANZ & Raphaëlle MOURET • Secrétaire général des  
rédactions : Michel CASSE • Rédaction : Nathalie VALLEZ, Jennifer  
WUNSCH, Chantal BOSSY, Suzanne BOIREAU-TARTARAT,  
Nelly BETAÏLE, Jonathan BITEAU, Matthieu DAL'ZOVO, Eustelle  
LOUSTALET-TURON, Vincent BIARD, Hermance HITTE, Bérengère  
BOSI, Maxime FAYOLLE, Charlene LERMITE, Marie LEMAITRE  
& Marie-Amélie HUSSON • Photographe : Louis PIQUEMIL •  
Responsable Organisation et Systèmes d'Information : Ophélie  
BROUTTIER • Chargée de Webmarketing et Community  
Manager : Cyrielle MORFEA • Assistante communication  
digitale : Magalie RICCETTI • Responsable annonces légales :  
Emmanuelle GESLAIN • Direction financière et administrative :  
Katia DE STEFANO • Responsable comptable : Florence  
MANOEUVRIER • Service abonnement : Catherine DEPETRIS  
• Service comptabilité : Élodie VIGNEAU • Service commercial  
annonces légales : Christophe CLERTEAU • PUBLICITÉ Tél.  
05 56 52 32 13 • [publicite@echos-judiciaires.com](mailto:publicite@echos-judiciaires.com) • Dépôt légal  
à parution Hebdomadaire - Parution le mercredi • Impression :  
ROTIMPRES Carrer del Pla de l'Estany, sn, 17181 Aiguaviva,  
Girona, Espagne • Routage : IGS (SAINTE-COLOMBE-EN-  
BRUILHOIS) • Commission paritaire n° 1027182705 ISSN 2729-  
0034 • Prix unitaire : 2,20 € • Abonnement 1 an papier + web :  
79 € • Membre RésoHebdoEco



[WWW.VIE-ECONOMIQUE.COM](http://WWW.VIE-ECONOMIQUE.COM)

# Renforcement du contrôle des arrêts maladie

Le contrôle par un médecin mandaté par l'employeur pourrait entraîner l'arrêt automatique du versement des indemnités journalières de maladie si l'arrêt de travail se révèle injustifié.

**L**e projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2024 prévoit de renforcer le contrôles des arrêts maladie. Le gouvernement tente ainsi de freiner la très forte dynamique des dépenses d'indemnités journalières qui contribuerait à l'accroissement du déficit de l'assurance maladie.

Outre le renforcement des contrôles effectués par l'assurance maladie, une première mesure prévoit la suspension automatique du versement des indemnités journalières dès le rapport du médecin contrôleur délégué par l'employeur et concluant au caractère injustifié de l'arrêt maladie. Le salarié aurait toutefois la possibilité d'effectuer un recours devant le service médical de l'assurance maladie, recours pendant lequel il ne percevrait plus les indemnités journalières.

En revanche, le gouvernement a abandonné l'idée d'un jour de carence en cas de maladie, solution qui pourrait néanmoins être soumise à une concertation avec les partenaires sociaux.

La seconde mesure prévoit d'encadrer la prescription des arrêts de travail en téléconsultation. En cas de consultation à distance, les assurés ne pourraient plus bénéficier d'un arrêt de travail supérieur à trois jours (des exceptions seraient néanmoins prévues qui restent à préciser). La prescription d'un arrêt de travail supérieur à trois jours serait conditionnée à un examen physique par un médecin.

Cette mesure est moins rigoureuse que celle annulée par le Conseil constitutionnel dans la loi de financement de la sécurité sociale pour 2023. Elle prévoyait qu'un arrêt de travail prescrit par téléconsultation ne permettrait de bénéficier du versement d'indemnités journalières que si l'incapacité physique était constatée par le médecin traitant ou par un médecin ayant déjà effectué une consultation depuis moins d'un an. ■

## Référence

Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2024, n° 1682

INDICE DES LOYERS COMMERCIAUX		
	EN NIVEAU	ÉVOLUTION ANNUELLE EN %
2021 T4	118,59	+ 2,42 %
2022 T1	120,61	+ 3,32 %
2022 T2	123,65	+ 4,43 %
2022 T3	126,13	+ 5,37 %
2022 T4	126,05	+ 6,29 %
2023 T1	128,68	+ 6,69 %

source : INSEE

Selon la Loi 2014-626 du 18 juin 2014 (article 9) qui modifie l'article L145-34 du Code de commerce, deux indices peuvent être utilisés pour la révision des baux commerciaux :  
- l'indice des loyers commerciaux pour les activités commerciales ou artisanales ;  
- l'indice des loyers des activités tertiaires pour les activités autres que commerciales.

SÉCURITÉ SOCIALE	
PLAFOND MENSUEL	
<b>2023 : 3 666 €</b>	
Le nouveau montant du plafond est valable toute l'année, le gouvernement ayant décidé de fixer désormais un seul plafond par an (43 992 €)	

BARÈME KILOMÉTRIQUE 2023			
		DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL	
VOITURES	PUISSANCE FISCALE	JUSQU'À 5 000 KM	DE 5 001 À 20 000 KM
3 CV	d x 0,529	(d x 0,316) + 1 065 €	d x 0,370
4 CV	d x 0,606	(d x 0,340) + 1 330 €	d x 0,407
5 CV	d x 0,636	(d x 0,357) + 1 395 €	d x 0,427
6 CV	d x 0,665	(d x 0,374) + 1 457 €	d x 0,447
7 CV et plus	d x 0,697	(d x 0,394) + 1 515 €	d x 0,470
		DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL	
VÉLO-MOTEUR	CYLINDRÉE	JUSQU'À 2 000 KM	DE 2 001 À 5 000 KM
	moins de 50 cm <sup>3</sup>	d x 0,315	(d x 0,079) + 711 €
			d x 0,198
		DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL	
MOTOS	PUISSANCE	JUSQU'À 3 000 KM	DE 3 001 À 6 000 KM
	1 ou 2 CV	d x 0,395	(d x 0,099) + 891 €
	3, 4 ou 5 CV	d x 0,468	(d x 0,082) + 1 158 €
	plus de 5 CV	d x 0,606	(d x 0,079) + 1 583 €
			d x 0,248
			d x 0,275
			d x 0,343

INDICE DES PRIX			
(BASE 100 EN 2015 À PARTIR DE 2016) CE CHANGEMENT DE BASE N'AFFECTE EN RIEN LE NIVEAU DE L'INDICE ET SON ÉVOLUTION			
	AOÛT 2022	AOÛT 2023	AUGMENTATION SUR UN AN
INDICE D'ENSEMBLE	113,38	118,89	+ 4,9 %
INDICE HORS TABAC	112,63	118	+ 4,8 %
INDICE DE RÉFÉRENCE DES LOYERS - IRL			
TRIMESTRE DE RÉFÉRENCE	IRL DES LOYERS	VARIATION ANNUELLE EN %	
3 <sup>e</sup> TRIMESTRE 2022	136,27	+ 3,49 %	
4 <sup>e</sup> TRIMESTRE 2022	137,26	+ 3,5 %	
1 <sup>er</sup> TRIMESTRE 2023	138,61	+ 3,49 %	
SMIC			
HORAIRE	MENSUEL (35 H)		
11,52 €	1 747,20 €		

# TENDANCES BOURSE



**SÉBASTIEN HÉNIN**  
 Directeur de  
 la Gestion Privée  
 Alienor Capital

INDICES ACTIONS							
	Dernier cours	Variation depuis			Extrêmes 2023		Pays
		1 mois	le 31/12	1 an	+ haut	+ bas	
<b>CAC 40</b>	6 997,05	-4,1%	8,1%	20,8%	7 577,00	6 594,57	France
<b>SBF 120</b>	5 315,20	-4,5%	6,9%	19,1%	5 764,67	5 063,88	France
<b>EURO STOXX 50</b>	4 095,59	-4,4%	8,0%	22,5%	4 471,31	3 856,09	Europe
<b>S&amp;P 500</b>	4 225,36	-6,4%	10,0%	14,9%	4 588,96	3 808,10	USA
<b>NASDAQ 100</b>	14 608,22	-5,7%	33,5%	30,1%	15 841,35	10 741,22	USA
<b>FOOTSIE 100</b>	7 470,16	0,1%	0,2%	8,1%	8 014,31	7 256,94	Royaume-Uni
<b>DAX 30</b>	15 085,21	-4,8%	8,3%	23,6%	16 469,75	14 069,26	Allemagne
<b>SMI</b>	10 763,37	-2,8%	0,3%	4,6%	11 595,25	10 516,40	Suisse
<b>NIKKEI</b>	31 237,94	-4,5%	19,7%	19,2%	33 753,33	25 716,86	Japon
<b>SSE COMPOSITE</b>	3 110,48	-0,7%	0,7%	2,8%	3 395,00	3 064,08	Chine

VALEURS RÉGIONALES							
	Dernier cours	Variation depuis			Extrêmes 2023		Rendement 2022
		1 mois	le 31/12	1 an	+ haut	+ bas	
<b>AEIS FARMA</b>	13,40	-2,9%	-1,0%	30,1%	14,28	13,40	-
<b>ARVERNE GROUP SA</b>	10,32	4,2%	4,8%	3,2%	11,50	9,65	-
<b>ASHLER ET MANSON</b>	3,40	-7,1%	-25,1%	20,6%	4,58	3,40	-
<b>BLUE SHARK PS</b>	3,78	0,0%	0,0%	0,0%	3,78	3,78	-
<b>CERINNOV GROUP</b>	2,44	-41,9%	114,4%	141,1%	4,20	1,12	-
<b>CHEOPS TECHNOLOGY</b>	67,50	2,3%	15,4%	1,6%	67,50	54,00	2,2%
<b>DOCK.PETR.AMBES AM</b>	490,00	1,2%	3,4%	3,8%	530,00	450,00	7,8%
<b>EAUX DE ROYAN</b>	84,00	3,7%	1,8%	-2,9%	94,00	76,50	7,3%
<b>EUROPLASMA</b>	0,01	-80,0%	-98,7%	-99,8%	2,38	0,01	-
<b>FERMENTALG</b>	0,45	-27,1%	-70,3%	-70,5%	1,66	0,42	-
<b>GASCOGNE</b>	3,52	-12,0%	-21,3%	-6,1%	4,48	3,48	-
<b>GPE BERKEM</b>	2,58	-37,1%	-46,6%	-65,0%	7,12	2,58	-
<b>GPE PAROT (AUTO)</b>	2,40	20,0%	12,1%	44,1%	2,62	1,74	-
<b>HYDROGENE DE FRANCE</b>	14,46	-13,9%	-30,8%	-43,3%	22,70	13,50	-
<b>HUNYVERS</b>	14,00	-9,4%	18,1%	26,7%	15,85	11,90	-
<b>I.CERAM</b>	2,82	-39,5%	-72,4%	-74,8%	13,95	2,82	-
<b>I2S</b>	5,15	-8,0%	-15,6%	-2,8%	6,45	4,84	2,7%
<b>IMMERSION</b>	2,08	-15,4%	-18,8%	-55,4%	4,60	1,82	-
<b>IMPLANET</b>	0,06	-59,3%	-64,0%	-66,1%	0,26	0,06	-
<b>KLARSEN DATA</b>	3,70	-2,1%	140,3%	96,6%	3,86	1,47	-
<b>LECTRA</b>	24,95	-16,4%	-29,1%	-13,7%	40,70	24,40	1,9%
<b>LEGRAND</b>	87,18	-4,0%	16,5%	28,5%	93,00	75,22	2,2%
<b>MON COURTIER ENERGIE</b>	6,51	-29,2%	-	-	9,69	6,51	-
<b>MULTIMICROCLOUD</b>	0,09	12,5%	-77,5%	-	0,44	0,08	-
<b>OENEO</b>	13,50	-2,9%	-3,6%	-4,9%	15,50	12,85	2,6%
<b>POUJOLAT</b>	20,20	-22,3%	-27,3%	-10,2%	32,60	18,60	1,6%
<b>SERMA TECH.</b>	430,00	0,0%	0,0%	31,9%	430,00	428,00	-
<b>UV GERMI</b>	3,86	-35,7%	17,0%	1,6%	6,20	3,40	-
<b>VALBIOTIS</b>	5,88	34,9%	63,3%	15,7%	5,96	3,00	-



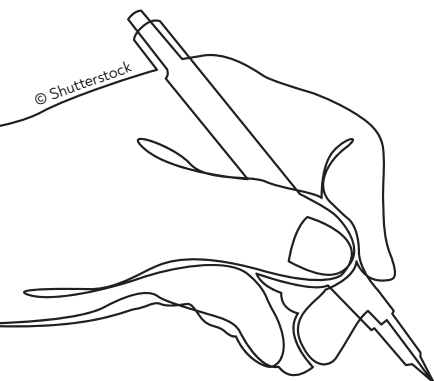
**GESTION PRIVÉE, GRANDS MANDATS  
 ET GESTION DE FONDS**

18 allées d'Orléans, 33000 Bordeaux – Tel : **05 56 81 17 22**  
[www.alienorcapital.com](http://www.alienorcapital.com)

Sources : Euronext, Banque de France, CPoR

« Les renseignements inclus au présent avis ne constituent en aucune sorte une offre, sollicitation ou recommandation d'achat ou de vente, de placement ou d'engagement dans toute autre transaction. Aucune information contenue ou à laquelle il est fait référence dans cet avis ne peut être considérée comme créatrice de droits ou d'obligations. »

# Joyce Maynard L'écrivaine bouleversante



La mythique écrivaine américaine Joyce Maynard était en guest star à la Médiathèque de Biarritz le 20 septembre dernier pour tenir conférence. Cette auteure illustre, Grand Prix de littérature Américaine, a couronné 50 ans de carrière avec un nouveau roman puissant. Et j'ai eu la chance de croiser son chemin.

Par Marie-Laure HUBERT-NASSER  
Directrice de la communication de Biarritz et auteure

**J**e me souviens de cet été-là. Je découvre dans la presse une chronique qui évoque son roman *Où vivaient les gens heureux*. Je plonge dans l'eau cristalline de son écriture avec la conviction que je connais cette personne. Une âme sœur. Elle me parle. Une fois fini cette haletante lecture, je commande toute son œuvre ne supportant pas d'être séparée de son récit. De sa façon toute personnelle d'exprimer ce que nous avons pu ressentir dans le plus grand secret : l'amour, le couple, les enfants, le divorce, la trahison, le désir...

## ET FACE À NOUS, UN MONDE

Au hasard de la pile de ses dix bouquins, je choisis *Et devant moi, le monde*. Sur la couverture trône une adolescente assise sur les marches d'un escalier en pierres. Je reconnais ce regard et découvre la sombre histoire d'une étudiante qui vient d'écrire un article détonnant, dans le *New York Times Magazine*, « An 18-year-old looks back on life ». Cette gamine de 18 ans, du haut de sa plume allègre, c'est Joyce Maynard et elle inflige une leçon de jeunesse au monde et sans le savoir attire le regard de J. D. Salinger, l'immense auteur. C'est Joyce qui écrit, on le comprend. Une autobiographie dont la cruauté étirent. L'homme, son aîné de 35 ans, est un bien étrange pygmalion. Aujourd'hui, les langues libérées par #metoo diraient que le pervers narcissique avec qui elle partage une année a ficelé sa proie. On ne s'étonne pas de l'explosion que crée cette autobiographie. Elle est bannie un temps du monde littéraire.

## LA FRANCE AIME CETTE HÉROÏNE

Si les romans de Joyce Maynard sont toujours un voyage initiatique, je crois que nous aimons cette femme

forte et fragile à la fois pour son courage et son humanité. Je lui avoue que je suis touchée de partager ce café avec elle. Elle rit. Légère. Me faisant parler plutôt que de se livrer. Tirant les fils invisibles de celles qui savent faire surgir les secrets. Ses pieds sont pleins de sable. Elle a quitté la Grande Plage profitant de chaque instant de vie.

## L'HÔTEL DES OISEAUX

Dans son dernier roman, *L'Hôtel des Oiseaux*, elle raconte le destin meurtri d'une femme dont le monde vient de s'écrouler. Nous sommes en 1969 dans l'Amérique qui hurle sa colère face à la guerre du Vietnam. Les hippies, Woodstock, les membres sulfureux du Weather Underground posent le décor avant que l'héroïne n'abandonne son monde pour l'Amérique centrale et un étrange hôtel au bord d'un lac. Le chant des oiseaux nous gagne, parfum capiteux de lianes et de gazouillis enchantés. Nous sommes ferrés. La magie Maynard est à l'œuvre.

Avant de nous quitter, je lui confie que j'aurais aimé une fin plus douce pour son personnage du Grand Prix. Elle me répond enjouée :

« rassure-toi, je viens d'écrire la suite ! ».

Patience... ■

JOYCE  
MAYNARD

